Les drogues
Une passion maudite

EMMANUELLE RETAILLAUD-BAJAC

Bradfield College Library
A021604

47.92
RETA

À toutes les drogues, ils demandent la même chose [...].
Ils se moquent des préliminaires,
ils veulent que l'ivresse s'épaississe et les abatte,
ils veulent être vaincus.

Henri Michaux, *Ecuador*, 1929

be ret
ate s

Bradfield College
WITHDRAWN

SOMMAIRE

Ouverture
La drogue vue par le cinéma.

10
Chapitre 1
DES PLANTES DOUÉES DE MAGIE : PAVOT, CHANVRE ET COCA
L'usage de psychotropes est universel. Jusqu'au XIXe siècle, il reste étroitement lié à des pratiques traditionnelles, médicales, religieuses ou sociales.

26
Chapitre 2
NAISSANCE D'UN FLÉAU : L'OPIOMANIE EN ASIE ET EN CHINE
Au milieu du XIXe siècle, l'empire britannique impose à la Chine la libre circulation de l'opium sur son territoire. La drogue envahit le pays.

40
Chapitre 3
CURIOSITÉS OCCIDENTALES : VERS DE NOUVEAUX USAGES
En Occident, vers 1830, médecins aliénistes, écrivains, artistes ou amateurs d'exotisme inventent de nouvelles pratiques expérimentales.

52
Chapitre 4
L'OCCIDENT APPRENTI-SORCIER
La chimie découvre les alcaloïdes, principes actifs des plantes. Morphine, cocaïne, héroïne, autant de « médicaments miracles » dont la science va bientôt mettre en évidence les redoutables effets secondaires.

64
Chapitre 5
LE TEMPS DES PROHIBITIONS
Aux législations restrictives instaurées au début du XXe siècle répond le développement d'un vaste trafic international.

76
Chapitre 6
LA DROGUE CONTEMPORAINE
Dans les années 1960, la drogue touche massivement la jeunesse qui voit en elle un instrument d'émancipation. Depuis, la consommation de drogues, toujours plus diverses, n'a cessé de se banaliser malgré une législation renforcée.

97
Témoignages et documents

LES DROGUES
UNE PASSION MAUDITE

Emmanuelle Retaillaud-Bajac

Bradfield College
Library

CLASS. NO. 847.92
RET

ACC. NO. A021604

DÉCOUVERTES GALLIMARD
CULTURE ET SOCIÉTÉ

« Les prêtres des époques mythiques connaissaient bien les vertus hallucinatoires ou les propriétés psychiques de ces plantes merveilleuses. Ils les savaient capables de faciliter l'évasion de l'esprit hors du corps de chair, de le libérer de la matière et de le jeter, plus aérien, plus subtil et plus apte à capter le souffle prophétique, en des mondes insoupçonnés et des sphères lumineuses où ils prenaient contact avec la divinité. »

Alexandre Rouhier, *Le Peyotl*, 1927

CHAPITRE 1

DES PLANTES DOUÉES DE MAGIE : PAVOT, CHANVRE ET COCA

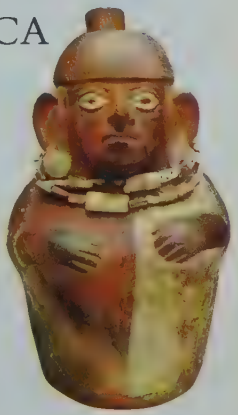

Près de vingt siècles et plusieurs océans séparent ce dignitaire péruvien sous l'influence de la coca de cet ascète indien fumant du haschisch. L'un comme l'autre manifestent le même désir universel de transcender le monde matériel, et la tentation de s'élever vers le divin.

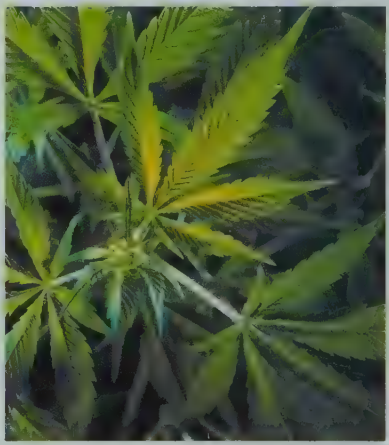

Qu'est-ce qu'une drogue?

Au XIX^e siècle, le mot « drogue » désignait en français toutes les préparations des apothicaires, puis il en vint, au cours du XX^e siècle, à s'appliquer plus étroitement à certaines substances qui modifient les états de conscience et dont l'usage régulier entraîne une dépendance. L'anglais *drug* signifiant à la fois « drogue » et « médicament » conserve, quant à lui, l'ambiguïté sémantique originelle.

Peu rigoureux scientifiquement, les termes « drogue » ou « stupéfiant » servent à caractériser une catégorie de produits, dont la définition est en dernier ressort de nature juridique, et qui relève à ce titre d'un régime pénal particulièrement sévère. En France, c'est le tableau B, institué par la loi de 1916 et complété par la loi de 1970, qui détermine cette liste de produits. On y trouve, en sus des trois grandes catégories originelles de drogues que sont le cannabis, la coca, l'opium et tous leurs dérivés, les produits synthétiques ou semi-synthétiques que les recherches de la science moderne ont peu à peu livrés à la curiosité humaine : le LSD, les amphétamines, l'ecstasy... Évolutive, cette liste

Les principes actifs du pavot blanc ou *Papaver somniferum* sont concentrés dans le suc de la capsule qui suinte après incision (à gauche). Séché et purifié, ce latex deviendra de l'opium prêt à l'usage.
Le cannabis ou chanvre indien (à droite) est la drogue la plus répandue sur la planète. Son principe actif, le tétrahydrocannabinol (THC), est contenu dans la résine sécrétée par la plante.
Les deux préparations psychoactives à base de cannabis les plus courantes sont l'« herbe » (feuilles et sommités florales séchées puis pulvérisées) et le « haschisch » obtenu par battage et roulage des sommités résineuses des plantes femelles.

est susceptible d'intégrer à l'avenir des produits que nous ne connaissons pas encore, tandis que le débat fait rage pour savoir si certains d'entre eux, le cannabis notamment, ne devraient pas en être exclus du fait de leur faible toxicité.

Indécise, la notion de drogue caractérise aussi bien des produits hypnotiques que des stimulants ou des hallucinogènes, aux pouvoirs addictifs très variés. Dans son sens actuel, le terme ne désigne qu'une petite sous-partie de l'immense réservoir de substances psychoactives d'origine naturelle, dont l'usage par les hommes, à des fins très diverses, remonte à la nuit des temps. Parmi elles, le cannabis, la coca et le pavot ont joué un rôle fondamental dans la vie des sociétés humaines. Leurs graines, leurs feuilles, leur suc ou leur résine recèlent des principes actifs, les alcaloïdes, qui en font de puissants modificateurs de conscience ainsi que de remarquables remèdes. Médicaments, coupe-faim, stimulants, dopants, elles s'intégrèrent aussi très tôt à des pratiques mystiques. Encadrés, maîtrisés et rattachés à une puissante symbolique religieuse et sociale, leurs usages pouvaient en revanche difficilement dériver vers des formes déréglées et déviantes.

L'*Erythroxylum coca* ou « coca bolivienne » (ci-dessus) et l'*Erythroxylum novogranatense*, appelée aussi « coca colombienne », sont les deux espèces riches en principe actif, la cocaïne. La teneur varie selon les échantillons et, en particulier, selon l'âge des feuilles récoltées, de cinq à vingt grammes par kilo. Les différentes formes de cocaïne obtenues par distillation des feuilles avec divers produits chimiques sont la pâte de coca (cocaïne base), la poudre ou chlorhydrate de cocaïne et le crack.

Le cannabis, une herbe des steppes

Retrouvées au Turkestan, les plus anciennes traces de *Cannabis sativa*, ou chanvre indien, remontent à 4000 avant J.-C. D'abord cultivée pour ses graines, son huile et pour sa fibre destinée au fourrage et à la fabrication des tissus, la plante figure comme sédatif et traitement de l'aliénation mentale dans la pharmacopée de l'empereur chinois Chen-Nong, vers 2700 avant J.-C. Ses grandes capacités d'adaptation expliquent qu'elle se soit largement diffusée, au gré des migrations et des échanges commerciaux, d'abord vers le nord de l'Inde, puis dans la direction du Proche-Orient et de l'Égypte, avant de gagner l'Europe occidentale au Ve siècle avant J.-C., *via* le royaume des Scythes et les rives de la mer Noire. Si le cannabis est cultivé un peu partout, les fortes variations de teneur en principe actif, liées à la nature des sols et au climat ainsi qu'aux différences de tradition culturelle, semblent réserver son usage comme psychotrope principalement à sa zone d'extension méridionale.

Cette gourde scythe a contenu des graines de cannabis, dont Hérodote atteste l'usage lors de rites funéraires : pour se purifier l'âme après un enterrement, les Scythes s'enivraient de leurs vapeurs. Mais l'allégresse qui en résultait était-elle due aux effets psychoactifs de la plante, ou aux vertus de la mise en scène ?

La plante des moines et des mystiques

Le chanvre faisait déjà partie des drogues sacrées des pharaons, comme en témoigne un papyrus égyptien daté de 1552 avant J.-C. L'*Atharva Veda*, recueil des textes sacrés du védisme rédigés vers 1500-1300 avant J.-C., célèbre les vertus mystiques du *bhang* – une préparation à base de cannabis– , qui favorise l'ouverture au divin. L'hindouisme emprunte à cette tradition l'usage religieux de la plante, à laquelle recourent les brahmanes pour la méditation.
Au VIe siècle avant notre ère, les moines bouddhistes s'inspirent à leur tour de cette pratique, fumant

Les mystiques soufis de l'islam (en bas, à droite) ont fait du cannabis un usage intensif. Le terme de haschisch évoque d'ailleurs l'une de ses sectes, celle des *hachichiyin* ou « mangeurs d'herbe », fondée en 1090 par le Perse ismaélien Hassan ben Sabah. Leur nom désignerait la boisson au haschisch que consommaient ses membres avant d'attaquer leurs ennemis sunnites. Connus pour leur sauvagerie, ils ont donné à la drogue une réputation de produit criminogène. Rien n'atteste cependant que ces « hachichins » aient fait usage de ce produit. Employé dans un sens métaphorique, ce nom leur aurait été attribué par ceux qui voyaient en eux de dangereux marginaux se comportant comme des dements pris de haschisch.

diverses préparations à base de cannabis. À partir du Ier siècle, ils emportent avec eux les graines sacrées dans leurs pérégrinations missionnaires vers la Chine, l'Indonésie et le Japon, étendant peu à peu les zones de culture à toute l'Asie du Sud-Est. Vers l'ouest et le sud, ce sont les marchands musulmans qui, du XIIIe au XVe siècle, diffusent le cannabis vers l'Afrique centrale et australe, ainsi qu'au Maghreb et dans les Balkans.

La plante prospère tout particulièrement en terre musulmane. Si le Coran condamne explicitement l'ivrogne et semble jeter par là l'opprobre sur le vin, le cannabis n'est mentionné dans aucun des textes sacrés de l'islam. Sa consommation semble avoir été d'abord réservée à l'élite sociale ou religieuse. Les mystiques la recherchent pour sa capacité à provoquer l'extase, ce qui explique qu'elle soit très répandue dans les régions imprégnées de mysticisme soufi, de l'Afghanistan à la Turquie.

Préparé en Inde depuis la plus haute Antiquité, le *bhang* est une boisson à base de lait et d'épices, mélangé à une pâte de feuilles de cannabis. La préparation peut également être fumée dans une pipe de type narguilé. Ces miniatures du XVIIIe siècle (page suivante) montrent que son utilisation, réservée à l'origine à la caste sacerdotale, a dérivé peu à peu vers des usages plus profanes. Séchée, malaxée, puis filtrée, la drogue est ici l'objet d'une préparation attentive et agrémente la vie courante.

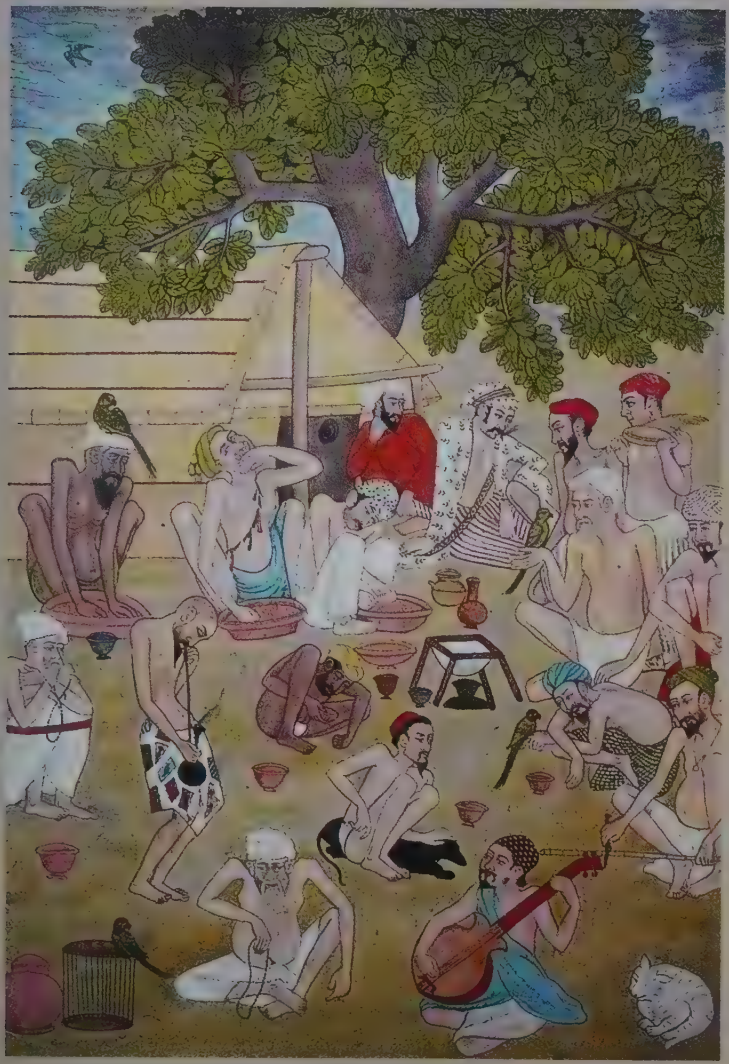

Ce bas-relief assyrien (VIIIe siècle avant J.-C.), provenant du palais de Sargon II à Khorsabad, montre deux fidèles apportant des offrandes au grand prêtre. Le premier tient dans ses mains un bouquetin et une fleur de mandragore ; le second brandit une tige de pavot, aisément reconnaissable à la forme arrondie des capsules. Ces plantes aux pouvoirs étonnants pouvaient à la fois symboliser le sacré, et être utilisées au cours des rituels.

Le pavot, «plante de la joie»

Les régions de culture du *Papaver somniferum*, ou pavot, recoupent pour partie la zone d'extension du cannabis, et les deux produits n'iront d'ailleurs pas sans mêler parfois leurs vertus envoûtantes. C'est probablement au VIe millénaire avant J.-C. que fut domestiquée cette plante dont les traces les plus anciennes remontent au XIe millénaire. Mais, comme pour le cannabis, les témoignages relatifs à l'utilisation de ses propriétés psychoactives sont largement postérieurs, et souvent d'interprétation difficile. À partir du foyer sumérien, le commerce du pavot se répand dans toute l'Asie Mineure jusqu'au nord de l'Égypte et vers la Perse, mais le chanvre lui est souvent préféré.

Déjà baptisé « plante de la joie » par les Sumériens et les Babyloniens, le pavot connaît un vif succès en Grèce, qui nous léguera le terme d'opium (de *opion*, « jus de pavot »). Mentionné dans la *Théogonie* d'Hésiode, au VIIIe siècle avant J.-C., son suc est peut-être la principale composante du *nepenthes* dont Homère écrit dans l'*Odyssée* qu'il

« éloigne toutes les peines ». À l'époque hellénistique, la plante est fréquemment associée aux rituels extatiques célébrés en l'honneur de Déméter, de Dionysos ou encore d'Orphée.

Si la médecine reste étroitement associée chez les Grecs aux pratiques religieuses, l'école hippocratique au Ve siècle avant J.-C. sait désormais attribuer au principe actif des plantes la guérison du malade. Dès lors, l'opium connaît une promotion décisive. Hippocrate et Aristote le mentionnent maintes fois comme remède souverain pour calmer les douleurs les plus variées, et Alexandre, qui s'en servait pour combattre ses migraines, aurait emporté la plante miracle avec ses troupes jusqu'en Asie centrale, puis en Inde. Au Ier siècle, *Sur la matière médicale* de Dioscoride confirme que l'opium est devenu un médicament courant, très apprécié des empereurs romains. Au siècle suivant, le médecin grec Galien invente la thériaque, un antidote contre les poisons à base de jus de pavot. Son succès ne se démentira pas durant des siècles.

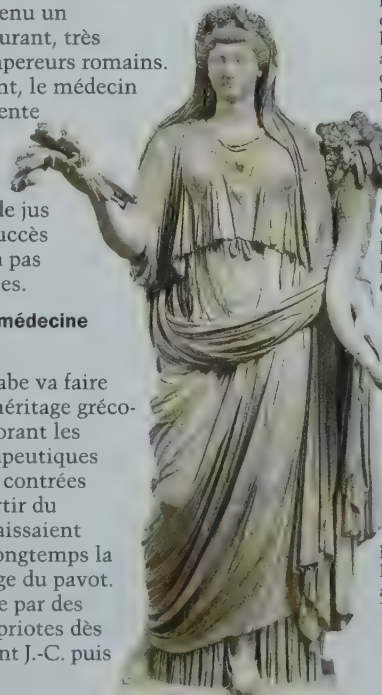

À l'époque mycénienne (1600-1100 avant J.-C.), des capsules de pavot ornaient déjà la couronne d'une déesse archaïque identifiée à Déméter. Sous l'Empire romain, Déméter/Cérès (en bas) est fréquemment représentée portant d'une main une corne d'abondance, symbole de fertilité, et de l'autre des tiges de pavot. Les multiples graines que contiennent ses cosses renvoient à la figure de la déesse nourricière. Mais l'opium du pavot évoque aussi le sommeil et la mort, ainsi que l'alternance des saisons. Il rappelle le rôle de médiation que joue la déesse entre le monde des vivants et celui des morts. Enlevée par Héphaïstos, sa fille Coré était devenue déesse des Enfers sous le nom de Perséphone. Dans le sanctuaire de Déméter à Éleusis, où la déesse avait trouvé refuge après ce drame, le pavot qui orne de nombreuses statues témoigne de cette dimension chtonienne. Il est d'ailleurs possible que certaines substances psychotropes, tels l'opium ou l'ergot de seigle, aient été intégrées au *kykeon*, la boisson consommée lors du rite d'initiation aux Mystères d'Éleusis.

L'opium dans la médecine arabe

La médecine arabe va faire bon usage de l'héritage gréco-romain en explorant les propriétés thérapeutiques de l'opium. Les contrées islamisées à partir du VIIe siècle connaissaient en fait depuis longtemps la culture et l'usage du pavot. Commercialisée par des marchands chypriotes dès le XVe siècle avant J.-C. puis

cultivée sur place, la plante faisait l'objet en Égypte d'un usage à la fois mystique et médicinal, jusque dans les circonstances les plus banales de la vie quotidienne – le papyrus d'Ebers (1552 avant J.-C.) conseille d'y avoir recours pour calmer les pleurs des jeunes enfants.

Mais c'est un savoir moins empirique que maîtrisent à partir du VIIIe siècle les savants arabes qui, tels Rhazès (v. 860-v. 923) et Avicenne (980-1037), préparent la thériaque de Galien pour soigner toux et diarrhées. À cette date, les principales zones de production du pavot – Égypte, Perse et Syrie – se situent en terres d'islam mais, après l'an mille, la plante commence à se diffuser dans le nord de l'Inde puis en Chine et en Indonésie. Au Proche-Orient, le succès de la plante déborde la finalité strictement médicale puisque, comme le chanvre, elle fait aussi l'objet d'une consommation récréative. Souvent mélangé à ce dernier ou à du tabac à partir du XVIe siècle, l'opium est fumé dans le narguilé, ou mangé par les *thériakis*, nom que l'on donne aux amateurs du produit dans l'Empire ottoman.

L'opium en Occident, une panacée

Grâce aux commerçants et explorateurs vénitiens, les savoirs conservés par la médecine arabe trouvent aussi un canal de diffusion en Europe. Le commerce de l'opium y est fermement établi dès le XIe siècle et intéresse autant les apothicaires et les droguistes que les alchimistes et les sorcières. À la frontière de la magie et de la médication, l'opium compte parmi les dizaines de substances naturelles dont on fait les onguents, les potions et autres élixirs, au même titre que d'autres plantes psychoactives, tels la jusquiame, la belladone, la mandragore ou l'ergot de seigle.

Dans l'Occident chrétien, il faut attendre la Renaissance pour que les propriétés de l'opium fassent l'objet d'une attention spécifique. Le mérite en revient principalement au médecin suisse Paracelse (1493-1541), qui ne peut concevoir de thérapeutique sans le *specific anodyn*, ou

Si l'usage médicinal du pavot ou de son suc, l'opium, est attesté depuis la plus haute Antiquité, la thériaque mise au point par Galien au IIe siècle est l'une des premières préparations médicamenteuses complexes qui associent l'opium à des dizaines d'autres ingrédients. Ce sont les médecins arabes qui, en recopiant et traduisant les manuscrits grecs anciens, assurèrent la transmission de la formule de ce médicament, dont ils firent un usage aussi large que les thérapeutes romains. Ce manuscrit arabe du XIIe siècle intitulé *Traité de la thériaque* illustre la préparation du produit par un laborantin, sous l'œil attentif de son commanditaire. En Europe, à l'époque moderne, il arrivait encore que la potion soit préparée en public par l'apothicaire, afin de prouver qu'aucun des précieux ingrédients n'avait été omis. Si la composition de la thériaque varia beaucoup, elle resta utilisée en Europe, notamment sous l'appellation de thériaque de Venise, jusqu'au début du XXe siècle.

teinture d'opium, qu'il a mis au point. À sa suite, ses confrères allemands, hollandais et anglais s'enthousiasment pour les vertus curatives de ce médicament miracle qui devient le produit phare de la pharmacopée. Vers 1660, le médecin anglais Thomas Sydenham élabore le *laudanum*, en diluant l'opium dans du vin de Málaga et en lui ajoutant de nombreuses épices. Prescrit à des personnalités comme Oliver Cromwell ou Charles II, le remède connaît un succès durable, qui participe de l'expansion conquérante des disciplines médicales.

L'opium tant vanté reste pourtant un produit rare et cher, réservé aux élites ou utilisé avec la plus grande parcimonie. Il faut attendre le XVIII^e^ siècle pour que les poudres du médecin anglais Dover lui assurent un début de démocratisation, puis le XIX^e^ pour qu'il revête le statut de remède à tout faire, sous forme de grains ou de teinture. Il commence alors à être concurrencé par un autre produit parvenu beaucoup plus tardivement en Occident : la coca.

L'Amérique du Sud : des plantes divinisées

Au XVI^e^ siècle, les Espagnols découvrent avec fascination la flore exubérante du Nouveau Monde,

Le conditionnement psychique par l'absorption de substances psychoactives fut très répandu sur le continent américain. Dans sa partie occidentale, de l'Équateur au Pérou, c'est la coca qui règne. Le *cocero* ou mâcheur de coca (à gauche, une statuette équatorienne) peut conserver pendant des heures dans sa joue, en la mastiquant de temps à autre, une boulette composée de feuilles de coca et d'un alcali (cendres, chaux…) destiné à libérer les principes actifs. Si cette pratique a surtout pour but de renforcer l'endurance dans les activités quotidiennes, les effets légèrement hallucinatoires de la coca peuvent favoriser les sensations de dédoublement psychique ou de dépersonnification, lors de divers rituels. Les chamanes d'Amérique du Sud (statuette en bas, à droite) ou du Mexique maîtrisaient parfaitement ce type d'expériences. Aptes à faire voyager leur âme vers d'autres mondes, par-delà l'enveloppe du corps humain, ils eurent souvent recours à diverses plantes hallucinogènes (peyotl, champignons psilocybes ou amanites tue-mouches, datura…) pour faciliter l'opération.

Ce tissage mexicain huichol représente la cueillette du peyotl, cactus mexicain, dont le principal alcaloïde est la mescaline. Rassemblés en cercle, les participants au rituel le consomment sous forme de purée ou de rondelles séchées (les *mescal buttons*), sous l'égide d'un chamane qui a pour tâche de contrôler le « voyage ». Chez les Indiens Huichols, la cérémonie d'initiation est précédée d'une longue période de préparation (jeûne, abstinence sexuelle…). Le peyotl peut aussi être consommé en d'autres occasions, notamment à des fins thérapeutiques.

et en particulier des plantes aux pouvoirs extraordinaires tels la coca, le peyotl ou les champignons hallucinogènes. Surtout présents en Amérique centrale, ces deux derniers sont utilisés comme de puissants modificateurs de conscience par les chamanes lors de cérémonies religieuses. Séchés puis ingérés, ils provoquent d'importantes modifications sensorielles – visions kaléidoscopiques, hallucinations auditives – qui donnent pleinement le sentiment d'entrer en contact avec le divin. Souvent confondus, le peyotl et le psilocybe mexicain faisaient l'objet d'un véritable culte dans les sociétés précolombiennes : pour les Aztèques les champignons étaient la chair même des dieux. Mais de toutes les plantes du Nouveau Monde, c'est surtout la coca qui, par son omniprésence et ses fascinantes propriétés, suscitera l'intérêt du colonisateur.

Une plante à tout faire : la coca

La culture de l'*Erythroxylum coca*, petit arbuste d'Amérique du Sud implanté sur les versants occidentaux des Andes, est restée jusqu'à aujourd'hui une culture presque exclusivement locale, en raison des difficultés d'acclimatation de la plante hors de son terreau d'origine. Mais, comme pour les autres drogues, son usage remonte aux temps les plus anciens, au moins à 3000 ans avant J.-C. Cette plante aux mille pouvoirs, dont les Incas ont cherché à développer la culture et qu'ils ont soumise à l'impôt, était déjà très largement consommée avant la fondation de leur empire. Les populations andines ont coutume d'en mâcher les feuilles sous forme de boulettes en des occasions très diverses, telles que le travail au champ, les veillées, les rituels religieux. Son usage en effet leur permet selon le contexte de résister à la faim, à la fatigue, de soigner certaines maladies, mais aussi d'entrer en communication avec les ancêtres ou les esprits divins. Elle joue ainsi un rôle central dans les cérémonies religieuses, où l'on a coutume de brûler des feuilles de coca pour invoquer les morts. Son intérêt économique n'est pas moindre : la récolte, comme la distribution et la conservation des réserves, fait l'objet d'un soin jaloux. La plante imprègne si intimement le quotidien des hommes qu'il ést fréquent qu'on les enterre avec des feuilles de coca.

Voyant en cette plante un « talisman du diable », une partie du clergé espagnol ne manque pas de réclamer son éradication, mais les intérêts économiques en jeu sont trop puissants. Si les champignons et le peyotl sont bien interdits, la coca, en revanche, suscite les convoitises : non seulement l'Église elle-même finit par prélever une dîme sur les récoltes, mais les colons comprennent vite que la plante

La culture et l'usage de la coca ont perduré à travers les siècles. « Les Indiens, note un voyageur français vers 1850, mêlent la coca avec une petite portion de chaux et en portent constamment un sac dans leurs excursions; ils en prennent de trois à six fois par jour. [On] raconte qu'un Indien, âgé de 62 ans, [...] employé à des travaux

permet aux Indiens de supporter les plus durs travaux, et peut, grâce à l'impôt, financer la colonisation. Avec la fondation des *haciendas cocaleras*, la culture de la coca connaît alors une nouvelle impulsion, et l'on voit même aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles se développer des régions de monoculture du cocaier en Bolivie et au Pérou. Mais ce n'est qu'au début du siècle suivant que voyageurs et savants occidentaux commencent à la destiner aux pharmacopées européennes, avant que la découverte de son principal alcaloïde, la cocaïne, ne lui assure un succès plus sulfureux.

fatigants pendant cinq jours, ne prit aucune autre nourriture et ne cessa de travailler que pendant deux heures chaque nuit ; immédiatement après, il fit en deux jours un voyage de trente-trois lieues. » Ci-dessous, en Bolivie vers 1930, des lamas transportent la récolte de coca.

« L'opium précipite des familles entières dans la ruine, provoque la perte de tous les biens et détruit l'homme. Il corrompt la chair et le sang jusqu'à ce que la peau leur pende du corps et laisse voir leurs os nus comme des billettes de bois. Lorsque le fumeur a mis en gage tous ses biens, il est prêt à en faire autant avec sa femme et à vendre ses filles. »

John Thomson, *The Land and the People of China*, 1876

CHAPITRE 2

NAISSANCE D'UN FLÉAU : L'OPIOMANIE EN ASIE ET EN CHINE

Marchands de mort ou de rêve ? Si, en Europe, la caricature se fait l'écho du cynisme meurtrier des Occidentaux qui exportent l'opium vers la Chine, d'autres images manifestent dans le même temps une fascination pour l'exotique rituel de l'opiomane. À la réalité souvent sordide les photographes préfèrent le raffinement du décorum.

Si le phénomène de l'accoutumance qu'entraînent l'opium et ses dérivés était connu dès l'Antiquité, le risque d'une dépendance pathologique et prolongée est resté réduit tant que la consommation est demeurée ponctuelle, maîtrisée et contenue par la faible disponibilité de la drogue. Sans doute, des usages récréatifs sont attestés précocement, tant en Asie Mineure qu'en Inde, en Grèce ou à Rome, mais ils étaient le plus souvent le fait de petits groupes et se limitaient à certaines occasions. Le XIXe siècle marque un changement profond, avec le développement, en Chine, d'une consommation massive et compulsive, détachée du lien social qui jouait auparavant un rôle modérateur : c'est la définition même d'une nouvelle forme de pathologie, à la fois individuelle et sociale, que l'Occident baptisera bientôt : « toxicomanie ».

Après avoir incisé à l'aide d'un couteau les capsules de pavot, ce jardinier turc (ci-dessous) récolte le suc qui en suinte dans un récipient. Depuis l'Antiquité, l'opium de Turquie, l'un des plus titrés en morphine avec l'opium afghan, était très apprécié, et vendu dans toute l'Europe, ainsi qu'en Extrême-Orient. Au début du XXe siècle, il alimentait encore l'industrie pharmaceutique européenne, mais, entre-temps, la production asiatique avait pris son essor.

Les origines de l'opiomanie en Asie

Ce n'est pas en Chine mais sans doute en Indonésie qu'est apparue la mode de fumer l'opium, jusqu'alors généralement bu, prisé ou mangé. À la fin du XVIIe siècle, des voyageurs occidentaux remarquent en effet que les habitants de Java ont pris l'habitude de fumer du tabac – introduit en Asie par les Espagnols et les Portugais – en le mélangeant à de l'opium. Remède efficace contre la malaria mais aussi source de plaisir, ce tabac opiacé est vendu dans des tavernes spécialisées, les *opium dens*. Contrôlé à l'origine par les marchands arabes, qui importent la drogue du Proche-Orient, le commerce de l'opium est repris en main au XVIe siècle par les Portugais, qui développent la production locale dans

Riches ou pauvres, les opiomanes sacrifient au même rituel : allongé sur le flanc, le fumeur prélève à l'aide d'une aiguille une boulette de *chandoû* qu'il fait rôtir à la flamme de la lampe, jusqu'à l'obtention de la consistance désirée. Il fourre alors la pâte fondante dans le fourneau de sa pipe pour la replacer aussitôt sur la lampe, afin de prolonger la cuisson pendant l'inhalation. Maîtriser la gestuelle demande un long apprentissage et la nausée guette souvent le débutant. Le fumeur endurci, lui, peut aligner sans dommage plusieurs dizaines de pipes en une séance, jusqu'à trente grammes d'opium par jour. La cérémonie se déroule en groupe ou individuellement, chez soi ou dans une fumerie. Les plus aisés font aménager chez eux une pièce réservée à cet usage, sans dédaigner les séductions des établissements spécialisés. Ces derniers, parfois d'un luxe inouï et dotés de noms poétiques, tel le *Pavillon des rêveries nuageuses*, offrent aussi les services d'une maison de thé : jeunes filles accortes, jeux et musique. L'opium, réputé pour ses vertus aphrodisiaques – les courtisanes, il est vrai, comptaient parmi les rares femmes à en user –, aurait plutôt des effets inhibants.

la région de Malwa, au nord-ouest de l'Inde. L'opium est ensuite échangé en Indonésie, avec d'autres produits indiens, contre les précieuses épices.

Au XVII[e] siècle, les Hollandais, nouveaux maîtres de la région, intensifient la production du Bengale et déploient le commerce de l'opium vers les Philippines puis vers Formose et le sud de la Chine. À la fin du siècle, on trouve des populations fumeuses d'opium dans une zone qui s'étend de l'archipel indonésien jusqu'au Fujian et au Guangdong, en passant par la Malaisie et les Philippines. Et si le cœur de la Chine reste encore épargné, les empereurs mandchous, qui prennent possession des régions méridionales dans les années 1680, jugent la situation suffisamment préoccupante pour promulguer, dès 1729, le premier édit interdisant le commerce de l'opium en Chine.

Le troisième acte du drame va se jouer avec l'entrée en scène des Britanniques, qui monopolisent depuis 1715 les échanges avec la Chine. Comprenant le profit qu'ils peuvent tirer du commerce de l'opium, ils cherchent à s'assurer la domination

des principales régions de culture du pavot situées au Bengale et contrôlées par un Empire moghol en déclin. Sur l'initiative du président de l'East India Company, Robert Clive (1726-1774), Londres se décide à intervenir militairement. La victoire de Plassey, en 1757, assure aux Britanniques la domination de cette région et, à terme, le contrôle des meilleures terres à opium du monde, autour de Patna, Bénarès et Agra.

L'opium, nerf du commerce colonial

Dans un premier temps, la production d'opium indien reste modeste, environ 140 tonnes par an, dont une petite partie est consommée sur place à des fins médicinales, et l'essentiel exporté vers l'Indonésie et la Chine. C'est le fort déficit commercial avec ce dernier pays qui décide les officiels de la compagnie à promouvoir la drogue dans l'empire du Milieu. Grands acheteurs de thé, de soieries, de laques et de rhubarbe, les Anglais n'arrivent guère en effet à placer leurs produits dans un pays traditionnellement fermé aux étrangers. La vente illicite de l'opium indien doit permettre d'équilibrer les comptes et d'éviter la fuite de devises.

Au XIXe siècle en Inde, la fabrication de l'opium est devenue une véritable industrie, qui emploie des milliers d'ouvriers. Rudyard Kipling a laissé une description saisissante de la manufacture d'opium de Ghazipur, près de Bénarès, dans la région du Gange qui concentre les principales zones de production du pavot. Après la récolte, le latex recueilli sur les capsules est séché pendant un mois puis envoyé dans les fabriques locales pour subir de longues opérations de pétrissage. L'opium destiné à l'exportation est ensuite façonné en boules ou en galettes, que l'on enveloppe dans des pétales de pavot séchés.

Devenu gouverneur du Bengale en 1772, et dirigeant de l'East India Compagny l'année suivante, Warren Hastings obtient de Londres en 1775 le monopole de la compagnie sur le contrôle, l'achat et la livraison à Calcutta de la récolte d'opium, et cherche activement à conquérir le marché chinois. L'opium est-il prohibé par l'empereur ? La compagnie ne veut pas le savoir, qui se contente de vendre la drogue à Calcutta, laquelle est ensuite transportée jusqu'aux côtes chinoises par d'intrépides *country traders*, les marchands privés. Dans les années 1820, ces derniers mettent au point, pour limiter leurs coûts, les fameux clippers, longs bateaux élancés et nerveux, capables de déjouer pirates et typhons. Une fois parvenus devant Canton, seul port ouvert aux étrangers, leurs navires livrent les marchandises

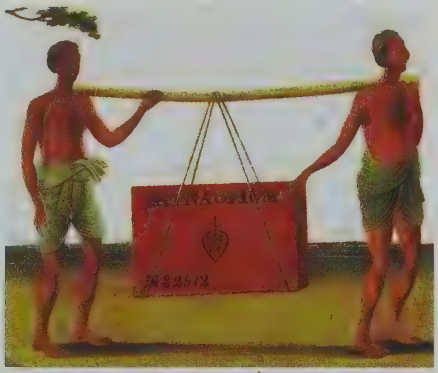

À tous les stades de la production, la marchandise est soigneusement contrôlée, afin de vérifier que ni son poids ni sa qualité n'ont été altérés. Les compagnies jouent là leur réputation, notamment pour les exportations à l'étranger, où le label officiel de l'East India Company (ci-dessus) représente un gage d'excellence. Réputé pour sa finesse et sa saveur incomparables, l'opium du Bengale est très recherché. Même quand la production chinoise décollera et pourra prétendre rivaliser en qualité avec celle de l'Inde, les fumeurs les plus raffinés (ou les plus snobs) continueront d'exiger du « bénarès ». En Inde, en revanche, l'opium n'est pas autorisé sous sa forme fumée, et reste cantonné aux usages médicaux.

autorisées, tandis que l'acheteur chinois fait discrètement décharger sur une jonque, en échange d'espèces sonnantes et trébuchantes, les caisses d'opium frappées du sceau de l'East India Company. Parfaitement au courant de ce trafic, les mandarins chargés de surveiller le port ferment les yeux en échange de cadeaux d'usage.

La compagnie est bientôt victime de son succès : appâtés par ce juteux marché, les marchands privés tels William Jardine et James Matheson tentent de casser le monopole de l'East India en exportant à moindre coût vers la Chine l'opium de Malwa. Cette concurrence féroce entraîne la croissance spectaculaire de la production et des exportations, qui passent d'environ 200 tonnes en 1808 à près de 3 200 en 1838. Non seulement le trafic de l'opium se dissémine tout au long des côtes chinoises, jusqu'à la région d'Amoy, mais une vague d'opiomanie déferle sur le sud du pays. Les raisons médicales ne suffisent plus à expliquer ce qui apparaît bien comme une véritable mode, aux conséquences sanitaires dévastatrices.

L'opium fabriqué en Inde et exporté sous forme de boules ou de galettes est un produit brut, impropre à la consommation. Sa transformation en opium à fumer ou *chandoô* est un processus long et complexe, effectué dans les pays importateurs, le plus souvent par des Chinois. Cette miniature anglo-chinoise du XIXe siècle résume les principales étapes de l'opération de raffinage, qui a pour but d'éliminer les impuretés et d'obtenir un produit subtilement dosé en alcaloïdes. Les boules d'opium brut sont d'abord cassées en deux, pour que l'on puisse récupérer la pâte molle contenue à l'intérieur.

La réaction des Chinois et les guerres de l'Opium

Les Anglais n'ignorent pas les effets néfastes de l'opium. Mais leur morale s'arrête à la lisière de leurs intérêts commerciaux : le coût croissant de la conquête de l'Inde rend indispensable d'équilibrer le budget colonial grâce aux ventes d'opium indien. Les autorités chinoises, elles, ne manquent pas de s'alarmer des progrès d'un « poison », qui non seulement altère la santé des populations mais risque de déséquilibrer la balance commerciale du pays, jusqu'alors largement excédentaire. Dès 1799, la législation anti-opium est renforcée : les marchands de Canton ont l'interdiction d'acheter l'opium et de recevoir des navires qui en transportent. Mais ces mesures restent vaines : l'éloignement de la cour impériale, la corruption de nombreux mandarins et l'engouement des Chinois pour

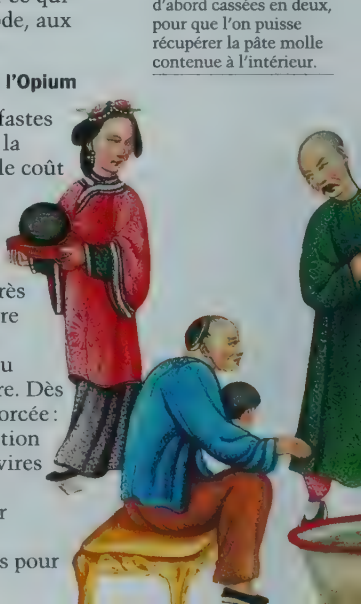

la drogue laissent encore espérer de beaux jours aux trafiquants. Pourtant, l'empereur envoie à Canton en 1839 Lin Tsê-Hsu, mandaté pour mettre fin au scandaleux commerce. L'énergique commissaire exige qu'on lui livre sur-le-champ tout l'opium détenu par les marchands et jette à la mer les quelque 20 000 caisses que ceux-ci s'étaient résignés à lui abandonner. Après une telle provocation un conflit semble inévitable. En Angleterre, des voix dont celle de Gladstone, jeune espoir du parti conservateur, ont certes déjà commencé à dénoncer l'iniquité du commerce de l'opium mais, poussant à la guerre, le lobby colonial refuse d'accepter la fin des exportations d'opium exigée par Lin.

La première « guerre de l'Opium » oppose, de 1839 à 1842, une Grande-Bretagne conquérante à un Empire chinois déterminé mais affaibli. La déroute est presque totale. Par le traité de Nankin, signé en 1842, la Chine est contrainte d'ouvrir cinq ports aux navires britanniques et cède Hong-Kong. Non seulement

La pâte d'opium est ensuite bouillie et malaxée jusqu'à obtention de la consistance désirée, puis dissoute dans de l'eau et soigneusement filtrée. Enfin, on laisse fermenter la pâte, après l'avoir battue pour l'aérer. L'ensemble de ces opérations peut prendre près d'une semaine. Le produit obtenu, de couleur brun foncé, ressemble un peu à du cirage et dégage une forte odeur. Il arrive aussi que le *chandoû* soit mélangé à du tabac.

les marchandises anglaises ont trouvé une voie de pénétration dans l'empire du Milieu, mais le trafic de l'opium, ignoré par le traité, peut reprendre en toute impunité. De fait, les exportations d'opium indien connaissent une nouvelle croissance, atteignant une moyenne annuelle de 3 300 tonnes dans les années 1850. Souvent falsifiée par les *dealers* chinois, la drogue peut se vendre à bas prix et gagner ainsi une clientèle populaire.

Malade de son inertie, la Chine est de plus en plus sous la coupe des puissances étrangères : de 1856 à 1858, la « guerre de l'Arrow », ou deuxième guerre de l'Opium, a pour origine la volonté des Français et des Britanniques de forcer plus encore les portes du marché chinois. Elle se solde par le traité de T'ien-Tsin, qui ouvre onze nouveaux ports au commerce occidental et autorise cette fois de manière officielle l'importation de l'opium en Chine, théoriquement à des fins médicales, dans les faits pour tout usage. À partir de 1858, la Chine connaît un véritable âge d'or de l'opium, dont la consommation devient un problème de santé publique.

Déclenchée le 4 septembre 1839 par les clippers d'opium cherchant à se ravitailler, la première « guerre de l'Opium » dépasse bien vite le seul enjeu de la drogue. En portant les combats jusqu'à Shangai, les Anglais veulent en effet forcer la Chine à ouvrir ses ports à leurs produits. La gravure ci-dessus montre un steamer armé de l'East India Company détruisant les jonques chinoises dans la baie d'Anson, le 1er janvier 1841. Elle témoigne de l'enchevêtrement des intérêts militaires et commerciaux, tout comme de l'inégalité du rapport de force.

Les autres territoires d'Asie du Sud-Est, et tout particulièrement l'Indochine, perle de l'Empire colonial français, ne sont pas épargnés par le fléau : importé de Chine, des Indes ou d'Iran, l'opium est fumé au Laos, au Cambodge et au Viêt-Nam par des Chinois expatriés qui ont communiqué ce goût aux élites locales. En Indochine aussi, la drogue sert à financer la colonisation ; en 1882, les Français instaurent en Cochinchine une Régie de l'opium, étendue en 1897 à l'ensemble de la colonie par le gouverneur général Paul Doumer. Chargée de l'achat du produit brut, la Régie reçoit également le monopole du raffinage et de la vente. En 1914, ses gains représentent plus du quart du budget de la colonie.

Zé vos dis qu'il faut, qué vo ach'té ce poisonne to d'suite, no vollons qué v mpposonnez vo véritablement, pou queno avions du the bocoupe pou dégerer onfortéblement nos **Beef - SteaKs**!...

Cette caricature française (ci-contre) dénonce le cynisme des marchands anglais. Mais sans doute faut-il n'y lire qu'un signe de l'âpre rivalité commerciale que se livrent les deux nations dans cette région du monde, pour la domination du commerce avec la Chine. En Angleterre, la politique de l'opium ne fait pas l'unanimité. C'est ainsi que Gladstone déclare à la Chambre des communes le 12 mars 1840 : « Et tandis qu'eux, les païens, les barbares semi-civilisés ont la justice de leur côté, nous autres chrétiens éclairés et civilisés poursuivons des objectifs en complète contradiction avec la justice et la religion [...], une guerre tout à fait inique en son origine, et qui couvrira ce pays d'une disgrâce permanente. » Le ministre des Affaires étrangères, Palmerston, se défend en soulignant qu'interrompre les exportations d'opium indien vers la Chine aurait pour seule conséquence d'y faire entrer l'opium turc et persan.

On trouve des fumeurs dans toutes les classes sociales, même si l'habillage du rituel varie d'un milieu à l'autre. Aux plus riches, le décorum, les tenues recherchées, le matériel ouvragé, même si certains lettrés préfèrent la sobriété d'une pipe de bambou et d'une chambre isolée ; aux plus modestes, les tavernes sordides où l'on fume allongé sur une méchante natte un produit fortement altéré. Les plus célèbres fumeries se trouvent à Shangai, devenue, après le traité de T'ien-Tsin (1858), le centre névralgique du commerce avec l'étranger et une capitale du vice. On y aurait recensé en 1876 près de 1 700 établissements. Dans certaines régions, le recours à l'opium reste motivé par des raisons médicales, notamment dans les vallées humides du Sichuan où sévissent malaria et dysenterie. Mais l'on cherche plus souvent dans la drogue un passe-temps agréable, parfois une source d'inspiration ou le moyen de se délester des soucis quotidiens. Ce cliché illustre une pratique socialisée et conviviale qui n'exclut ni la lecture ni la conversation. L'opiomanie se fait « fléau » lorsque le fumeur cherche à fuir le lien social et la réalité.

1858-1906 : la Chine livrée à l'opium?

La première conséquence du traité de T'ien-Tsin est le développement spectaculaire de la production d'opium chinois, amorcé dès les années 1840, mais en croissance forte à partir de 1858. Source inespérée de taxation pour l'administration impériale, la culture du pavot et l'industrie de l'opium se développent dans de nombreuses provinces, notamment dans le Sichuan et le Yunnan, qui produisent bientôt un opium presque aussi réputé que le bénarès ou le malwa, et bien meilleur marché. Menacés dans leur suprématie, les marchands anglo-indiens répliquent en augmentant leur propre production. En 1888, leurs exportations vers la Chine atteignent leur maximum, soit 5 507 tonnes. Mais à cette date la production chinoise s'élève déjà à 13 333 tonnes par an. À la fin du siècle, la Chine produit près de 85 % de ses besoins intérieurs.

D'abord restreinte aux provinces côtières du sud-est de la Chine, l'opiomanie devient un fléau national, s'étendant jusqu'à la lointaine Mandchourie. Est-ce à dire que toute la population est touchée? Au début du XX^e siècle, le nombre de fumeurs réguliers est estimé à 20 millions de personnes, sur une population d'environ 432 millions d'habitants : à peine 5% du total. Mais si l'on se rappelle que les femmes et les enfants ne fument pas, et que certaines régions rurales ne sont guère concernées par la mode de l'opiomanie, cela signifie qu'ailleurs, notamment au Jiangsu, au Sichuan, au Fujian et dans les grandes villes, un pourcentage important de la population masculine adulte, parfois plus de la moitié, s'adonne à l'opium.

Symptôme de la décadence nationale, la drogue est accusée de tous les maux : c'est à elle, estiment nationalistes et réformateurs, que l'on doit la pénétration étrangère, les défaites militaires, la misère du peuple ou la corruption des élites. Le problème est bien sûr plus complexe, mais il est vrai qu'à l'aube du XX^e siècle l'opiomanie est suffisamment répandue pour cristalliser toutes les inquiétudes.

S'il reste possible au sage de maintenir une consommation raisonnable, la plupart des fumeurs réguliers ont à craindre un avenir des plus sombres. Décharné, le teint bilieux, le cerveau embrumé, parfois réduit à la mendicité, l'opiomane invétéré constitue au XIX^e siècle un type social banal de la rue chinoise et une figure répulsive fréquemment invoquée par la littérature réformatrice.

Plusieurs facteurs vont alors se conjuguer pour susciter enfin une réaction de la part des autorités. En premier lieu, on voit se développer en Angleterre, sous l'égide des Églises protestantes alertées par leurs missionnaires, une vigoureuse croisade anti-opium, bientôt relayée par les États-Unis. Mais c'est surtout le désir de réformer l'empire et d'échapper à la tutelle étrangère qui provoque en Chine, le 20 septembre 1906, la publication d'un édit interdisant la consommation de l'opium. C'est la toute première étape d'un mouvement de prohibition appelé à se généraliser de par le monde. Au cours du XIX^e siècle, l'Occident a en effet découvert à son tour les mirages et les dangers de ce nouveau poison.

Hâves, le regard vide, ces opiomanes javanais du début du XX^e siècle semblent conjuguer les effets de la misère sociale et des ravages de l'opium. Les fumeurs les plus pauvres doivent souvent se contenter de racler au fond des pipes l'âcre résidu que l'on appelle le *dross*, ou endurer les souffrances du manque.

Le glissement insidieux de l'automédication à des usages plus aventureux fait naître de nouvelles tentations. L'ère des voyages et de la colonisation met l'Europe en contact avec des pratiques exotiques attrayantes. Exhumées de l'antre des apothicaires, les drogues se parent de mille visages tout à la fois séducteurs et inquiétants. Les bouleversements culturels et sociaux de la révolution industrielle se chargeront de les révéler à un plus large public.

CHAPITRE 3

CURIOSITÉS OCCIDENTALES : VERS DE NOUVEAUX USAGES

Dans cet autoportrait probablement dessiné sous l'influence du haschisch (à gauche), Baudelaire s'est représenté plus haut que la colonne Vendôme, illustrant le fantastique pouvoir d'illusion d'une drogue dont il condamnait les mirages. C'est plutôt la fumerie d'opium que favoriseront les écrivains de la fin du siècle (à droite).

« Ô juste, ô subtil, ô puissant opium »

À l'origine des premières consommations expérimentales de drogues, il est fréquent que l'on trouve une cause médicale, ou le désir de remédier à une douleur physiologique ou morale. En Angleterre, l'opium est présent dans toutes les pharmacies, sous forme de grains, de laudanum ou de préparations diverses. En France, s'il est moins répandu, nombreuses sont les officines qui délivrent laudanum ou dormant, un sirop hypnotique à base de pavot. Des décès suspects, dus à des surdosages accidentels, alertent bien la profession médicale, mais les mises en garde resteront longtemps vaines, tant il est vrai que ce remède à tout faire reste une évidente solution de facilité, surtout dans un contexte de misère sociale. Libéralement prescrit par les médecins, il séduit aussi la bonne société. Des ecclésiastiques, des hommes politiques usent de doses énormes pour combattre des douleurs diverses, et ne font pas mystère de leur opiomanie.

Surtout les drogues commencent à faire l'objet d'un usage purement récréatif. En Angleterre, « l'ivrognerie » au laudanum gagne les milieux ouvriers, car ce produit est bien meilleur marché que le gin ou la bière. À l'exemple de leurs contemporains, plusieurs artistes et écrivains ont recours à l'opium, tels Charles Dickens, Walter Scott, Elizabeth Barrett Browning, ou John Keats. Certains sont séduits par les effets de la drogue au point d'en faire un usage chronique, voire d'y puiser leur inspiration.

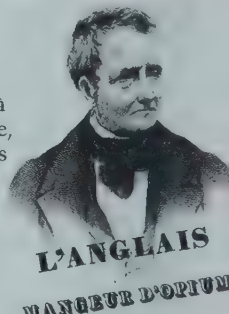

Au début du XIXe siècle, le laudanum de Sydenham, vendu dans de petits flacons de verre, fait partie de la pharmacopée d'urgence, comme le prouve cette mallette de voyage d'un pharmacien anglais (à gauche). Utilisée pour soulager toutes sortes de douleurs, la préparation est consommée de manière aussi banale que plus tard l'aspirine. Ainsi, rien d'étonnant à ce que le jeune Thomas De Quincey (ci-dessus) ait spontanément recours à ce remède lorsqu'il souffre d'une névralgie faciale. Mais alors que son ami Samuel Coleridge cherche toute sa vie à justifier par des causes médicales une dépendance au laudanum dont il a honte, De Quincey admet, lui, avoir trouvé « le secret du bonheur dont les philosophes avaient disputé pendant tant de siècles ».

C'est à Thomas De Quincey qu'il revient d'avoir, le premier en Occident, couché par écrit les réflexions que lui inspira sa longue et douloureuse passion pour l'opium, dont il évoque les délices et les affres dans ses *Confessions d'un Anglais mangeur d'opium*, publiées à Londres en 1822. Le recours à l'opium lui fut à l'origine dicté par une cruelle névralgie faciale, mais bien vite le plaisir spécifique que procure la drogue est apprécié et recherché comme tel. Une nouvelle forme de volupté s'invente ici, redoublée du plaisir de transmuer en mots des sensations merveilleuses et déroutantes. Ami de De Quincey et grand amateur de laudanum, Samuel Coleridge avoue pour sa part avoir trouvé dans l'opium l'inspiration visionnaire de son poème *Kubla Khan*.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les lecteurs de De Quincey ou de Coleridge fussent séduits par leurs descriptions oniriques. Lorsque paraît en 1828 *L'Anglais mangeur d'opium*, librement traduit par le jeune Alfred de Musset, la tradition de l'opium littéraire est encore balbutiante en France, et le

Ce tableau de Hogarth, de la série du *Mariage à la mode* (1743), illustre une tentative de suicide au laudanum, dont le flacon vide vient de rouler aux pieds de la désespérée. À très fortes doses, l'opium peut entraîner un décès. En France, le législateur assimila cette drogue à un poison en décidant de l'agréger, comme la morphine, à la liste des substances vénéneuses. La loi du 19 juillet 1845 renforça leur contrôle à la vente, marquant ainsi le premier jalon de la législation sur les stupéfiants. Pourtant, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, leur délivrance resta plutôt aisée.

produit, moins répandu qu'en Angleterre, n'a séduit qu'une petite poignée de marginaux, tel le poète Alphonse Rabbe, ou l'auteur des *Scènes de la vie de bohème*, Henri Murger. Le récit de De Quincey va susciter les premières vocations expérimentales.

Les drogues de l'exploration intime

Plus que l'opium, c'est le haschisch qui mobilise les curiosités françaises, en raison notamment de la pénétration française en Algérie à partir de 1830 et des recherches que lui a consacrées à son retour d'Égypte l'aliéniste Joseph Moreau de Tours. Publié en 1845, son ouvrage *Du haschisch et de l'aliénation mentale* fait de cette drogue l'instrument privilégié pour comprendre les

En 1853, un jeune chef de clinique, Jean Martin Charcot, expérimente sur lui-même les effets du haschisch tout en couchant ses impressions sur le papier. Les premiers mots (en haut, à gauche) sont à peine lisibles : « Quel désordre d'idées ! et cependant quel agréable festonnage… » Puis le crayon dérape dans un tourbillon de fantasmagories.

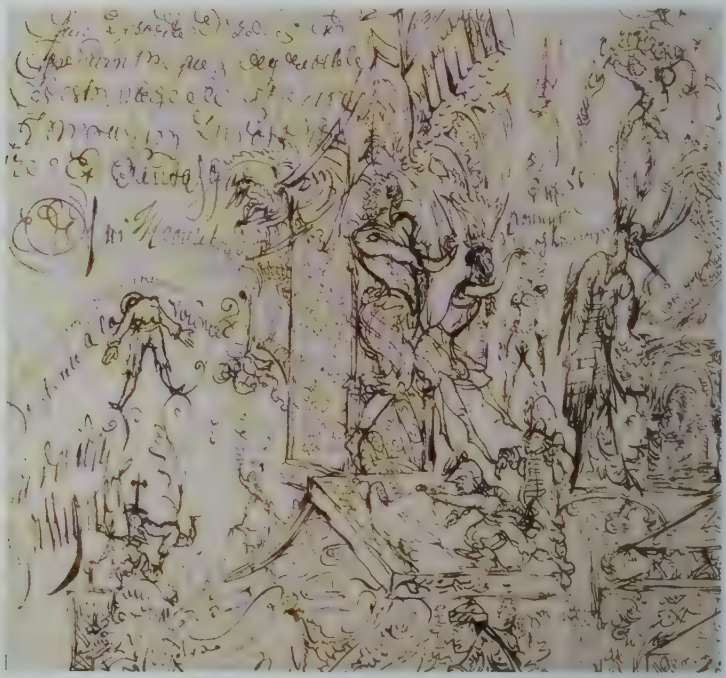

mécanismes de la folie, car elle est susceptible selon lui de provoquer chez l'homme sain une « folie artificielle » et, chez l'aliéné, une folie de substitution apte à le guérir.

De la théorie médicale aux expérimentations, il n'y a qu'un pas, vite franchi. Au sein du Club des Haschischins qu'il préside avec un autre spécialiste du haschisch, le docteur Louis Aubert-Roche, leurs amis et connaissances sont bientôt initiés aux mystères de la drogue. À partir de 1845, leurs fantasias se déroulent de manière régulière chez le peintre Fernand Boissard, dans l'hôtel de Pimodan, quai d'Anjou, sur l'île Saint-Louis. Baudelaire, Nerval, Gautier, Delacroix, Daumier, Balzac et beaucoup d'autres encore viennent y déguster le *dawamesc*, une confiture verte à base de pistache, d'épices et de résine de cannabis. Après l'ingestion, les invités, renversés sur de vastes divans, attendent la montée des sensations : hilarité, modifications sensorielles, béatitude puis abattement, parfois aussi visions terrifiantes, tel est le cycle généralement décrit. Tous n'apprécient pas : d'emblée réticent, Balzac ne renouvellera pas l'expérience, trop attaché à l'intégrité de sa conscience et de sa volonté. Mais d'autres développent une intéressante réflexion morale et esthétique, dont Théophile Gautier, auteur en 1838 d'une nouvelle intitulée *La Pipe d'opium*, et qui publie en 1846 un conte fantastique consacré aux soirées de l'hôtel de Pimodan : *Le Club des Haschischins*. Charles Baudelaire en tire une morale plus pessimiste. N'ayant consommé de haschisch qu'à titre ponctuel et expérimental, l'auteur des *Fleurs du mal* use surtout de laudanum à partir des années 1840, pour soigner la syphilis qui le ronge. En 1860, son éditeur publie *Les Paradis artificiels*, compilation d'un texte de 1858 sur le haschisch et d'un résumé commenté des *Confessions* de De Quincey. Sans doute éblouie par la beauté du style, la postérité a tôt fait d'y lire un véritable panégyrique des drogues, mais la condamnation est en réalité très ferme. Obsédé par la fuite du temps et le spectre de l'impuissance,

Habillé en Oriental, probablement à l'époque de son voyage en Turquie (1852), Théophile Gautier est représenté fumant une pipe qui contient peut-être un tabac mêlé d'opium ou de haschisch : c'est du moins ce que suggère la pose rêveuse et méditative. Au début du XIXe siècle, le rituel asiatique de l'opium est encore largement inconnu, et seuls quelques originaux tels l'écrivain Alphonse Karr ou l'archéologue Paul-Émile Botta le pratiquent. Le premier inspire à Gautier son récit *La Pipe d'opium*, mais le mode d'absorption usuel en Occident demeure l'ingestion.

Le thème des Orientaux s'adonnant à l'opium ou au haschich est très tôt un poncif de la littérature ou de la peinture orientalistes. En 1784, l'écrivain Jan Potocki note lors d'un voyage en Turquie et en Égypte : « Je veux vous parler d'une débauche fort commune ici : celle de l'opium. On désigne ceux qui y sont adonnés par le nom injurieux de *thiriaki*, que quelques-uns se font gloire de porter. Les moins aisés et les plus fainéants d'entre-eux se rassemblent dans un endroit nommé *tiriak-ciarsi*. Là, passant continuellement de l'exaltation des sens au sommeil et du sommeil à l'exaltation, ils abrègent volontairement leurs jours pour pouvoir les passer dans un oubli parfait d'eux-mêmes. » Dans ce tableau intitulé *La Pipe d'opium*, le peintre a ajouté au thème de l'ivresse thébaïque celui de la sensualité féminine. Dans une chambre de harem, cette *houri* tirant sur son narguilé semble plus inviter, en effet, à la volupté des sens qu'à la méditation. En Europe, les femmes seront longtemps accusées d'être les principales propagatrices de la drogue. Les représentations privilégient d'ailleurs souvent les figures féminines.

Baudelaire accuse l'opium et le haschisch de dilapider les richesses de la psyché humaine, et oppose à l'implosion du moi suscité par les drogues la chaude expansion de l'ivresse alcoolique.

Émancipée de la tutelle médicale, la drogue offre à un siècle épris d'individualisme de nouveaux continents intérieurs à explorer. Figures de l'homme libre et sans préjugé, attentifs aux manifestations de leur moi intime, l'artiste ou l'écrivain jouent d'autant plus un rôle pionnier en ce domaine que leur œuvre est là pour ennoblir leurs expériences. Après les « grands ancêtres », De Quincey, Coleridge ou Baudelaire, les drogues séduisent la bohème littéraire et artistique. Alcoolique notoire, Edgar Poe a sans doute été un adepte de l'opium, qu'il introduit souvent dans son œuvre pour évoquer

Cette caricature romantique sous-titrée « Un écrivain qui a depuis dix ans l'intention de travailler » illustre à merveille les propos de Baudelaire relatifs aux effets inhibants de l'opium. Passé le temps de l'engouement et des « grandes expériences », on voit poindre ici le thème de la drogue comme dérobade face à la vie ou à la création.

un climat fantastique ; consommateur occasionnel de haschisch et partisan du « dérèglement raisonné de tous les sens », Arthur Rimbaud consacre à cette drogue son poème « Matinée d'ivresse ». L'univers loufoque d'Alfred Jarry n'est pas étranger aux dérèglements provoqués par l'opium, tandis que Jean Lorrain dédie une partie importante de son œuvre à un produit plus original, l'éther, dont il célèbre, de même que Guy de Maupassant, la glaciale ivresse.

Intitulé *Les Fleurs du sommeil*, ce tableau, qui associe les charmes vénéneux de la drogue et ceux du corps féminin, évoque irrésistiblement les vers célèbres de Baudelaire, dans son poème des *Fleurs du mal*, « Le Poison » : « L'opium agrandit ce qui n'a pas de bornes, / Allonge l'illimité, / Approfondit le temps, creuse la volupté, / Et de plaisirs noirs et mornes / Remplit l'âme au-delà de sa capacité. » Cette lourde guirlande de fleurs qui s'évapore en volutes de fumée jette un pont entre les expériences du début du siècle, encore très cérébrales et contrôlées, et les voluptés plus délétères de la fumerie d'opium Belle Époque.

Les sortilèges de l'Extrême-Orient

En cette fin du XIX^e siècle, l'ouverture à l'Orient et l'introduction en Europe de la fumerie d'opium à la mode asiatique vont renouveler les pratiques comme les thématiques littéraires. Jusque-là réservée à une petite élite artistique, la drogue récréative séduit de nouveaux milieux, notamment ceux en contact avec l'Extrême-Orient. Dans l'Indochine française, en effet, c'est toute la société coloniale – militaires, fonctionnaires, commerçants – qui se prend d'engouement pour ce passe-temps exotique, que la curiosité, l'ennui, le snobisme ou la mélancolie, inhérents à l'exil, rendent si attrayant. Et même si la vente et la consommation d'opium restent théoriquement interdites aux Européens, la mode de la fumerie ne tarde pas à se répandre d'abord sur place, puis en métropole, en même temps qu'elle imprègne de manière obsédante la littérature coloniale.

Dans les ports où mouillent les navires en provenance d'Asie, à Marseille, à Toulon, à Brest, à Nantes, puis bientôt à Paris, on ouvre des établissements où *midships* et officiers de marine taquinent le bambou en galante compagnie. Vice exotique au rituel fascinant, la « mode de la fumerie » fait la une de l'actualité, et gagne les milieux artistiques et littéraires, en même temps qu'elle séduit une élite mondaine

avide de plaisirs sophistiqués. On fume à Montmartre et à Montparnasse, chez André Salmon, Guillaume Apollinaire, Max Jacob, chez Francis Picabia… Colette, Willy, Picasso, Francis Carco ou Léon-Paul Fargue ne dédaignent pas, à l'occasion, de tirer sur la pipe, non plus que Paul-Jean Toulet ou Modigliani. On fume chez soi, entre amis, ou dans les fumeries semi-clandestines. On fume aussi dans les beaux quartiers, où les plus

riches aménagent, comme en Orient, des salons privés destinés à ce seul usage.

Si la France, en raison de ses liens privilégiés avec l'Indochine, est la nation la plus touchée, le phénomène n'est pas exclusivement hexagonal. Dans les pays d'immigration chinoise, en Angleterre et aux États-Unis notamment, on trouve

Dans les premières années du XX^e siècle, la fumerie d'opium devient un thème médiatique, en même temps qu'un motif littéraire. Cette gravure du *Petit Parisien* montrant, en 1907, « Une fumerie d'opium en France » laisse entrevoir une Chine de pacotille et un vice d'élégants dépravés. Mais l'opium a aussi des adeptes plus exigeants. Si Paul Bonnetain dans *L'Opium* (1885), Daniel Borys dans *Le Royaume de l'oubli* (1909) ou Jane de la Vaudère dans *Folie d'opium* dénoncent déjà les ravages de la drogue, d'autres préfèrent communier dans une même éthique d'opiophiles distingués. On retrouve en effet du *Fumeurs d'opium* de Jules Boissière (1896) au *Livre de la fumée* de Louis Laloy (1913), en passant par le *Fumée d'opium* de Claude Farrère (1904), le même sentiment orgueilleux d'appartenir à une communauté d'initiés, la même sagesse « orientale », faite de détachement et de hauteur de vue, le même désir de maintenir à l'égard de l'opium un rapport sobre et maîtrisé, à mille lieues d'une conduite pathologique. La plupart de ces écrivains sont d'anciens fonctionnaires coloniaux ou des officiers de marine.

les premières fumeries d'opium dans les quartiers misérables, fréquentées par le prolétariat asiatique, à San Francisco, à New York, ou dans l'East End à Londres. Dans la capitale britannique, le quartier sordide de Limehouse focalise l'attention, mi-horrifiée mi-fascinée, de l'opinion publique tandis que Soho, haut lieu des théâtres et de la prostitution, abrite des fumeries plus huppées, où, comme à Paris, l'aristocratie ou la haute bohème aiment à s'encanailler dans un décor vaguement oriental. Moins portée qu'en France sur les vertus de la fumée, la littérature anglo-saxonne du tournant du siècle compte tout de même quelques grandes figures d'écrivains opiomanes. Arthur Symons (1865-1945), notamment, le traducteur anglais des *Paradis artificiels* qui écrit plusieurs poèmes sur l'opium, ou encore Park Barnitz, auteur en 1901 d'une ode à l'opium intitulée *The book of Jade*, et qui mourra dans un état de délabrement avancé, sans doute victime des nombreuses drogues consommées tout au long de sa vie.

La diffusion de la fumerie en Occident illustre l'état d'un monde de moins en moins cloisonné, où les hommes, les marchandises, mais aussi les mœurs circulent de plus en plus vite. Toutefois si l'Occident commence à se soucier du spectre de « la drogue », c'est aussi qu'il a vu naître en son sein de nouveaux produits et de nouveaux modes de consommation, encore plus inquiétants.

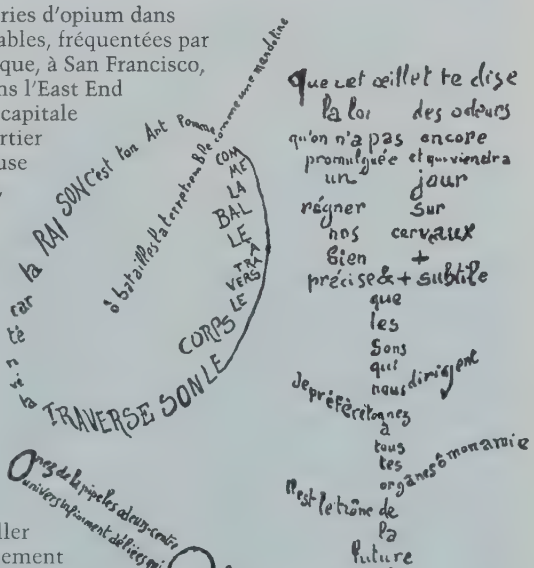

Si Apollinaire n'est pas opiomane, il fréquente souvent, comme tous ses amis artistes, les fumeries d'opium. Ce calligramme de 1914 est selon l'auteur un « petit poème idéogrammatique bien niçois et qui est en forme d'un œillet, d'une figue et d'une pipe à opium ». Adressé à sa maîtresse, Lou, il recèle d'évidents sous-entendus érotiques.

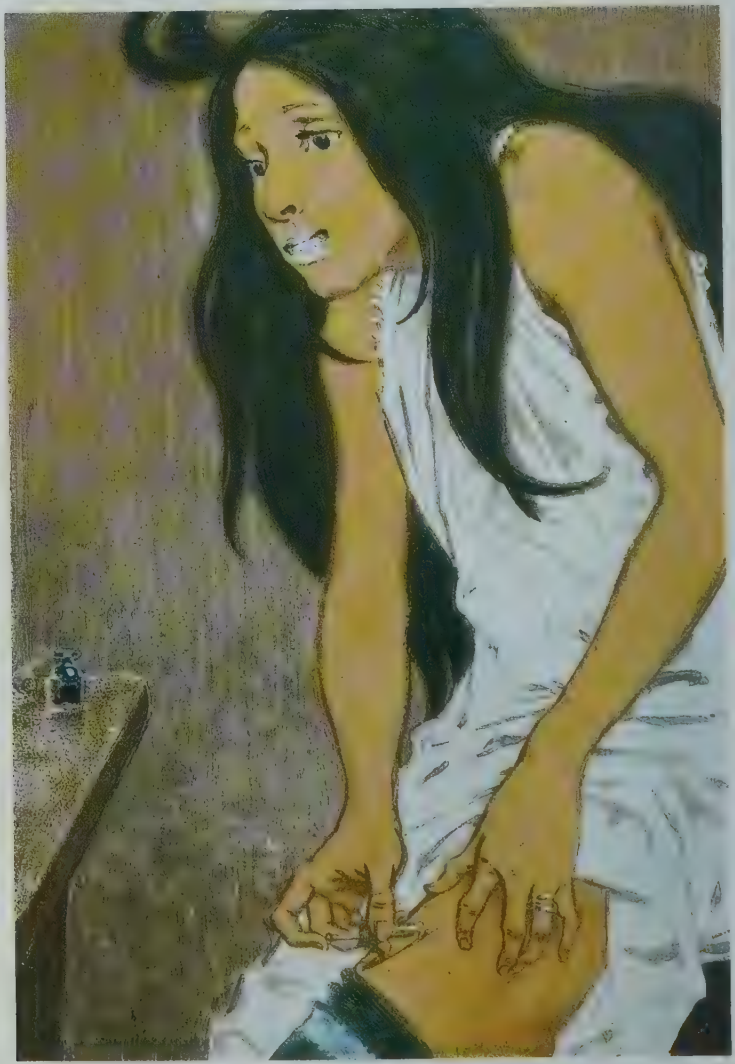

De plus en plus fasciné par les drogues exotiques, l'Occident met à profit son savoir scientifique pour fabriquer et diffuser de nouveaux médicaments psychoactifs. En même temps que l'on découvre les redoutables effets de ces stupéfiants, se définit une nouvelle pathologie, la toxicomanie, qui justifiera ensuite les appels à la prohibition.

CHAPITRE 4

L'OCCIDENT APPRENTI-SORCIER

Le « juste, subtil, puissant, opium » cher à De Quincey se mue en sinistre poison quand on découvre les dépendances pathologiques qu'il peut entraîner. Mais ce sont surtout les formes de consommation « dévoyées » qui suscitent l'émotion du public. À gauche, *La Morphinomaniaque*, de Grasset, vers 1870.

Les drogues dans l'ère de la science

Au début du XIXe siècle, la chimie découvre l'existence des alcaloïdes, principes actifs des végétaux, que l'on sait désormais extraire. L'opium en contient pour sa part près d'une trentaine, dont la codéine, la thébaïne, la papavérine et, le plus actif, la morphine. En 1804, un médecin de l'armée de Napoléon, Armand Seguin, réussit à l'isoler, mais c'est à un chimiste de Hanovre, Friedrich Sertürner, qu'il revient de lui trouver son nom de baptême : *Morphium*, en hommage au dieu des Songes Morphée. Les effets de la morphine sont dix fois plus rapides que ceux de l'opium. Avec la première injection d'acétate de morphine réalisée par le médecin écossais Alexander Wood, une formidable médication contre la douleur est désormais disponible.

Les résistances, pourtant, ne manquent pas, notamment chez les praticiens : à leurs yeux, la douleur du patient est, au mieux, négligeable et le plus souvent un symptôme utile, voire une expiation nécessaire. Déjà invoqués pour refuser l'utilisation chirurgicale de l'éther ou du chloroforme, ces arguments continueront d'être utilisés contre la morphine jusqu'au milieu du XXe siècle par les médecins les plus conservateurs. Mais le droit de ne pas souffrir participe trop évidemment de la conquête du bien-être individuel pour qu'il n'assure pas au nouvel analgésique un succès croissant. De fait, les prescriptions de morphine se banalisent pour soulager les douleurs aiguës, colique néphrétique, cancer en phase terminale, mais aussi des maux chroniques tels que migraine et insomnie.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les drogues sont encore délivrées de manière très libérale par les médecins (en bas, à gauche : une ordonnance de Sigmund Freud prescrivant de la cocaïne en 1893). C'est surtout la mise au point, vers 1850, de la seringue hypodermique par le médecin lyonnais Charles Gabriel Pravaz qui assure à la morphine une promotion thérapeutique décisive. Désormais, cette drogue s'administre surtout en injection, essentiellement par voie sous-cutanée ou intramusculaire.

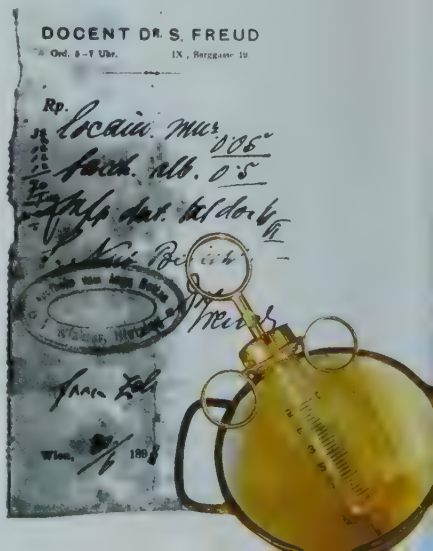

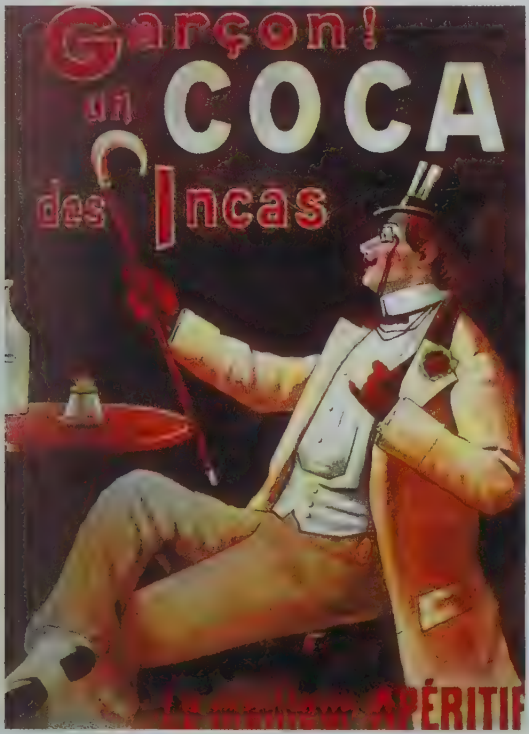

Comme la plupart des drogues, la coca et la cocaïne sont considérées avec bienveillance avant qu'on ne découvre leurs effets secondaires. En 1870, un préparateur en pharmacie d'origine corse, Angelo Mariani, exploite les vertus stimulantes de la coca du Pérou en créant le vin Mariani, un tonique à la fois remontant et apéritif. Vantée par toutes les personnalités de l'époque, la boisson fait des émules (à gauche, une publicité de la Belle Époque pour le « Coca des Incas »). Beaucoup plus puissante, la cocaïne suscite l'intérêt puis la méfiance, comme l'illustre le parcours de Sigmund Freud. Dans les années 1880, le jeune aliéniste viennois expérimente sur lui-même les effets euphorisants et stimulants du produit, dont il devient un consommateur régulier. Mais l'enthousiasme initial se tempère bien vite. Après avoir prescrit de la cocaïne à son ami Ernst Von Fleischl-Marxow pour tenter de le débarrasser d'une intoxication à la morphine, le futur inventeur de la psychanalyse constate de graves réactions psychotiques, et prend ses distances avec le redoutable alcaloïde.

Cocaïne et héroïne

La science n'en finit pas de livrer de nouveaux médicaments miracles. En 1859, un chimiste viennois du nom d'Albert Niemann réussit à isoler la cocaïne, l'alcaloïde le plus actif de la coca. Le succès du nouveau produit reste d'abord modeste : on l'utilise comme anesthésiant local, notamment en ophtalmologie et en oto-rhino-laryngologie puis comme tonique pour redonner des forces aux vieillards et aux convalescents. Dans le dernier tiers du siècle, toutefois, la cocaïne gagne des adeptes. Souveraine contre la fatigue, l'abattement

ou les états d'âme, elle est très appréciée des professions médicales et intellectuelles, qui tel Sigmund Freud n'hésitent pas à pratiquer une automédication sauvage.

Au début des années 1890, enfin, les laboratoires Bayer mettent au point un dérivé de la morphine, commercialisé à partir de 1898 sous le nom d'héroïne, forgé sur l'allemand *heroisch* qui signifie « héroïque ».

Encore plus puissant que la morphine, le remède suscite de grands espoirs pour le traitement de la toux, de la tuberculose et des maladies respiratoires, ainsi que pour la guérison des… morphinomanes. Car en même temps que se sont diffusés ces nouveaux médicaments, leurs curieux effets sur certains patients n'ont pas manqué d'intriguer puis d'effrayer.

Inquiétudes médicales : la reconnaissance des nouvelles pathologies

Les médecins en viennent à caractériser une nouvelle maladie : la morphinomanie. Non que la profession ait ignoré jusque-là les phénomènes d'accoutumance provoqués par les opiacés : le terme de « narcotisme » était employé dès la fin du XVIII[e] siècle, et la Chine offrait le triste spectacle d'une « intoxication » de masse. Mais seul l'abus était habituellement considéré comme dommageable, et un usage raisonné demeurait envisageable. À partir des années 1850, le regard change. On commence à décrire avec précision les symptômes provoqués par une consommation prolongée d'opium ou de morphine : dépendance psychologique et physiologique, accoutumance de l'organisme, qui

Des recherches sur la morphine sont menées dès les années 1870 par l'Anglais Wright, mais c'est Heinrich Dreser, chimiste de la société allemande Bayer, qui, en 1898, met au point l'héroïne. Il ne s'agit pas cette fois d'un alcaloïde de l'opium mais d'un dérivé de la morphine obtenu par diacétylation, d'où son appellation fréquente de diacétylmorphine. Comme le montre cette publicité vantant vers 1900 divers produits Bayer, l'héroïne est alors considérée comme un inoffensif remède contre la toux, guère plus dangereux que l'universelle aspirine, mise sur le marché la même année.

rend nécessaire d'utiliser des doses croissantes pour obtenir les mêmes effets, syndrome de manque en cas de privation brutale. Puis la réflexion se déplace du produit vers l'usager : ce n'est plus seulement la substance elle-même qui est incriminée mais l'appétence vicieuse et pathologique de certains individus pour les « poisons de l'esprit ». La preuve en est que la plupart des malades soignés à la morphine n'éprouvent aucune difficulté à se sevrer une fois le traitement terminé, tandis qu'une poignée d'autres développent un goût immodéré pour leur drogue. Ceux-là sont désormais appelés « morphinomanes », à la suite des travaux du médecin allemand Edouard Levinstein, qui publie en 1875 un ouvrage très remarqué : *Sur la morphine*. Traduit en France deux ans plus tard, il fait rapidement école, et l'on forge bientôt, sur la même

Ces « possédés de la morphine », inspirés du roman du même nom de Maurice Talmeyr, illustrent le nouveau portrait en négatif du « drogué ». « Si vous rencontrez un morphinomane [...], précise une brochure préventive vers 1907, l'homme sera abruti, il sera sale, sa chevelure sera en désordre, sa mise débraillée, son haleine fétide, tout en lui sera repoussant. » Quant aux femmes, elles se font remarquer, écrit un médecin, par leur défaut absolu de tout désir de plaire.

racine, les termes « éthéromanie », « cocaïnomanie », « héroïnomanie » puis, en 1909, « toxicomanie », lequel désigne l'appétence générique pour les toxiques.

La théorie de la dégénérescence propose une grille d'interprétation commode : proche parent de l'alcoolique, dont on répertorie à la même époque les tares supposées, le toxicomane est un dégénéré, dont le vice fait peser une lourde menace sur l'avenir de la race, puisque les lésions débilitantes engendrées par sa néfaste habitude sont considérées comme héréditaires. Armés d'un portrait aussi répulsif, nombreux sont les thérapeutes à tirer la sonnette d'alarme. Et si aucun n'envisage de pouvoir se passer de si précieux auxiliaires de la médecine, plusieurs réclament un renforcement de la législation, qui restreindrait la facilité d'accès aux produits, encore grande à la fin du XIX^e siècle.

Une vague de toxicomanies au tournant du siècle ?

Est-ce à dire que les usages de stupéfiants et leur corollaire pathologique, la toxicomanie, sont en progression constante ? En France, comme en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis, il est vrai que les drogues gagnent de nouveaux territoires sociaux. D'abord consommée par des malades qui y ont pris goût lors d'un traitement, la morphine est désormais très appréciée des bourgeoises neurasthéniques, des femmes du monde en mal de sensations fortes ou des poètes décadents.

Les conflits armés, notamment la guerre de Sécession et la guerre de 1870, ont également contribué à diffuser la drogue parmi les blessés, de même que la médicalisation croissante de la société rend le produit accessible à des cercles plus larges. Toutefois, si les drogues sont incontestablement en progression, l'émotion médiatique apparaît disproportionnée. En tout état de cause, les statistiques présentées par les thérapeutes restent insignifiantes : les cas se comptent par dizaines plus que par milliers, et les chiffres qui circulent dans la presse – on parle de 1 200 fumeries d'opium à Paris, de 60 000

« La même femme qui eut pris un amant au siècle dernier prend une piqûre de morphine », se désole un journaliste en 1892. Vénéneuse figure de décadence, la morphinée hante la conscience fin-de- siècle. La littérature à sensation – avec *La Comtesse Morphine*, de Mala de Bassilan (1885), ou *Morphine*, de Dubut de Laforêt

morphinomanes rien que pour la capitale – sont parfaitement fantaisistes. Cependant, le sentiment que la drogue est en train de contaminer l'ensemble de la société devient prédominant.

Après la vogue de la morphine et celle de la fumerie d'opium, une troisième « épidémie » vient conforter cette crainte. À partir des années 1910, la cocaïne se diffuse dans le monde de la noce et de la nuit. À Paris, elle règne sur Montmartre et ravage le milieu de la prostitution, de même qu'à Londres, où actrices, danseuses et « artistes » de tout poil apprécient la pincée de « coco » avant un spectacle ou une nuit de débauche : le produit est réputé pour

(1891) – la décrit sous les traits d'une goule plus ou moins putain ou d'une aristocrate dévoyée et prosélyte. Dans ce tableau d'Albert Matignon intitulé *La Morphine* (1905), la volupté née de la drogue s'assimile à un transport érotique. Sur la table trempe encore la seringue dans une fiole de morphine.

ses effets stimulants et aphrodisiaques. Avec ce glissement vers les bas-fonds sociaux, les drogues prennent un visage plus trouble, qui les associe désormais à l'univers du crime et de la luxure. Nombreux sont alors les médecins, journalistes ou hommes politiques qui, en Europe comme aux États-Unis, pensent qu'il est temps de réagir.

Le mouvement pour la prohibition des drogues

Dès 1906, les États-Unis ont souhaité épauler la Chine dans son difficile combat contre l'opium. Ils vont être le fer de lance de la lutte pour l'établissement d'une législation internationale. Il est vrai que, depuis les années 1870, la société

« Les nègres toqués de cocaïne représentent une nouvelle menace venue du Sud », titre le *New York Times* du 24 juin 1914 (ci-dessus). « Homicides et folie en hausse chez les classes populaires noires, car la "prise" a remplacé le whisky. »

"FIENDS" ARE A NEW SOUTHERN MENACE

anity Increasing Among Lower Class Blacks Be-
ey Have Taken to "Sniffing" Since Deprived
of Whisky by Prohibition.

américaine a découvert elle aussi l'inquiétante progression des drogues : non seulement la morphine et la cocaïne sont vendues sans aucun contrôle par les nombreux charlatans qui prospèrent dans ce pays, mais plusieurs minorités ethniques sont accusées de propager le goût des stupéfiants : les Mexicains fumeurs de marijuana, les Noirs adeptes de cocaïne et surtout les Chinois amateurs d'opium, de plus en plus nombreux à s'installer sur la côte Ouest. Le drame de la toxicomanie ne pouvait qu'émouvoir les courants puritains déjà sensibles au problème de l'alcool. Deux hommes proches de cette mouvance vont jouer en ce domaine un rôle déterminant : le Dr Hamilton Wright, chargé des questions de l'opium au département d'État, et le révérend Charles Brent, qui fera de la lutte contre les drogues le combat de toute une vie.

À partir de 1898, les États-Unis contrôlent les Philippines où l'opiomanie fait des ravages. La question d'une action concrète se pose. En 1905, à la demande du président Theodore Roosevelt, une commission officielle visite le sud de la Chine et l'Indonésie ; elle estime dans son rapport que jusqu'à 40 % des populations locales sont victimes de l'opium. Sens du business – le désir d'implanter les intérêts américains en Asie n'est pas absent de ce combat – et moralité se conjuguent pour enclencher une nouvelle croisade : les États-Unis réclament la tenue d'une conférence internationale sur la question des drogues.

Les grandes puissances européennes et les pays d'Asie et d'Amérique concernés à des titres divers par le problème de l'opium se réunissent à Shangai en février 1909. Deux camps s'affrontent, celui des « prohibitionnistes », mené par la Chine et les États-

Cette scène du film *The Dividend* (en bas, à gauche), tourné à Hollywood en 1916, représente des femmes blanches, abruties par l'opium, dans une fumerie tenue par des Chinois. Le discours antidrogue qui se construit au début du XX^e siècle, tant en Europe qu'aux États-Unis, brandit fréquemment l'argument du « péril de l'étranger » pour en appeler à des mesures coercitives. À ceux qui font remarquer que l'opium ou le haschisch ne sont pas plus dangereux que l'alcool il est rétorqué que l'Occident a déjà ses propres toxiques, et qu'il n'est pas souhaitable de multiplier les tentations. La stigmatisation des « drogues » s'apparente ainsi souvent à une diabolisation sans nuance, qui extrapole des phénomènes en réalité très circonscrits et confond dans un même regard réprobateur plusieurs figures de « déviants » : le criminel, la prostituée, l'homosexuel, l'étranger, le drogué.

Unis, et celui des pays producteurs et des métropoles coloniales qui, telles la France et l'Angleterre, souhaitent préserver le *statu quo*. Il faudra attendre la conférence de La Haye, en décembre 1911-janvier 1912, pour que ces premiers efforts trouvent une traduction concrète. Une convention y est votée, par laquelle les pays signataires s'engagent à adopter une législation pour contrôler la production, le commerce et l'usage de l'opium, de la morphine et de la cocaïne. À cette date, les restrictions sur la vente libre des produits stupéfiants se sont déjà multipliées, au Canada et en Australie notamment. Aux États-Unis, vingt-neuf États ont déjà considérablement limité la diffusion de la cocaïne et de l'opium. Reste à harmoniser la législation au niveau fédéral : c'est fait en 1914 avec le Harrison Narcotic Act, qui contrôle sévèrement la circulation et la vente des stupéfiants, et n'en autorise que les usages médicaux.

Dans le journal catholique conservateur *Le Pèlerin* (en bas), le célèbre dessinateur Henriot dénonce « La cocaïne ou le nouveau cancer », illustrant des poncifs qui avaient cours depuis le début des années 1910. La première vignette représente un chimiste que l'on devine allemand et qui s'apprête à inonder la France de ses drogues malfaisantes ; un soldat « boche » (troisième vignette), reconnaissable à son casque à pointe, se chargera de trafiquer la terrible « koko ».

En Europe, les pouvoirs publics ont commencé à réagir. En France, plusieurs scandales dans la marine coloniale, et notamment l'affaire Ullmo, en 1907, ont abouti, dès l'année suivante, à la restriction du commerce de l'opium. Mais les textes demeurent épars, incomplets, inefficaces. Enclenchée en 1911, la campagne pour l'adoption d'une loi de prohibition trouve son terme en pleine guerre mondiale, alors que l'on s'inquiète de l'effet délétère sur l'armée des « poisons boches » : morphine et cocaïne. Votée sans débat par le Parlement, la loi de 1916 punit, outre « l'usage en société », le commerce et la détention

Quant au spectre du déclin démographique (au centre), il hantait depuis le siècle précédent toutes les consciences politiques. Il servira de principal argument aux partisans d'une législation prohibitionniste.

Cette caricature intitulée « Boîte de nuit : les raffinés » représente un noceur blasé : « La coco me dégoûte, se plaint-il en légende, la morphine me laisse froid. » Au début du XXe siècle, la drogue faisait souvent figure de vice élitiste, surtout répandu chez les intellectuels – d'où la métaphore fréquente des « poisons de l'esprit ». La morphinomanie de certains médecins, l'opiomanie d'une poignée d'écrivains ou d'officiers donnaient le sentiment que la fleur de la nation était atteinte. En France, c'est l'affaire Ullmo, en 1907, qui alimenta tout particulièrement cette crainte. Officier impécunieux, Benjamin Ullmo avait dérobé des codes secrets de la marine française, qu'il projetait de vendre aux Allemands. Lors de son procès, il se défendit en invoquant ses habitudes d'opiomane, lesquelles lui auraient fait perdre tout sens des valeurs morales. L'argument ne lui épargna pas la prison mais installa dans l'esprit du public l'idée que la drogue pouvait dérégler ceux à qui étaient confiées de lourdes responsabilités. L'année d'après, on attribua l'échouage du navire *La Nive*, dans la rade de Toulon, à l'opiomanie du capitaine.

frauduleuse de « substances vénéneuses », réservant leur seul usage légal à une médecine sous haute surveillance.

En Grande-Bretagne, le Dangerous Drug Act de 1920 officialise les restrictions du temps de guerre. En 1922, tous les États signataires à La Haye ont appliqué la convention. Seule l'Allemagne résiste, car elle est l'un des premiers producteurs mondiaux de cocaïne et d'héroïne. En 1929, elle se dote à son tour d'une législation restrictive. En matière de drogues, le monde est désormais entré dans le « siècle des policiers ».

POLICE MAGAZINE

POISON BLANC (voir page 5)

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, partout des barrières se dressent pour entraver la progression de ces « poisons de la modernité » que sont devenues les drogues. Le rempart législatif suffira-t-il à juguler le fléau ? Hélas, les espoirs sont vite déçus, d'autant que l'on découvre peu à peu les effets pervers de la prohibition.

CHAPITRE 5

LE TEMPS DES PROHIBITIONS

La cocaïnomane et le trafiquant (à droite, Lucky Luciano après son arrestation en 1936) : deux symboles de la drogue de l'entre-deux-guerres. Le sujet devient aussi un grand thème de faits divers et de romans policiers. Concurrent de *Détective*, *Police Magazine* consacre de nombreux articles aux méfaits des nouveaux « poisons ».

En Europe, à peine l'armistice de 1918 signé, et bien que l'époque soit marquée par le deuil et par les incertitudes de l'avenir, une frénésie d'oubli et de fêtes s'empare de la population. À Montparnasse, à Montmartre, à Soho, dans les quartiers chauds de Berlin, artistes et fêtards célèbrent la fin de la guerre en s'enivrant de jazz et de plaisirs nocturnes.
La cocaïne devient le stimulant vedette des Années folles. De vigoureuses campagnes de presse dénoncent cette nouvelle offensive toxique. Malgré les récentes lois, les stupéfiants continuent de circuler en abondance, tant en Europe qu'en Asie et aux États-Unis. La guerre elle-même est accusée d'avoir favorisé la diffusion de la morphine, abondamment utilisée sur le front. Et si les médecins cherchent de plus en plus à limiter les prescriptions d'opiacés, pour éviter tant les procès que les accusations de propager la toxicomanie, le corps médical ne peut stopper les pratiques frauduleuses, ni la dépendance que développent certains patients aux médicaments de substitution :

Les années 1920 voient fleurir « une littérature de la cocaïne », qui relance le thème de l'épidémie de stupéfiants (ci-dessous : une illustration du roman de Claude Henrio, *Cocaïne ou les égarés*, 1929). Dès 1922, Victor Margueritte avait dépeint dans son best-seller *La Garçonne* un Paris mondain gangrené par la drogue, opium et cocaïne, tandis qu'en 1924 Victor Cyril et le docteur Bergé dénoncent dans un essai à succès, les ravages de *La Coco, poison moderne.*

Eucodal, Pantopon, et parfois barbituriques, inventés au début du XXe siècle. Véritables « *dealers* en blouse blanche », les plus malhonnêtes d'entre eux alimentent un lucratif commerce d'ordonnances de complaisance, grâce auxquelles nombre de toxicomanes peuvent continuer à se procurer leur produit.

Le développement du trafic international

C'est dans l'entre-deux-guerres que s'organisent véritablement les circuits internationaux. Jusque-là, le commerce clandestin de la drogue restait semi-professionnalisé, aux mains de bandes sans grande envergure, pour lesquelles il n'était qu'une activité d'appoint, souvent complémentaire de la prostitution. À partir des années 1930, le syndicat du crime, lui-même en voie de constitution, fait main basse sur la distribution. À Paris, le réseau corse et marseillais qui a pris possession de Pigalle mêle étroitement ses activités de proxénétisme au trafic de stupéfiants : le milieu des « filles » fonctionne ainsi comme un vaste vivier de revendeuses et de consommatrices. Mais c'est bientôt Marseille qui devient le pôle national et même mondial du marché de la drogue, et qui bénéficie de collusions occultes entre le Milieu et les autorités publiques. Deux grands trafiquants marseillais, Paul Bonaventure Carbone et Louis-François Spirito, font régulièrement la une de l'actualité.

Aux États-Unis, le commerce des stupéfiants connaît une professionnalisation parallèle. D'abord aux mains de gangsters juifs, Jack « Legs » Diamond, Meyer Lansky ou Louis « Lepke » Buchalter, cette activité prend vraiment son essor en 1933, avec la fin de la prohibition sur l'alcool. Les Italo-Américains entrent alors en scène pour développer, sous la houlette du redoutable Lucky Luciano, un commerce hautement rentable. Bientôt, le pays devient le premier marché mondial des drogues.

En 1925, pour relancer des ventes en perte de vitesse, *Le Petit Journal* ouvre une vaste enquête sur la cocaïne. Selon le reporter Maurice Nadaud, « à la faveur de la crise morale et sociale qui a suivi la guerre, l'emploi [des stupéfiants] s'est généralisé. Ébranlés par la tourmente, beaucoup ont tenté d'oublier l'amertume d'un passé de ruine et de deuil ».

Dans l'entre-deux-guerres, une course poursuite s'engage entre la police, les trafiquants et les usagers qui s'obstinent malgré les restrictions légales. Ces deux clichés (à gauche, à Honolulu dans les années 1930; à droite à Shangai vers 1925) montrent l'incinération de pipes à opium, après des saisies policières. La lutte anti-opium lancée en Chine en 1908 avait porté ses fruits mais, dès le début des années 1920, on constate une reprise de la production et du trafic, car les « seigneurs de la guerre » taxent le produit pour se procurer des subsides.

Fabrication et diffusion, les grands axes du trafic

Une géographie se dessine. Fabriquées dans les usines chimiques d'Allemagne, mais aussi de Suisse, des Pays-Bas et de France, la morphine et la cocaïne sont détournées des circuits légaux pour être revendues sur les marchés clandestins d'Europe et d'Amérique. Mais bientôt la Mafia prend aussi en main la fabrication des drogues. Produit en Turquie, puis en Iran, l'opium destiné à l'Europe est acheminé jusqu'à Marseille par mer ou par voie terrestre, *via* la Yougoslavie. Il est ensuite transformé en morphine base, le produit brut avant purification, puis en héroïne, dans des laboratoires clandestins de la Côte d'Azur ou de la région parisienne, avant d'être acheminé vers le reste de l'Europe et surtout vers les États-Unis. Là-bas existe également un trafic de marijuana plus marginal, en provenance du Mexique.

La sphère asiatique possède ses propres réseaux de fabrication et de distribution. Victime

d'une situation politique difficile, la Chine demeure un grand pays producteur et consommateur d'opium, malgré les campagnes de prohibition successives, notamment celle que lance le gouvernement de Tchang Kai-shek en 1929. Empêtrés dans les contradictions de leur politique coloniale, les Français ne mettent fin à la Régie de l'opium qu'avec la décolonisation de l'Indochine, après 1955. Et si les Anglais se sont résignés à diminuer la production indienne, de nouvelles menaces apparaissent, notamment avec le développement de réseaux trafiquants au sein des États Shan, l'actuelle Birmanie.

Avec le jeu et la prostitution, la drogue devient au cours des années 1930 une source majeure de profits illégaux. Ci-dessous, le gangster Jack « Legs » Diamond, l'un des premiers trafiquants d'envergure, arrêté en 1930.

Nouvelles pratiques, nouvelles clientèles

La prohibition des drogues modifie la donne pour les usagers. Promue par les trafiquants, pour qui elle représente une source de bénéfices bien supérieurs à ceux de l'opium ou de la morphine, l'héroïne devient le produit phare des années 1930. Victimes de son redoutable pouvoir addictif, les usagers

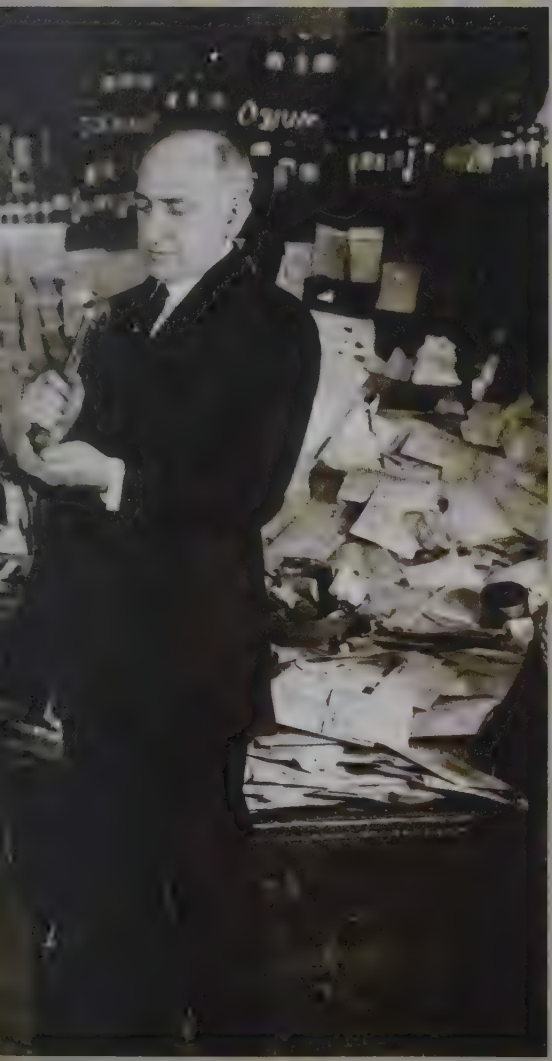

Dans les années 1920, les officiels chargés de la lutte contre les stupéfiants multiplient les communiqués triomphants : grâce aux législations prohibitionnistes et à l'action musclée de la police, la drogue serait en passe d'être éradiquée. Quant à la production légale, réservée aux seuls besoins médicaux, elle a fortement baissé avant de se stabiliser. Pourtant, dès 1925, douaniers et policiers constatent une augmentation des saisies, signe indirect d'un regain de la production et d'une meilleure organisation du trafic. Pour déjouer les contrôles, les trafiquants rivalisent d'ingéniosité : ce sont par exemple dix-huit coffres-forts lestés de morphine base qui sont saisis à Hambourg en 1925, ou plusieurs tonnes d'héroïne qui ont circulé par la valise d'un diplomate péruvien en 1938. Le cliché ci-contre illustre un poncif photographique de la presse des années 1930 : deux policiers américains posant devant un impressionnant butin. Les trafiquants ne voient pas forcément d'un mauvais œil ces descentes policières, qui ont le mérite de faire remonter les cours de la drogue.

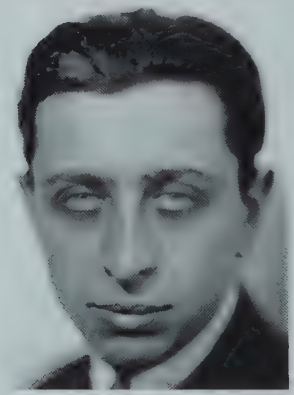

doivent apprivoiser l'ivresse brutale qu'elle procure, sans parler des risques que provoque la multiplication des produits frelatés. Et si les plus aventureux apprécient la commotion du flash, obtenu grâce à la pratique de l'injection intraveineuse, ils s'en trouvent d'autres pour regretter les charmes plus subtils de l'opium. Devenue chère, trop aisément repérable à l'odeur, cette drogue ne circule plus guère qu'au sein des communautés asiatiques et dans les cercles littéraires.

Augmentant les risques de pénurie, la prohibition fait aussi s'envoler les prix bien au-delà du rythme de l'inflation. En 1929, le gramme de cocaïne ou d'héroïne se négocie à 100 francs sur le marché clandestin parisien, soit trois fois plus que dans la décennie précédente. Mais ces coûts exorbitants n'empêchent pas les drogues de se diffuser au sein de la clientèle populaire qui fréquente les bars, les dancings et les maisons de passe où circulent les stupéfiants. Si l'on rencontre encore des usagers socialement intégrés, médecins, femmes du monde ou ex-coloniaux, le toxicomane de l'entre-deux-guerres est de plus en plus une prostituée, un chasseur de restaurant, une danseuse de night-club, voire un ouvrier. Quand la pauvreté l'oblige à se faire revendeur pour financer sa propre consommation, le toxicomane court le risque de basculer dans la délinquance et la marginalisation. Cet *underworld* sordide de la drogue a été théorisé en 1937 par un sociologue américain de l'école de Chicago, Alfred Lindesmith.

La littérature et le cinéma se font aussi l'écho de cette dégradation sociale. Le premier roman

Fumeur d'opium occasionel, Robert Desnos (ci-contre) dénonce dans son unique roman au ton très réaliste, *Le vin est tiré*, publié en 1943, les ravages croissants de la toxicomanie, appelée à devenir selon lui l'un des grands fléaux du monde contemporain. Quant à ses amis surréalistes, ils affichent clairement leur dédain : les quelques expériences tentées par André Breton et Louis Aragon ne les ont guère convaincus. Stigmatisées, combattues, marginalisées, les drogues n'ont plus la même aura séductrice qu'au temps du Club des Haschischins, sauf pour quelques nostalgiques tel Jean Cocteau. Paru en 1931, le roman de Pierre-Drieu La Rochelle *Le Feu follet* donne le ton : son héros toxicomane finit par se tirer une balle dans la tête.

de William Burroughs, *Junkie*, paru à New York en 1953, décrit la trajectoire d'un camé et le monde de la défonce. *Razzia sur la chnouf*, d'Auguste Le Breton, porté à l'écran en 1955, montre un policier aux prises avec une organisation criminelle. La même année, Otto Preminger réalise *L'Homme au bras d'or*. Franck Sinatra y incarne un batteur toxicomane employé comme croupier, sauvé *in extremis*

Sur un terrain vague de San Francisco en 1931, un *dealer* injecte de l'héroïne à un toxicomane. Peut-être s'agit-il d'un novice que le marchand cherche à accrocher. Le premier *fix* sera alors gratuit.

par une entraîneuse. Sur un mode plus simpliste et plus réactionnaire, la littérature populaire des années 1920 aux années 1950, tant en Europe qu'aux États-Unis, renvoie du monde de la drogue une image très répulsive, qui oppose le plus souvent de misérables toxicomanes tombés au dernier degré de la déchéance à des trafiquants cruels et sans aucun scrupule – nouvelles figures du Mal, qui font désormais l'objet d'une lutte sans merci.

Cette terrifiante tête de mort coiffée d'une araignée proliférante illustre un reportage que le magazine *Vu* consacre en 1930 aux récents travaux de la Commission consultative du trafic des stupéfiants à la Société des Nations. « La lutte contre la drogue [...] s'impose chaque jour davantage, estime l'auteur de l'article. Le trafic clandestin a pris depuis dix ans une envergure considérable. »

L'impossible croisade contre les drogues?

Les pouvoirs publics ont bien vite pris conscience que les législations restaient inopérantes, et qu'il fallait combattre sur le front de la drogue des ennemis sans cesse renouvelés. Les polices spécialisées s'étendent et s'organisent. En France, la Brigade mondaine, épaulée par la Sûreté générale, dispose dès 1914 d'une équipe spécialement chargée de la répression du trafic des stupéfiants, qui va s'étoffer après la guerre. Fichage, empreintes digitales, écoutes téléphoniques... la lutte contre les trafiquants bénéficie des outils les plus modernes. L'organisation de police internationale

Interpol est fondée en 1923, et consacre une part importante de ses activités à cette lutte. Cependant, le nombre d'arrestations et de jugements – de l'ordre de quelques centaines par an pour la France de l'entre-deux-guerres – reste faible, à la fois parce que le problème de la drogue ne revêt pas la même ampleur qu'aujourd'hui, mais aussi parce que les effectifs et les moyens policiers restent encore limités. Les principales cibles des nouvelles lois sont essentiellement les petits revendeurs de rue, parfois eux-mêmes consommateurs. Le simple usager fait plus rarement l'objet de poursuites, sauf en cas de contrefaçon d'ordonnance, d'usage en commun ou de détention de substances illicites.

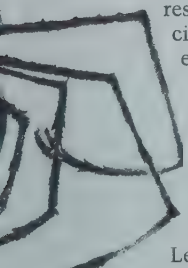

Les gros bonnets, quant à eux, connaissent toutes les ficelles pour échapper aux filets des policiers et au maquis des juridictions.

C'est pour contrer l'expansion de ce commerce illégal que la lutte internationale contre la drogue s'intensifie. En 1920 est créée à la Société des Nations la Commission consultative de l'opium et autres drogues nuisibles (CCO), chargée de renforcer la législation internationale. En 1925, la convention de Genève met en place un système de certificats destinés à contrôler très étroitement la circulation des produits. Le texte est renforcé par la convention de 1931, qui tente de planifier de manière stricte les besoins médicaux mondiaux, afin d'éviter toute fuite vers les circuits clandestins. Les obstacles restent pourtant nombreux : outre l'ingéniosité des trafiquants, nombre de pays producteurs, tels la Turquie, l'Iran ou la Yougoslavie, traînent des pieds pour limiter l'une de leurs principales sources de richesse. Si la Seconde Guerre mondiale désorganise pour un temps les réseaux et condamne les usagers à la disette ou aux ersatz, les années 1950 héritent d'un Milieu de la drogue déjà solidement constitué.

"Il reste toujours difficile de déterminer la provenance des substances saisies, en raison des manœuvres frauduleuses employées par les trafiquants ou leur mutisme. Les prix pratiqués sur le marché illicite et indiqués l'année dernière n'ont pas sensiblement augmenté. Les opérations traitées accusent encore davantage une aggravation vers l'héroïnomanie. L'usage du kif et du haschisch, limité essentiellement à une clientèle d'ouvriers orientaux, ne paraît pas, pour le moment, susceptible d'extension. [...] De nombreux individus signalés comme se livrant ou étant susceptibles de se livrer au trafic des stupéfiants ont fait l'objet d'enquêtes ou de surveillance qui n'ont pas permis d'établir judiciairement les infractions. Des notices les concernant ont été enregistrées dans les archives du Service compétent. Par ailleurs, les notices des trafiquants et des intoxiqués arrêtés ou simplement inculpés ont été diffusées à tous les services de police ou de gendarmerie du territoire."

Rapport annuel de la France à la S.D.N., pour l'année 1936

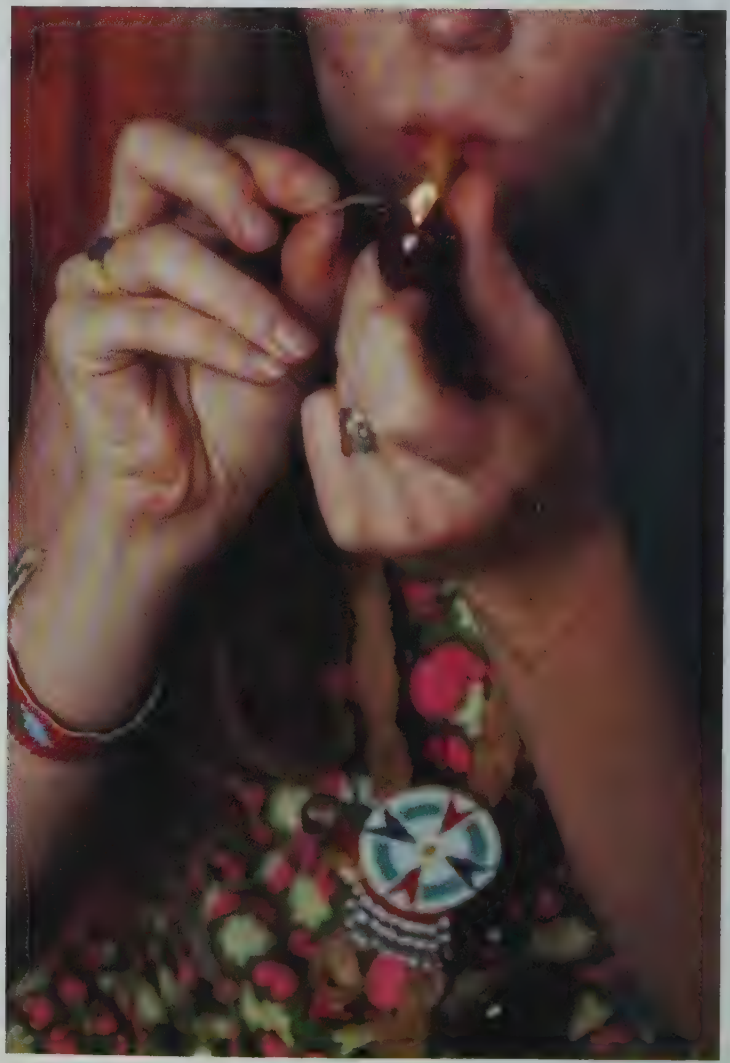

Au cours des années 1960, la drogue devient en Occident un phénomène de masse qui touche tout particulièrement la jeunesse. Paradoxalement, ces produits que l'on diabolise à outrance ont tendance à se banaliser. La société peut-elle désormais se passer de ces substances psychotropes, dont la science ne cesse de renouveler les pouvoirs et les formes ?

CHAPITRE 6

LA DROGUE CONTEMPORAINE

La *hippie* fumeuse de marijuana et l'héroïnomane illustrent les deux facettes antagonistes de la drogue contemporaine : la revendication d'un hédonisme libérateur et une pathologie sociale. Entre les deux, toute une gamme de situations complexes, difficiles à réunir sous un terme univoque.

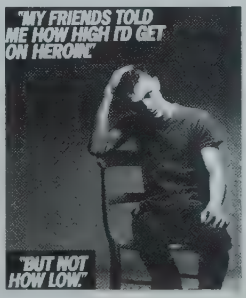

Drogues et jeunesse : un nouveau phénomène de société ?

Jusqu'alors cantonnées aux marges sociales ou à certains cercles élitistes, les drogues entament, aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle offensive en direction cette fois de la jeunesse. En France, on signale dès 1955 ces étudiants en médecine qui consomment des amphétamines pour passer leurs examens ; en Grande-Bretagne, ce sont les fils d'ouvriers, à l'origine du mouvement « mod », qui usent du même produit pour faire la fête des week-ends entiers sans dormir ; aux États-Unis, les jeunes beatniks prennent la route en s'enivrant d'alcool et de marijuana, laquelle est déjà fortement répandue dans les ghettos hispaniques et noirs. Alarmés, l'opinion et les pouvoirs publics évoquent une jeunesse à la fois déviante et en perdition.

En réalité, la drogue semble surtout cristalliser les angoisses parentales face à la naissance de la « culture jeune ». Confrontée au plus formidable bouleversement démographique qu'ait connu l'Occident, la génération antérieure se sent en effet désemparée. Non seulement le nombre de jeunes augmente, mais la période de haute croissance assure aux baby-boomers un niveau de vie et une liberté sans commune mesure avec ce qu'avaient pu connaître leurs parents. Avec l'allongement du temps des études, cette classe d'âge s'autonomise et se construit une identité et une culture propres. Perçue comme un instrument de libération individuelle et collective, la drogue y joue un rôle prépondérant, en étroite liaison avec les modes musicale, vestimentaire et comportementale.

Les drogues occupent une grande place dans la vie des écrivains beat. Jack Kerouac écrit sous amphétamines, tandis que l'héroïne nourrit toute l'œuvre de William Burroughs. Quant à Allen Ginsberg, il expérimente le LSD et d'autres psychotropes. Tous fument de la *ganja*. Ci-dessous, Ginsberg en 1965 : « L'herbe, c'est le pied. »

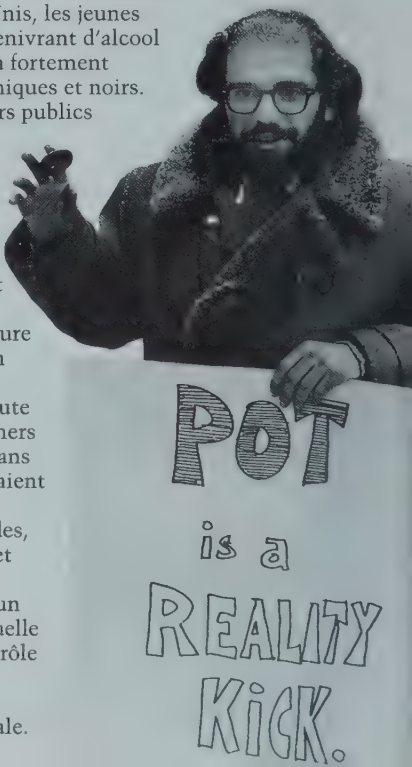

À partir de 1965, les jeunes Américains *hip* (dans le coup) de la côte Ouest se rassemblent pour d'immenses manifestations collectives baptisées *be-in* ou *love-in* (ci-dessus : un *love-in* à Los Angeles en juin 1967). Vendus à bas prix et consommés en abondance, le LSD et la marijuana participent de cette aventure collective qui vise à renverser les valeurs *straight* (coincées) de la société occidentale.

Sexe, drogue et rock and roll

C'est au début des années 1960 que le phénomène décolle vraiment. Aux États-Unis et bientôt en Angleterre, une petite poignée de curieux expérimentent une troublante molécule, née en 1943 des manipulations d'un chimiste suisse, Albert Hofmann. Puissant hallucinogène, l'acide lysergique diéthylamide ou LSD 25 a d'abord été utilisé pour soigner les malades mentaux, et a même fait l'objet de tests militaires. Mais ce sont surtout ses capacités à « libérer l'esprit » et à faire « voyager » qui fascinent ses premiers amateurs, notamment l'écrivain britannique Aldous Huxley et un éminent professeur de philosophie de Harvard, Timothy Leary. À partir de 1965, le LSD se répand à San Francisco dans le quartier de Haight Ashbury, où se retrouvent les *hippies*. L'été 1967, c'est une gigantesque fête, le *Summer of love*, qui célèbre

pêle-mêle la révolution, l'amour libre et la drogue. Des groupes de rock s'y produisent, Janis Joplin, Jimi Hendrix, les Byrds, Jefferson Airplane, et bien d'autres encore, tous adeptes de ces stupéfiants dont ils revendiquent l'usage jusque dans leurs chansons.

Reflétant des aspirations juvéniles qu'il contribue en même temps à attiser, le milieu musical participe activement à la diffusion de cette nouvelle « culture de la drogue » et touche un vaste public,

En 1964, à la suite des expériences menées par quelques personnalités, le mouvement psychédélique prend son essor. Inventé par le psychiatre anglais Humphrey Osmond, le terme signifie « qui dévoile, qui déploie l'âme » et qualifie plus particulièrement l'action des drogues hallucinogènes tels le LSD, le peyotl ou les champignons psilocybes. L'esthétique psychédélique, traduction graphique ou musicale de l'expérience des hallucinogènes, fait vite fureur. L'affiche ci-contre a été réalisée pour le festival de Fillmore en juillet 1967, où se produisaient les Yardbirds et les Doors. Le lettrage ondulant et l'emploi des couleurs vives évoquent l'altération de la vision que provoquent les substances hallucinogènes. Sur la double page suivante, le bus bariolé des *Merry Pranksters* (les « Joyeux Lurons ») rappelle également les images chatoyantes suscitées par le LSD. Fondé par l'écrivain Ken Kesey, le groupe traverse les États-Unis d'ouest en est pour proposer au public l'expérience de l'acide. Deux ans plus tard, en 1966, la fabrication et la vente de LSD sont interdits sur le territoire américain, puis la simple détention, en 1968.

celui des enfants de la classe moyenne blanche, qui s'enthousiasment pour le slogan frondeur « *Sex, drugs and rock'n roll* ».

Fondé par Jim Morrison en 1965, le groupe des Doors emprunte ainsi son nom au roman d'Aldous Huxley consacré aux psychotropes : *The Doors of Perception* (1954). D'autres, tel Grateful Dead, inventent l'*acid rock*. Le Royaume-Uni n'est pas en reste : son groupe le plus populaire, les Beatles, célèbre la drogue sur tous les tons, de *Happiness is a Warm Gun* à *Lucy in the Sky with Diamonds*, dont les initiales et les paroles font référence au LSD.

Le destin de Janis Joplin appartient à la légende noire du rock. Arrivée à San Francisco en 1963, l'adolescente complexée chante le blues dans des bars, faisant déjà un usage régulier d'alcool et d'amphétamines. En 1968, elle rejoint le Big Brother, un groupe d'acid-rock dont l'album « Cheap Thrills » connaît un énorme succès. Deux ans plus tard, elle signe avec le Full Tilt Boogie Band, un disque mythique, « Pearl », dont elle ne verra jamais la sortie : le 4 octobre 1970, elle est retrouvée morte dans sa chambre d'hôtel, sans doute à la suite d'une overdose d'héroïne.

Forme nouvelle d'identité et de rébellion adolescentes, la musique pop devient un vivier d'usagers de drogues en même temps qu'une vitrine surexposée des sortilèges et des dangers de ces substances. En Jamaïque, les musiciens de reggae organisent un véritable culte autour de la *ganja* [marijuana], puis ce sont les *punks* qui, à partir de 1976, clament leur passion du *speed*, ou amphétamines, et de la cocaïne. À la fin des années 1980, le mouvement des *rave parties* promeut l'ecstasy, un dérivé des amphétamines qui permet aux jeunes *ravers* de danser des nuits entières au rythme hypnotique de la musique techno. Et les produits n'en finissent pas de se diversifier ou de connaître des résurgences cycliques au gré des modes. *Crack*, un puissant dérivé de la cocaïne aux effets fortement addictifs, *poppers*, *angel dust*, *special K*... les tentations se multiplient, en même temps que les dangers.

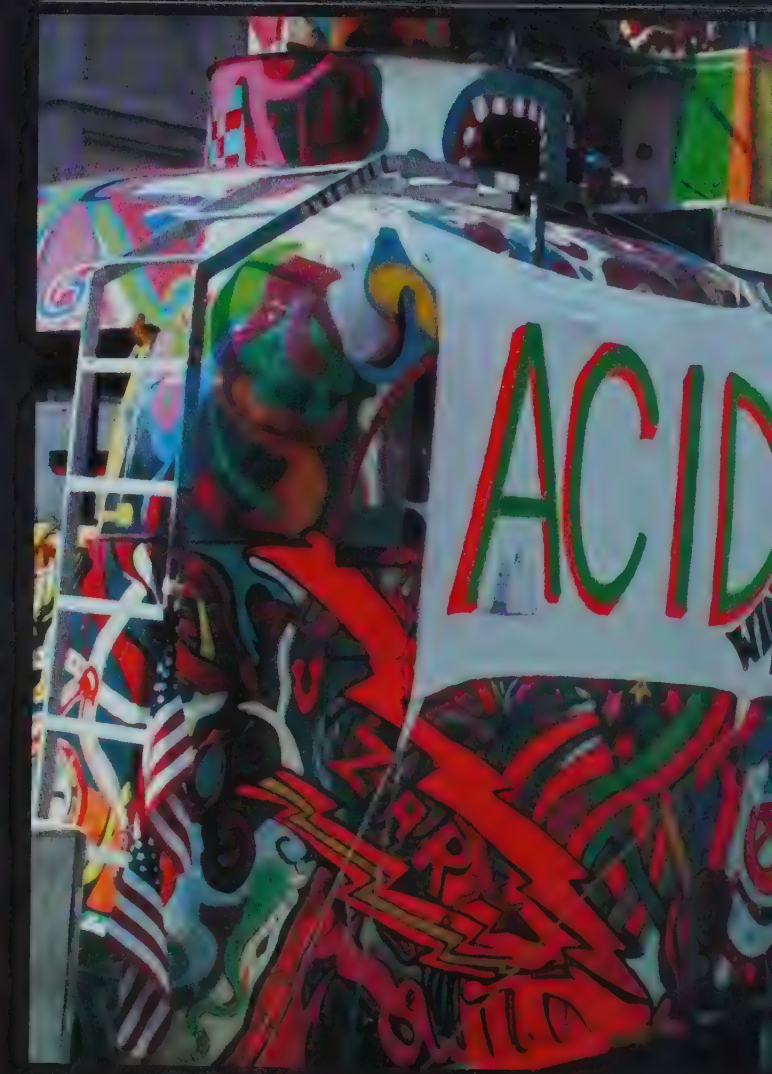
ACID

TEST GRADUATION

Célébrées pour leurs pouvoirs hallucinogènes, désinhibants ou stimulants, les drogues participent aussi de la légende plus sombre du rock. Les Rolling Stones dans *Sister Morphine*, le Velvet Underground dans *Heroin*, les Stranglers dans *Don't Bring Harry*, nombreux sont les groupes qui ont chanté l'enfer de la dépendance, et tout aussi pléthoriques, les musiciens qui, de Jimi Hendrix à Sid Vicious, le chanteur des Sex Pistols, ont payé de leur vie leur dangereux penchant.

Il est vrai qu'à partir des années 1970, les drogues récréatives et psychédéliques cèdent la place à des produits plus durs : un nouveau « cycle de l'héroïne » se développe en Occident, transformant les glorieux hippies d'hier en pathétiques *junkies*. Ces jeunes marginaux au teint blême, à la silhouette squelettique, aux membres criblés de traces de piqûres deviennent des figures banales de la misère urbaine contemporaine, se regroupant parfois dans des ghettos qui focalisent l'attention d'une opinion horrifiée. Souvent *dealers* ou prostitués pour pouvoir payer leur drogue, ils peuvent tomber dans un degré de déchéance extrême, quand ils ne sont pas victimes de l'overdose fatale.

Les drogues entre diabolisation et banalisation

Quand la presse américaine puis européenne commence à relater les *trips* au LSD et les *marijuana parties* dont se serait entichée la jeunesse occidentale, une vague d'émotion submerge le public. Aux États-Unis, elle est amplifiée par le retour des soldats du Viêt-Nam, qui ont massivement recouru aux substances psychoactives pour survivre à l'enfer. Face au spectre d'une génération tout entière abrutie par la drogue, la société choisit de réagir avec vigueur : partout, les barrières législatives érigées au début du siècle se renforcent. En France, la loi de 1970 alourdit considérablement les peines contre les trafiquants et établit le très controversé « délit d'usage », que d'aucuns jugent attentatoire aux libertés individuelles ; en même temps, elle crée l'injonction thérapeutique, c'est-à-dire l'obligation

« L'univers de la drogue ressemble à une pyramide dont chaque étage grignoterait celui d'en dessous [...], et ainsi de suite jusqu'au sommet – ou plutôt : aux sommets, car il existe de nombreuses pyramides de came qui écrasent des dizaines de milliers de gens de par le monde, et elles sont toutes fondées sur les principes de base du monopole : 1° Ne jamais rien donner gratis ; 2° Ne jamais donner plus que le strict nécessaire (ne contacter l'acheteur que lorsqu'il est dévoré par le besoin de la drogue et toujours le faire attendre) ; 3° Ne jamais hésiter à tout reprendre si l'occasion se présente. [...] Le trafiquant ne vend pas son produit au consommateur, il vend le consommateur à son produit. Il n'essaie pas d'améliorer ou de simplifier sa marchandise : il amoindrit et simplifie le client. »

William Burroughs, *Le Festin nu*, 1959, Gallimard, 1964

de se soigner contre une remise de peine. Les polices spécialisées s'étoffent toujours plus ; la drogue remplit les prisons et les tribunaux : environ 20 % des personnes détenues en France à la fin du XX^e siècle ont été arrêtées pour une affaire de stupéfiants. Champions de la lutte antidrogue, les Américains mènent une lutte impitoyable contre les pays producteurs et les narcotrafiquants.

Si la mode psychédélique ou les *rave parties* sont restées des phénomènes ponctuels, ne concernant qu'une fraction de la jeunesse, il ne fait aucun doute que certaines pratiques se sont aujourd'hui banalisées. Emblème à l'origine

Depuis les années 1970, le drogué par excellence est l'héroïnomane, souvent considéré comme la figure ultime de l'individu asocial et destructuré. En réalité, l'expérience de la défonce est souvent vécue à plusieurs et l'approvisionnement en drogue implique l'entretien d'un solide réseau social. De nombreuses structures d'accueil et de soin se sont mises en place dès le début des années 1970, à l'exemple, en France, du Centre Marmottan du docteur Olievenstein, qui assure la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative ainsi que le développement de programmes de substitution. D'autres organismes tel Le Patriarche concentrent leur action sur la réinsertion à long terme. Fondé en 1972, Le Patriarche est, avec 67 centres et quelque 2 500 pensionnaires, la plus grande institution d'accueil de toxicomanes de l'Hexagone mais ses méthodes autoritaires sont aujourd'hui très controversées. Ci-contre, une scène devenue emblématique de la détresse contemporaine : des toxicomanes se faisant une injection à la gare de Francfort, en 1996.

de la contre-culture, le joint est maintenant fumé par des dizaines de millions de personnes de par le monde, pour la plupart socialement intégrées. Autrefois réservée aux marginaux, la cocaïne est très appréciée du *show business* et des cadres surmenés.

Les États-Unis auraient ainsi connu une véritable épidémie de cocaïnomanie au cours des années 1980, essentiellement au sein de sa classe moyenne.

On estime que 5 % à 8 % de la population européenne, et sans doute 10 % de la population américaine, a consommé une substance illicite au moins une fois dans sa vie, ou en consomme de manière occasionnelle. Ainsi, si les usagers de drogues dures, des héroïnomanes essentiellement, demeurent une minorité – environ 0,5 % de la population européenne, et en particulier 140 000 à 170 000 personnes en France – le « phénomène drogue » a bel et bien explosé.

Consommée dans les *raves* (ci-dessus), l'ecstasy ou MDMA plonge les danseurs dans un état proche de la transe tout en les empêchant de ressentir la fatigue. Pour ses fans, il s'agit d'un produit ludique, ni plus ni moins dangereux que l'alcool, mais les études scientifiques soulignent clairement l'extrême nocivité du produit dont la prise entraîne la destruction des neurones. Depuis 1986, les pouvoirs publics ont inscrit l'ecstasy au tableau des stupéfiants.

Le constat est encore plus saisissant si l'on prend en compte non seulement les substances légalement définies comme « stupéfiants », mais l'ensemble des produits psychotropes apparus sur le marché à partir des années 1950. Somnifères, anxiolytiques, antidépresseurs, neuroleptiques, la médecine dispose désormais d'une vaste gamme pour apaiser des maux auxquels la société « stressée » est de plus en plus sujette. Le recours à ces produits participe aussi d'un besoin d'adaptation aux différents impératifs sociaux – bien dormir, se maîtriser, « tenir le coup » –, et souvent d'un souci de performance individuelle.

La diffusion des pratiques de dopage dans les milieux du sport illustre ce phénomène jusqu'à la caricature. La compétition est devenue si intense, les enjeux financiers si importants, que le recours aux trésors de la pharmacie se fait presque systématique, parfois au détriment de la santé des sportifs : amphétamines, stéroïdes anabolisants, puis hormones telles l'EPO ou l'IGF 1 et 2, autant de béquilles chimiques qui éloignent toujours plus le sport de son idéal naturaliste.

Et que dire du tabac et de l'alcool, de plus en plus considérés comme des drogues « dures » ? On estime qu'aujourd'hui environ 10 millions de fumeurs et près de 3,5 millions de buveurs en France ont un rapport pathologique avec leur produit de prédilection. Nombre de psychologues et de psychanalystes préfèrent alors parler de « conduites de dépendance », concept qui relativise la notion de drogue en insistant sur le contexte de l'usage et la psychologie du consommateur, plutôt que sur le produit lui-même.

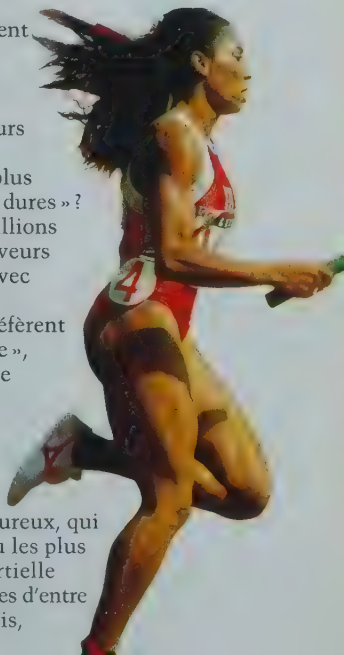

Vedette des jeux Olympiques de Séoul en 1988, l'Américaine Florence Griffith Joyner y décrocha trois médailles d'or et une médaille d'argent. Mais son corps hypermusclé, ses performances spectaculaires et sa mort brutale en 1998 à la suite d'une attaque cérébrale, ont laissé planer le soupçon de dopage, bien que ses tests se soient toujours révélés négatifs.

En finir avec les drogues ?

C'est ce caractère flou, ambigu, peu rigoureux, qui amène aujourd'hui les plus libertaires ou les plus réalistes à réclamer la dépénalisation partielle des drogues. Outre que l'on dénie à certaines d'entre elles, et tout particulièrement au cannabis,

un caractère de toxicité réelle, les adversaires de la prohibition ont beau jeu de dénoncer ses très nombreux effets pervers : marginalisation des toxicomanes, prise en main des circuits clandestins de la drogue par des pègres trafiquantes, inflation du prix et détérioration de la qualité des produits... Les arguments ne manquent pas pour exiger un règlement moins étroitement policier du problème de la drogue.

La principale difficulté réside sans doute dans son économie souterraine. Premier marché mondial des matières premières, le trafic de drogue générait, à la fin du XX^{e} siècle, un chiffre d'affaires estimé à 250 milliards de dollars par an. Les cultures illégales ont largement proliféré : coca en Amérique du Sud, cannabis aux États-Unis, au Moyen-Orient et en Afrique, pavot en Afghanistan et dans le Triangle d'or (Birmanie, Laos, Cambodge), incessamment déplacées et recréées au fur et à mesure des actions de destructions. Pour beaucoup de nations du tiers monde, cette activité représente un revenu nettement supérieur à celui des produits agricoles traditionnels, fortement dépréciés au sein des échanges mondiaux. De nombreux États sont ainsi économiquement dépendants de la drogue : au Maroc, par exemple, le cannabis représenterait 10 % du PNB.

Contrôlés par des trafiquants toujours plus habiles à contourner les lois, les réseaux du trafic international alimentent,

En Birmanie, l'opium, venu des Indes, est traditionnellement consommé par les tribus montagnardes pauvres vivant dans l'est du pays (ci-dessous : un marchand d'opium sur un marché dans les années 1990). Le désir de contrôler et de taxer cette marchandise a suscité d'intenses rivalités entre le pouvoir de Rangoon et les différentes tribus des États Shan.

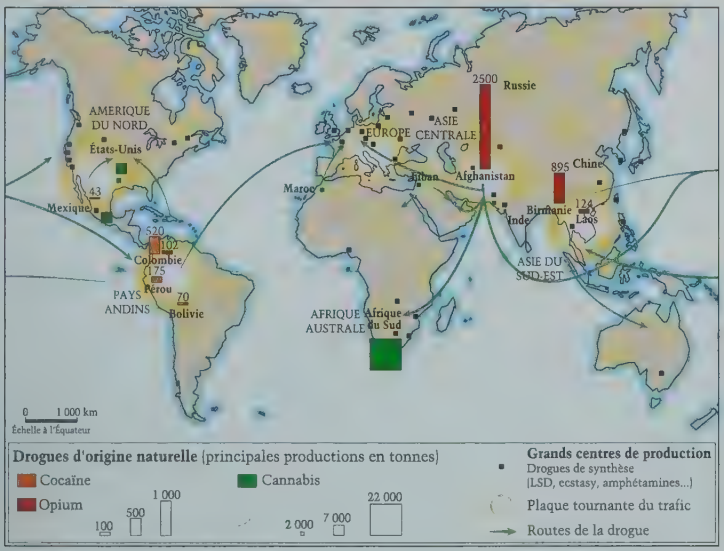

par les techniques complexes du blanchiment, d'innombrables activités commerciales, notamment au Mexique et en Colombie, ou dans certaines régions telles la Floride ou la Côte d'Azur. Depuis la fin de la guerre froide, l'argent de la drogue sert aussi à financer de nombreux conflits locaux : en Casamance, au Pérou, en Afghanistan, au Kosovo, les dissidences armées n'ont pas hésité à prélever des taxes sur son commerce. Et si le discours officiel est souvent à la diabolisation, comme sous le régime des Talibans afghans, les mesures de prohibition n'ont parfois pour seul but que de faire remonter des cours tombés trop bas à la suite d'une surproduction.

Malgré les efforts titanesques déployés contre les narcotrafiquants par la coopération internationale des polices, États-Unis en tête, la drogue est devenue un phénomène mondial, tant du point de vue de la production et du commerce que de la consommation.

La carte ci-dessus, qui montre les grandes zones de production des drogues et les circuits du commerce clandestins, fait apparaître des implantations durables : l'Asie reste la principale pourvoyeuse d'opium, et les pays andins, de coca. La nouveauté majeure réside peut-être dans la dissémination du cannabis, cultivé aujourd'hui jusque dans les appartements occidentaux, et dans la multiplication des laboratoires de fabrication, présents sur tous les continents.

Aujourd'hui la drogue est souvent le nerf de la guerre. En Afghanistan, c'est le conflit contre les Soviétiques qui a favorisé l'envol de la production d'opium, jusque-là relativement modeste. En effet, la désintégration de l'État qu'il a entraînée a permis l'extension des champs de pavot et l'activité des contrebandiers. Facile à cultiver, la plante avait la faveur des paysans ruinés par la guerre. Avec le retrait des Soviétiques en 1989, puis l'installation d'un gouvernement islamique à Kaboul en 1992, la plupart des chefs de guerre ont cherché à taxer cette culture fort rentable, afin d'équiper leurs armées (à gauche, un soldat gardant un champ de pavot, en 1995). Face à des enjeux économiques et stratégiques aussi décisifs, les campagnes d'éradication sont-elles vouées à l'échec ? Les deux pages suivantes montrent, à gauche, un soldat thaï cueillant des fleurs de pavot lors d'une opération de destruction ; à droite, un soldat colombien veillant à l'incinération de sacs de cocaïne. Mais ces succès ponctuels ont souvent des effets pervers : c'est ainsi qu'en Thaïlande les consommateurs privés d'opium se sont simplement rabattus sur l'héroïne.

Presque absente d'Afrique noire il y a un demi-siècle, la marijuana s'y est massivement diffusée, tandis que les drogues de synthèse, héroïne, cocaïne, ont fait leur apparition dans de nombreux pays en voie de développement, tout particulièrement en Asie du Sud-Est. Pour capter de nouvelles clientèles, les trafiquants n'hésitent pas, en stratèges avisés, à mettre au point de nouveaux produits et à casser les prix. C'est ainsi que le crack a délibérément été promu sur les marchés clandestins à partir des années 1980. Bien meilleur marché que la cocaïne, il est devenu aujourd'hui la drogue des ghettos ethniques et de la misère sociale. Les plus démunis, notamment les enfants, versent dans la délinquance ou la prostitution pour s'en procurer ou se contentent souvent de drogues de substitution, tels les produits solvants.

Prévention ou répression : un débat difficile

C'est pour enrayer ces maux, inhérents au « tout répressif », que certains pays ont décidé de s'engager dans la voie périlleuse d'une libération contrôlée. En 1976, les Pays-Bas ont choisi de distinguer les « drogues dures » et les « drogues douces », autorisant la vente contrôlée et la consommation

Selon une étude récente de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), la poly-consommation apparaît comme le nouveau phénomène marquant en matière d'usage de stupéfiants : « On prend un produit pour améliorer les performances puis un autre pour accompagner la descente. » Dans les milieux festifs (raves, discothèques...), l'ecstasy, le LSD, les médicaments détournés telle la kétamine, un anesthésique vétérinaire, sont ainsi largement répandus. Récemment est venu s'ajouter le GHB, un puissant inhibiteur du système nerveux, dont l'utilisation parfois criminelle lui a valu le nom de « drogue du violeur ».

de ces dernières. Les cultures, comme les points de vente baptisés *coffee shops*, ont fleuri un peu partout, attirant une pacifique clientèle de connaisseurs, mais favorisant aussi le développement d'un « tourisme de la drogue » préjudiciable à l'image du pays. Si les drogues dures restent interdites, l'usage simple n'est pas condamné, et la prise en charge médico-psychologique prévaut sur la volonté de réprimer. Moins libéraux que les Pays-Bas, les autres pays d'Europe présentent toute une gamme de positions, qui vont d'une assez grande tolérance vis-à-vis des usagers (Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Suisse…) jusqu'à une politique de fermeté affichée (France, Irlande…). Aux États-Unis, l'intransigeance du gouvernement fédéral – qui s'est illustrée en particulier sous la présidence de Ronald Reagan – contraste avec la diversité des situations locales.

Dans tous les cas, la surcharge des tribunaux et les complications qu'a entraînées l'épidémie de SIDA ont obligé les gouvernements à assouplir leurs positions, en leur faisant abandonner les poursuites contre les seuls usagers, ou en les contraignant à adopter des programmes plus réalistes (distribution de seringues, programmes de maintenance avec des produits de substitution telle la méthadone). En définitive, seules les évolutions de la société contemporaine paraissent susceptibles de réorienter le regard social et les politiques publiques : le succès massif du cannabis et de drogues « ludiques » telles que l'ecstasy invite en effet à une approche moins crispée du phénomène, même si en sens inverse le souci croissant de l'hygiène et de l'intégrité physique renforce le rejet des consommations les plus nocives pour la santé, à commencer par celles du tabac et de l'alcool. Que l'on penche pour l'indulgence ou la sévérité, il est probablement utopique d'imaginer une société sans drogues.

Cette jeune Américaine décontractée défile lors d'un rallye pour la légalisation du cannabis à New York, en juillet 1992. Les partisans de la dépénalisation aiment à souligner que le produit est moins dangereux que l'alcool ou le tabac, et qu'il peut même accompagner certaines thérapies. Ils estiment absurde de maintenir dans l'illégalité un produit si largement apprécié. Les adversaires, tel le professeur Gabriel Nahas en France, pointent au contraire ses effets destructeurs sur le cerveau et font remarquer qu'en cas de dépénalisation le désir de transgression des adolescents pourrait se reporter d'emblée sur les drogues dures.

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

98
Le Club des Haschischins

102
«La mescaline est l'explorée»

104
L'aventure psychédélique

108
La loi de 1916 : une législation contestée

112
«Causes et traitements de la morphinomanie»

114
Paroles de toxicomanes

120
Lexique

121
Bibliographie

122
Annexes

Le Club des Haschischins

Les « dégustations » de haschisch menées à partir de 1845 par l'aliéniste Moreau de Tours et ses amis marquent une étape décisive dans le rapport occidental aux drogues. Chez De Quincey, les richesses de l'opium avaient été découvertes un peu par hasard et ne restaient qu'entrevues. Les membres du Club des Haschischins, eux, sont volontairement en quête d'une aventure sensorielle. Si Théophile Gautier y trouva un plaisir manifeste, Baudelaire fut plus réticent et ne semble pas avoir été très assidu aux réunions de l'hôtel de Pimodan. Mais, dans les deux cas, l'expérience nourrit l'écriture.

C'est tout au plus si le hachisch est connu, même de nom, dans le monde médical. […] En 1841, dans mon mémoire sur le traitement des hallucinations par le *datura stramonium*, je m'attachai à faire connaître sommairement les effets physiologiques de cette substance. C'est par moi-même, et non pas seulement par le rapport d'autrui, que j'avais appris à connaître les effets du hachisch. Au reste, il n'y a pas deux manières de les étudier : l'observation, en pareil cas, lorsqu'elle s'exerce sur d'autres que nous-mêmes, n'atteint que des apparences qui n'apprennent absolument rien, ou peuvent faire tomber dans les plus grossières erreurs. […]

L'expérience personnelle est ici le *criterium* de la vérité. Je conteste à quiconque le droit de parler des effets du hachisch, s'il ne parle en son nom propre, et s'il n'a été à même de les apprécier par un usage suffisamment répété.

Que l'on ne s'étonne pas de m'entendre parler ainsi. Depuis mon voyage en Orient, les effets du hachisch ont été pour moi l'objet d'une étude sérieuse, persévérante. Autant que j'ai pu, et de toutes manières (un grand nombre de confrères, que je pourrais nommer ici, me rendront ce témoignage), je me suis efforcé d'en répandre la connaissance dans le public médical. Mes paroles ont été souvent accueillies avec incrédulité ; mais cette incrédulité a cessé toutes les fois que, surmontant certaines craintes, bien naturelles du reste, on a suivi mon exemple, et qu'on a eu le courage de voir par soi-même.

Joseph Moreau de Tours, *Du haschich et de l'aliénation mentale*, Paris, 1845

Il y a généralement dans l'ivresse du hachisch trois phases assez faciles à distinguer, et ce n'est pas une chose peu curieuse à observer, chez les novices, que les premiers symptômes de la première phase. […]

C'est d'abord une certaine hilarité, saugrenue, irrésistible, qui s'empare

de vous. Ces accès de gaieté non motivée, dont vous êtes presque honteux, se reproduisent fréquemment, et coupent des intervalles de stupeur pendant lesquels vous cherchez en vain à vous recueillir. Les mots les plus simples, les idées les plus triviales prennent une physionomie bizarre et nouvelle ; vous vous étonnez même de les avoir jusqu'à présent trouvés si simples. Des ressemblances et des rapprochements incongrus, impossibles à prévoir, des jeux de mots interminables, des ébauches de comique, jaillissent continuellement de votre cerveau. Le démon vous a envahi ; il est inutile de regimber contre cette hilarité, douloureuse comme un chatouillement. [...]

Après cette première phase de gaieté enfantine, il y a comme un apaisement momentané. Mais de nouveaux événements s'annoncent bientôt par une sensation de fraîcheur aux extrémités (qui peut même devenir un froid très intense chez quelques individus) et une grande faiblesse dans tous les membres ; vous avez alors des mains de beurre, et dans votre tête, dans tout votre être, vous sentez une stupeur et une stupéfaction embarrassantes. [...] Des soupirs rauques et profonds s'échappent de votre poitrine, comme si votre *ancien* corps ne pouvait pas supporter les désirs et l'activité de votre âme *nouvelle*. De temps à autre, une secousse vous traverse et vous commande un mouvement involontaire, comme ces soubresauts qui, à la fin d'une journée de travail ou dans une nuit orageuse, précèdent le sommeil définitif. [...]

C'est en effet à cette période de l'ivresse que se manifeste une finesse nouvelle, une acuité supérieure dans tous les sens. L'odorat, la vue, l'ouïe, le toucher participent également à ce progrès. Les yeux visent l'infini. L'oreille perçoit des sons presque insaisissables au milieu du plus vaste tumulte. C'est alors. que commencent les hallucinations. Les objets extérieurs prennent lentement, successivement, des apparences singulières ; ils se déforment et se transforment. Puis, arrivent les équivoques, les méprises et les transpositions d'idées. Les sons se revêtent de couleurs, et les couleurs contiennent une musique. Cela, dira-t-on, n'a rien que de fort naturel, et tout cerveau poétique, dans son état sain et normal, conçoit facilement ces analogies. Mais j'ai déjà averti le lecteur qu'il n'y avait rien de positivement surnaturel dans l'ivresse du hachisch ; seulement, ces analogies revêtent alors une vivacité inaccoutumée ; elles pénètrent, elles envahissent, elles accablent l'esprit de leur caractère despotique. Les notes musicales deviennent des nombres, et si votre esprit est doué de quelque aptitude mathématique, la mélodie, l'harmonie écoutée, tout en gardant son caractère voluptueux et sensuel, se transforme en une vaste opération arithmétique, où les nombres engendrent les nombres, et dont vous suivez les phases et la génération avec une facilité inexplicable et une agilité égale à celle de l'exécutant.

Il arrive quelquefois que la personnalité disparaît et que l'objectivité, qui est le propre des poètes panthéistes, se développe en vous si anormalement, que la contemplation des objets extérieurs vous fait oublier votre propre existence, et que vous vous confondez bientôt avec eux. [...] Je vous suppose assis et fumant. Votre attention se reposera un peu trop longtemps sur les nuages bleuâtres qui s'exhalent de votre pipe. L'idée d'une évaporation, lente, successive, éternelle, s'emparera de votre esprit, et vous appliquerez bientôt cette idée à vos propres pensées,

à votre matière pensante. Par une équivoque singulière, par une espèce de transposition ou de quiproquo intellectuel, vous vous sentirez vous évaporant, et vous attribuerez à votre pipe (dans laquelle vous vous sentez accroupi et ramassé comme le tabac) l'étrange faculté de *vous fumer*.

Par bonheur, cette interminable imagination n'a duré qu'une minute, car un intervalle de lucidité, avec un grand effort, vous a permis d'examiner la pendule. Mais un autre courant d'idées vous emporte ; il vous roulera une minute encore dans son tourbillon vivant, et cette autre minute sera une autre éternité. Car les proportions du temps et de l'être sont complètement dérangées par la multitude et l'intensité des sensations et des idées. On dirait qu'on vit plusieurs vies d'homme en l'espace d'une heure. N'êtes-vous pas alors semblable à un roman fantastique qui serait vivant au lieu d'être écrit ? Il n'y a plus équation entre les organes et les jouissances ; et c'est surtout de cette considération que surgit le blâme applicable à ce dangereux exercice où la liberté disparaît.

Quand je parle d'hallucinations, il ne faut pas prendre le mot dans son sens le plus strict. Une nuance très importante distingue l'hallucination pure, telle que les médecins ont souvent occasion de l'étudier, de l'hallucination ou plutôt de la méprise des sens dans l'état mental occasionné par le hachisch. Dans le premier cas, l'hallucination est soudaine, parfaite et fatale ; de plus, elle ne trouve pas de prétexte ni d'excuse dans le monde des objets extérieurs. Le malade voit une forme, entend des sons où il n'y en a pas. Dans le second cas, l'hallucination est progressive, presque volontaire, et elle ne devient parfaite, elle ne se mûrit que par l'action de l'imagination. Enfin, elle a un prétexte. Le son parlera, dira des choses distinctes, mais il y avait un son. L'œil ivre de l'homme pris de hachisch verra des formes étranges; mais avant d'être étranges ou monstrueuses, ces formes étaient simples et naturelles. L'énergie, la vivacité vraiment parlante de l'hallucination dans l'ivresse n'infirme en rien cette différence originelle. Celle-là a une racine dans le milieu ambiant et dans le temps présent, celle-ci n'en a pas.

Charles Baudelaire,
Les Paradis artificiels, Œuvres complètes, I,
Gallimard, La Pléiade, 1975

Les sortilèges du «dawamesc»

Le repas était servi d'une manière bizarre et dans toutes sortes de vaisselles extravagantes et pittoresques.

De grands verres de Venise, traversés de spirales laiteuses, des vidrecomes allemands historiés de blasons, de légendes, des cruches flamandes en grès émaillé, des flacons à col grêle, encore entourés de leurs nattes de roseaux, remplaçaient les verres, les bouteilles et carafes.

La porcelaine opaque de Louis Lebeuf et la faïence anglaise à fleurs, ornement des tables bourgeoises, brillaient par leur absence ; aucune assiette n'était pareille, mais chacune avait son mérite particulier ; la Chine, le Japon, la Saxe comptaient là des échantillons de leurs plus belles pâtes et de leurs plus riches couleurs : le tout un peu écorné, un peu fêlé, mais d'un goût exquis.

Les plats étaient, pour la plupart, des émaux de Bernard de Palissy, ou des faïences de Limoges, et quelquefois le couteau du découpeur rencontrait, sous les mets réels, un reptile, une grenouille ou un oiseau en relief. L'anguille mangeable mêlait ses replis à ceux de la couleuvre moulée.

Un honnête philistin eût éprouvé quelque frayeur à la vue de ces convives chevelus, barbus, moustachus, ou tondus d'une façon singulière, brandissant des dagues du XVI^e siècle, des kriss malais, des navajas, et courbés sur des nourritures auxquelles les reflets des lampes vacillantes prêtaient des apparences suspectes.

Le dîner tirait à sa fin ; déjà quelques-uns des plus fervents adeptes ressentaient les effets de la pâte verte : j'avais, pour ma part, éprouvé une transposition complète de goût. L'eau que je buvais me semblait avoir la saveur du vin le plus exquis, la viande se changeait dans ma bouche en framboise, et réciproquement. Je n'aurais pas discerné une côtelette d'une pêche.

Mes voisins commençaient à me paraître un peu originaux ; ils ouvraient de grandes prunelles de chat-huant ; leur nez s'allongeait en probiscide ; leur bouche s'étendait en ouverture de grelot. Leurs figures se nuançaient de teintes surnaturelles. L'un d'eux, face pâle dans une barbe noire, riait aux éclats d'un spectacle invisible ; l'autre faisait d'incroyables efforts pour porter son verre à ses lèvres, et ses contorsions pour y arriver excitaient des huées étourdissantes. Celui-ci, agité de mouvements nerveux, tournait ses pouces avec une incroyable agilité ; celui-là, renversé sur le dos de sa chaise, les yeux vagues, les bras morts, se laissait couler en voluptueux dans la mer sans fond de l'anéantissement.

Moi, accoudé sur la table, je considérais tout cela à la clarté d'un reste de raison qui s'en allait et revenait par instants comme une veilleuse près de s'éteindre. De sourdes chaleurs me parcouraient les membres, et la folie, comme une vague qui écume sur une roche et se retire pour s'élancer de nouveau, atteignait et quittait ma cervelle, qu'elle finit par envahir tout à fait. L'hallucination, cet hôte étrange, s'était installée chez moi. [...]

À la gaieté un peu convulsive du commencement avait succédé un bien-être indéfinissable, un calme sans bornes. J'étais dans cette période bienheureuse du haschich que les Orientaux appellent le kief. Je ne sentais plus mon corps ; les liens de la matière et de l'esprit étaient déliés ; je me mouvais par ma seule volonté dans un milieu qui n'offrait pas de résistance. C'est ainsi, je l'imagine, que doivent agir des âmes dans le monde anormal où nous irons après notre mort. Une vapeur bleuâtre, un jour élyséen, un reflet de grotte azurine formaient dans la chambre une atmosphère où je voyais vaguement trembler des contours indécis ; cette atmosphère, à la fois fraîche et tiède, humide et parfumée, m'enveloppait comme l'eau d'un bain, dans un baiser d'une douceur énervante ; si je voulais changer de place, l'air caressant faisait autour de moi mille remous voluptueux ; une langueur délicieuse s'emparait de mes sens, et me renversait sur le sofa, où je m'affaissais comme un vêtement qu'on abandonne. [...]

Rien de matériel ne se mêlait à cette extase ; aucun désir terrestre n'en altérait la pureté. D'ailleurs, l'amour lui-même n'aurait pu l'augmenter, Roméo haschichin eût oublié Juliette. La pauvre enfant, se penchant dans les jasmins, eût tendu en vain du haut du balcon, à travers la nuit, ses beaux bras d'albâtre, Roméo serait resté au bas de l'échelle de soie, et, quoique je sois éperdument amoureux de l'ange de jeunesse et de beauté créé par Shakespeare, je dois convenir que la plus belle fille de Vérone, pour un haschichin, ne vaut pas la peine de se déranger.

Théophile Gautier,
« Le Club des Haschichins »,
Nouvelles, Bordas, 1993

« La mescaline est l'explorée »

Le désir de sonder les profondeurs mystérieuses du cerveau a hanté plus d'un écrivain. C'est sans doute Henri Michaux qui aborda la drogue avec le plus grand souci de méthode, et qui en tira les pages les plus profondes. Très sobre dans sa vie quotidienne, peu désireux d'être assimilé à un toxicomane, c'est sous contrôle médical que l'écrivain prit à plusieurs reprises de la mescaline et des champignons psilocybes. Il attendait des drogues non une expérience sensuelle mais une connaissance de l'humain.

Ceci est une exploration. Par les mots, les signes, les dessins. La Mescaline est l'explorée. [...]

Lancées vivement, en saccades, dans et en travers de la page, les phrases interrompues, aux syllabes volantes, effilochées, tiraillées, fonçaient, tombaient, mouraient. Leurs loques revivaient, repartaient, filaient, éclataient à nouveau. Leurs lettres s'achevaient en fumées ou disparaissaient en zigzags. Les suivantes, discontinues pareillement, continuaient de même leur récit troublé, oiseaux en plein drame auxquels des ciseaux invisibles coupaient les ailes au vol.

Parfois des mots se soudaient sur-le-champ. « Martyrissiblement » par exemple me venait et me revenait, m'en disant long, et je ne pouvais m'en dépêtrer. Un autre, infatigable, répétait « Krakatoa ! » « Krakatoa ! Krakatoa ! » ou un plus commun encore comme « cristal » revenait vingt fois de suite, me tenant à lui seul un grand discours, chargé d'un autre monde, et je ne serais pas arrivé à l'augmenter de si peu que ce soit, ou à le compléter de quelque autre. Lui seul, comme un naufragé sur une île, m'était tout et le reste et l'océan agité dont il venait de sortir, et qu'il rappelait irrésistiblement au naufragé que j'étais comme lui, seul et résistant dans la débâcle.

Dans l'immense baratte à lumières, éclaboussé de clartés, j'avançais ivre et emporté, sans jamais revenir en arrière.

Comment dire cela ? Il aurait fallu une manière accidentée que je ne possède pas, faite de surprises, de coq-à-l'âne, d'aperçus en un instant, de rebondissements et d'incidences, un style instable, tobogganant et babouin. [...]

Les difficultés insurmontables proviennent de la vitesse inouïe d'apparition, transformation, disparition des visions ; de la multiplicité, du pullulement dans chaque vision ; des développements en éventail et en ombelles, par progressions autonomes, indépendantes, simultanées (en quelque sorte à sept écrans) ; de leur genre

inémotionnel ; de leur apparence inepte et plus encore mécanique : rafales d'images, rafales de « oui » ou de « non », rafales de mouvements stéréotypés.

Je n'étais pas neutre non plus, de quoi je ne me défends pas. La Mescaline et moi, nous étions souvent plus en lutte qu'ensemble. J'étais secoué, cassé, mais je ne marchais pas.

Du clinquant, son spectacle. En plus il suffisait de se découvrir les yeux pour ne plus rien voir de la sotte féerie. L'inharmonieuse Mescaline, alcaloïde tiré du Peyotl qui en contient six, avait bien l'air d'un robot. Elle savait seulement faire certaines choses.

Je m'étais pourtant préparé à admirer. J'étais venu confiant. Ce jour-là, on brassa mes cellules, on les secoua, les sabota, les mit en convulsions. On leur faisait des caresses, on se livrait dessus à des arrachements. On me voulait tout consentant. Pour se plaire à une drogue il faut aimer être sujet. Moi je me sentais trop « de corvée ».

C'est avec *mes* terribles secousses qu'*elle* faisait son spectacle. J'étais le feu d'artifice, qui méprise l'artificier, si même on lui prouve qu'il est lui-même l'artificier, On me remuait, on me faisait faire des plis. Ahuri, je fixais un mouvement brownien, affolement de la perception.

J'étais distrait, fatigué d'être distrait, la vue à ce microscope. Quoi de surnaturel là-dedans ? On quittait si peu l'homme. On se sentait plutôt pris et prisonnier dans un atelier du cerveau.

Faut-il parler du plaisir ? C'était déplaisant.

Une fois l'angoisse de la première heure passée, résultat de la confrontation avec le poison, angoisse telle qu'on se demande si on ne va pas tomber évanoui, comme font certains, rares il est vrai, on peut se laisser aller à un certain courant, qui ressemblerait à du bonheur. L'ai-je cru ? Je ne suis pas sûr du contraire. Pourtant, tout au long de ces heures inouïes, je trouve, dans mon journal, ces mots, écrits plus de cinquante fois, gauchement, difficilement : *Intolérable*, *Insupportable*.

Tel est le prix de ce paradis (!) [...]

Tout à coup, mais précédé d'abord par un mot en avant-garde, un mot-estafette, un mot lancé par mon centre du langage alerté avant moi, comme ces singes qui sentent avant l'homme les tremblements de terre, précédé par le mot « aveuglant », tout à coup un couteau, tout à coup mille couteaux, tout à coup mille faux éclatantes de lumière, serties d'éclairs, immenses à couper des forêts entières, se jettent à trancher l'espace du haut en bas, à coups gigantesques, à coups miraculeusement rapides, que je dois accompagner, intérieurement, douloureusement, à la même insupportable vitesse, à ces mêmes hauteurs impossibles, et aussitôt après dans ces mêmes abyssales profondeurs, en écarts de plus en plus excessifs, disloquants, fous... et quand est-ce que ça va finir... si ça va jamais finir ?

Fini. C'est fini. [...]

Et « Blanc » sort. Blanc absolu. Blanc par-dessus toute blancheur. Blanc de l'avènement du blanc. Blanc sans compromis, par exclusion, par totale éradication du non-blanc. Blanc fou, exaspéré, criant de blancheur. Fanatique, furieux, cribleur de rétine. Blanc électrique atroce, implacable, assassin. Blanc à rafales de blanc. Dieu du « blanc ». Non, pas un dieu, un singe hurleur. (Pourvu que mes cellules n'éclatent pas.)

Henri Michaux,
Misérable miracle. La mescaline
Gallimard, 1972

L'aventure psychédélique

Au cours des années 1950, des écrivains beatniks, tel Allen Ginsberg, testent des substances hallucinogènes qui leur inspirent des récits ou des poèmes visionnaires. Mais c'est surtout le LSD qui suscite leur enthousiasme. Véritable chantre de la drogue et pape de l'aventure psychédélique, Timothy Leary porte l'expérience à la dimension d'une mystique. Après son renvoi de l'université, l'ancien professeur de Harvard fonde la Ligue pour la découverte de l'Esprit, qui prône la libération de l'homme par le LSD.

Les associations que j'ai trouvées quand j'étais défoncé sont généralement évoquées ou construites au moyen d'une image qui renvoie aux autres poèmes écrits sous la drogue. Ou après la drogue – comme dans *Psaume magique* sur le LSD. Ou la mescaline. Il y a un long passage sur une mandala dans le poème sous LSD. Il y a une bonne situation parce que j'étais défoncé et je regardais une mandala – avant de « triper » j'avais demandé au docteur qui me fournissait à Stanford de me préparer une série de mandalas à regarder, d'en emprunter au professeur Spiegelberg qui était expert. Donc il y avait là des mandalas d'éléphants hindous. Je ne fais que les décrire dans le poème – à quoi elles ressemblaient pendant que j'étais défoncé. Donc, pour me résumer, les drogues étaient utiles pour explorer la perception, la perception des sens, pour explorer diverses possibilités et divers modes de conscience, et pour explorer les divers types de *petites sensations*, utiles aussi pour composer, parfois, sous leur influence. La deuxième partie de *Howl* a été décrite sous l'influence du peyotl, composé pendant une vision provoquée par le peyotl. À San Francisco – *Moloch. Kaddish* a été écrit après des injections d'amphétamine avec un petit peu de morphine, plus un peu de dexedrine ensuite, pour me maintenir, parce que ça s'est passé en une seule longue séance. D'un samedi matin au dimanche soir. Les amphétamines donnent une coloration métaphysique particulière aux choses. Des projections. Mais ça n'apparaît pas trop parce que je n'y étais pas habitué, je n'en ai pris que ce week-end. Ça n'est pas trop entré en conflit avec la charge émotionnelle qui se dégage.

Allen Ginsberg,
propos recueillis par Christine Tysh,
« Poètes d'aujourd'hui », Seghers, 1974

«Ayahuasca IX»

N. Y. 10 août
Le Sachant – dans le vide – c'est moi qui sais au-dedans.
C'est moi le Sachant au-dedans de Tous.
Ce sachant né à l'Éternité ne sait rien

et va s'endormir. Lui seul est né dans l'Éternité, dans le vide.

Mais bien qu'il s'endorme (comme je m'endors dans la Mort) si quelqu'un s'éveille, dans l'Éternité, ce sera le même Sachant.

Est-ce qu'un autre sachant viendra prendre la place de celui-ci ?

Mais alors l'autre (sous forme reptilienne de Bardo Thodol) sachant saura aussi et sera le même que le vieux sachant, car tout ce que sait le sachant c'est savoir.

J'ai senti mon corps, comme un serpent autonome doué d'une vie matérielle dans l'univers, partir en contorsions méandres et spirales dans les spasmes serpentins du vomissement, assailli par la Présence du Sachant que j'ai identifié comme (plutôt que le corps-serpent) un Spectre permanent étranger et supérieur. Se métamorphosant constamment en Matière aux moments d'instabilité éclatante.

J'ai regardé le corps-serpent se tordre dans les vomissements avec indifférence et curiosité.

Enfin ! puisque le sachant ne devait pas être dérangé par les spasmes de tous ces corps moribonds, je suis entré dans le corps pour souffrir et vomir, impartialement, et ai pris plaisir à cette expérience (par ailleurs déplaisante) sans crainte ni identification ultime avec le corps.

Le corps aussi est le sachant, passant par les vagues du vomissement, pas plus déplaisantes pour le sachant que n'importe quelle autre Mort-Naissance.

À ma mort comme dans le Livre des Morts Tibétain je retourne à mon sachant passivement et attends de voir ce qui passe devant moi.

Allen Ginsberg,
Journal 1952-1962, (1977)
Christian Bourgois éditeur, 1984

« La grande clé »

Le LSD. Comment peut-on – maintenant que le nom est psalmodié en grosses lettres sur les panneaux de tous les kiosques à journaux… Mais ceci se passait vers la fin 1959, début 1960, deux bonnes années avant que Papa-Maman-Frangine-et-les-Copains aient entendu parler de ces lettres effrayantes, et tombent en pâmoison en apprenant que les Mrs Timothy Leary et Richard Alpert s'en servent pour griller la cervelle des gosses de Harvard. Avant même que le Dr Humphrey Osmond ait inventé le terme « psychédélique », pour éviter le côté cabanon de « psycho »… Le LSD ! Quelle sacrée chance que d'être tombé dessus par hasard, un secret de fille – le triomphe des souris blanches ! Kesey et Lovell eurent vite fait d'essayer toute la gamme des drogues, le LSD, la psilocybine, la mescaline, le peyotl, le IT 290, la super-amphétamine, le Ditran et son coup de massue, les graines à vous réveiller les morts. Ils avaient découvert ce que les cliniciens de Menlo Park eux-mêmes n'auraient jamais… Quelle merveilleuse ironie : les Blouses Blanches étaient censées se servir d'eux. Au lieu de quoi, elles leur avaient fourni la grande clef. *Et tu ne le sais même pas, mon petit pote… Ces drogues altèrent suffisamment votre perception pour que vous finissiez par ne plus voir que par des orifices oculaires complètement étrangers. Tous tant que nous sommes, une bonne partie de notre cerveau est verrouillée. Ce verrou nous coupe de notre propre monde. Et ces drogues semblent bien être la clef qui peut ouvrir cette porte.* Combien étaient-ils ? deux douzaines, peut-être, dans le monde entier, à partager cet incroyable secret ! Parmi lesquels Aldous Huxley, qui avait pris de la mescaline et en avait parlé dans *les Portes de la perception.* Il avait

comparé le cerveau à une « soupape de sûreté ». Dans la perception ordinaire, les sens communiquent au cerveau un torrent de renseignements, que celui-ci filtre et réduit au minimum pour assurer notre survie dans un univers impitoyablement compétitif. L'homme est devenu si rationnel, si pratique que ce minimum devient des plus réduit, des plus incolore. Il est efficace, du point de vue de la simple survie, mais il élimine les éléments les plus remarquables de notre expérience potentielle, sans même que nous le sachions. *Nous sommes coupés de notre propre monde.* L'homme primitif avait l'expérience complète de ses sens, de leur vaste et étincelant torrent. Les enfants en ont l'expérience pendant quelques mois – jusqu'à ce qu'une éducation, un conditionnement « normaux » leur ferment les portes de cet autre monde, généralement pour toujours. D'une certaine manière, disait Huxley, les drogues nous ouvrent ces portes immémorielles. Et l'homme moderne peut enfin les franchir, et redécouvrir son droit divin…

Tom Wolfe, *Acid Test,*
Le Seuil, 1975

«Le démonisme du Cosmos»

«Pouvez-*vous* passer le Test de l'Acide?»

C'est l'heure de la question
gravée sur l'œil de chaque Prankster
en caractères gothiques
Tandis que nous gémissons
Dans ce cimetière parmi les dalles
en pierre de lune avec
un philosophique
C'est *tes* oignons –
Pouvez-*vous* passer le Test de l'Acide ?

Babbs et Kesey se baladent
Dans un cimetière de Californie,
ils aboient
dur
Dans la synchro
Défoncés au LSD au bord
d'une sacrée pente
Leur croisade mystique :
Pouvez-*vous* passer le Test de l'Acide ?

Tombes !
Caveaux, cercueils et squelettes qu'on date
Une transfusion de rêve
Du Sein de la Communauté :
Pouvez-*vous* passer le Test de l'Acide ?

L'esprit du groupe
Vole haut, mon Commandant, mais pas à l'aveuglette
au clair de la lune
Excité
Par la cérémonie qu'il faudrait
à la lueur de l'astre
Pour lancer
Le message des Pranksters aux quatre coins

Tom Wolfe, *ibidem*

«Les sept voies de Dieu»

Se brancher
Jadis, il y a fort longtemps, par un après-midi ensoleillé dans le jardin d'une villa de Cuernavaca, j'avalai sept champignons sacrés qui m'avaient été donnés par un savant de l'université de Mexico. Pendant les cinq heures suivantes, je me trouvai entraîné dans le déferlement d'une expérience que je pourrais tenter de décrire grâce à de nombreuses et extravagantes métaphores, mais qui fut avant tout et sans aucun doute la plus profonde expérience religieuse de ma vie.

L'expression même passionnée de réactions personnelles est toujours conditionnée par l'histoire du narrateur

et peut n'avoir que très peu de signification générale. Puis viennent les questions « Pourquoi ? » « Et alors ? ».

Il existe de nombreux facteurs individuels, émotionnels, spirituels et sociaux qui prédisposent les uns à accepter une dramatique expérience d'ouverture de l'esprit et les autres à refuser ces nouveaux états de conscience. Découvrir que le cerveau humain possède une infinité de potentialités et peut opérer dans des dimensions espace-temps inattendues me transfigura entièrement ; je fus convaincu, sans aucun doute possible, que je venais de me réveiller d'un long sommeil ontologique. Cette soudaine illumination est ce que j'appelle : se brancher.

En phase

Une profonde expérience transcendantale devrait dans son sillage changer un homme et changer une vie. Depuis mon illumination d'août 1960, j'ai consacré la plus grande part de mon énergie à essayer de comprendre les possibilités encore latentes du système nerveux humain qui m'avaient été ainsi révélées et à en faire profiter les autres.

J'ai répété ce rituel biochimique et (à mon avis) sacramentel plusieurs centaines de fois et presque chaque fois je fus frappé par des révélations religieuses aussi fracassantes que lors de ma première expérience. À ce moment-là, j'avais eu la chance de collaborer à cette tâche avec plusieurs centaines de savants et d'étudiants qui vinrent se joindre à nos nombreux projets de recherches. Dans nos centres de Harvard, du Mexique et de Millbrook, nous avons organisé des expériences transcendantes pour plusieurs milliers de personnes de tous horizons, y compris plus de deux cents religieux, dont la moitié était d'obédience chrétienne ou juive et dont l'autre moitié se réclamait des religions orientales.

Timothy Leary,
La Politique de l'extase,
Fayard, 1973

La loi de 1916 : une législation contestée

Précédée par le décret de 1908 sur le contrôle de la vente de l'opium, la loi de 1916 est le premier texte législatif français visant à empêcher l'usage extra-médical des « stupéfiants » (le terme apparaît à cette occasion). En gestation depuis 1911, elle fut votée à la hâte par le Parlement durant le premier conflit mondial. Si la prohibition sembla naturelle à tous ceux qui voyaient dans les drogues des produits hautement nocifs, de vives critiques émanèrent de certains milieux médicaux et des cercles littéraires. Très acerbe, la position d'Antonin Artaud est aussi la plus incisive. Mais c'est d'abord le droit de ne pas souffrir que défend le poète, non la liberté de se « défoncer ».

Loi concernant l'importation, le commerce, la détention et l'usage des substances vénéneuses, notamment l'opium, la morphine et la cocaïne

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — La loi du 19 juillet 1845 sur les substances vénéneuses est modifiée et complétée comme suit :

« *Art. 1er.* — Les contraventions aux règlements d'administration publique sur la vente, l'achat et l'emploi des substances vénéneuses sont punies d'une amende de cent à trois mille francs (100 à 3,000 fr.) et d'un emprisonnement de six jours à deux mois ou de l'une de ces deux peines seulement.

« *Art. 2.* — Seront punis d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de mille à dix mille francs (1,000 à 10,(0) fr.) ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui auront contrevenu aux dispositions de ces règlements concernant les stupéfiants tels que : opium brut et officinal ; extraits d'opium ; morphine et autres alcaloïdes de l'opium (à l'exception de la codéine ; de leurs sels et de leurs dérivés ; cocaïne, ses sels et ses dérivés ; haschich et ses préparations).

« Seront punis des mêmes peines ceux qui auront usé en société desdites substances ou en auront facilité à autrui l'usage à titre onéreux ou à titre gratuit, soit en procurant dans ce but un local, soit par tout autre moyen.

« Les tribunaux pourront, en outre, prononcer la peine de l'interdiction des droits civiques pendant une durée d'un à cinq ans.

« *Art. 3.* — Seront punis des peines prévues à l'article 2 :

« Ceux qui, au moyen d'ordonnances

fictives, se seront fait délivrer ou auront tenté de se faire délivrer l'une des substances vénéneuses visées audit article ;

« Ceux qui, sciemment, auront sur la présentation de ces ordonnances, délivré lesdites substances, ainsi que les personnes qui auront été trouvées porteurs, sans motif légitime, de l'une de ces mêmes substances.

« *Art. 4.* — Dans tous les cas prévus par la présente loi, les tribunaux pourront ordonner la confiscation des substances saisies.

« Dans les cas prévus au premier paragraphe de l'article 2 et au deuxième paragraphe de l'article 3, les tribunaux pourront ordonner la fermeture, pendant huit jours au moins, de l'établissement dans lequel le délit a été constaté ; si la peine d'emprisonnement est prononcée, l'établissement où le délit aura été constaté sera fermé, de plein droit, pendant toute la durée de l'emprisonnement.

« Toutefois, la confiscation des substances saisies et la fermeture de l'officine pharmaceutique où le délit a été constaté ne pourront être prononcées dans le cas où le pharmacien n'est qu'un gérant responsable, à moins que le propriétaire de l'officine n'ait fait acte de complicité.

« Dans les cas prévus au deuxième paragraphe de l'article 2, les tribunaux devront ordonner la confiscation des substances, ustensiles, matériel saisis, des meubles et effets mobiliers dont les lieux seront garnis et décorés, ainsi que la fermeture pendant un an au moins du local et de l'établissement où le délit aura été constaté, sans, toutefois, que la durée de ladite fermeture soit inférieure à la durée de l'emprisonnement prononcé.

« *Art. 5.* — Les peines seront portées au double en cas de récidive, dans les conditions de l'article 59 du code pénal.

« *Art. 6.* — L'article 463 du code pénal sera applicable.

« *Art. 7.* — Des décrets, qui devront être promulgués dans les six mois qui suivront la promulgation de la présente loi, détermineront ses conditions d'application à l'Algérie, aux colonies et pays de protectorat.

« *Art. 8.* — Les articles 34 et 35 de la loi du 21 germinal an XI demeurent abrogés.»

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris le 12 juillet 1916.

« Lettre à Monsieur le législateur de la loi sur les stupéfiants »

Monsieur le législateur,
Monsieur le législateur de la loi de 1916, agrémentée du décret de juillet 1917 sur les stupéfiants, tu es un con

Ta loi ne sert qu'à embêter la pharmacie mondiale sans profit pour l'étiage toxicomanique de la nation

parce que

1° Le nombre des toxicomanes qui s'approvisionnent chez le pharmacien est infime ;

2° Les vrais toxicomanes ne s'approvisionnent pas chez le pharmacien ;

3° Les toxicomanes qui s'approvisionnent chez le pharmacien sont *tous* des malades ;

4° Le nombre des toxicomanes malades est infime par rapport à celui des toxicomanes voluptueux ;

5° Les restrictions pharmaceutiques de la drogue ne gêneront jamais les toxicomanes voluptueux et organisés ;

6° Il y aura toujours des fraudeurs ;

7° Il y aura toujours des toxicomanes par vice de forme, par passion ;

8° Les toxicomanes malades ont sur la société un droit imprescriptible, qui est celui qu'on leur foute la paix.

C'est avant tout une question de conscience.

La loi sur les stupéfiants met entre les mains de l'inspecteur-usurpateur de la santé publique le droit de disposer de la douleur des hommes ; c'est une prétention singulière de la médecine moderne que de vouloir dicter ses devoir à la conscience de chacun. Tous les bêlements de la charte officielle sont sans pouvoir d'action contre ce fait de conscience : à savoir, que, plus encore que de la mort, je suis le maître de ma douleur. Tout homme est juge, et juge exclusif, de la quantité de douleur physique, ou encore de vacuité mentale qu'il peut honnêtement supporter.

Lucidité ou non lucidité, il y a une lucidité que nulle maladie ne m'enlèvera jamais, c'est celle qui me dicte le sentiment de ma vie physique. Et si j'ai perdu ma lucidité, la médecine n'a qu'une chose à faire, c'est de me donner les substances qui me permettent de recouvrer l'usage de cette lucidité.

Messieurs les dictateurs de l'école pharmaceutique de France, vous êtes des cuistres rognés : il y a une chose que vous devriez mieux mesurer ; c'est que l'opium est cette imprescriptible et impérieuse substance qui permet de rentrer dans la vie de leur âme à ceux qui ont eu le malheur de l'avoir perdue.

Il y a un mal contre lequel l'opium est souverain et ce mal s'appelle l'Angoisse, dans sa forme mentale, médicale, physiologique, logique ou pharmaceutique, comme vous voudrez,

L'Angoisse qui fait les fous.

L'Angoisse qui fait les suicidés.

L'Angoisse qui fait les damnés.

L'Angoisse que la médecine ne connaît pas.

L'Angoisse que votre docteur n'entend pas.

L'Angoisse qui lèse la vie.

L'Angoisse qui pince la corde ombilicale de la vie.

Par votre loi inique vous mettez entre les mains des gens en qui je n'ai aucune espèce de confiance, cons en médecine, pharmaciens en fumier, juges en mal-façon, docteurs, sages-femmes, inspecteurs-doctoraux, le droit de disposer de mon angoisse, d'une angoisse en moi aussi fine que les aiguilles de toutes les boussoles de l'enfer.

Tremblements du corps ou de l'âme, il n'existe pas de sismographe humain qui permette à qui me regarde d'arriver à une évaluation de ma douleur plus précise, que celle, foudroyante, de mon esprit !

Toute la science hasardeuse des hommes n'est pas supérieure à la connaissance immédiate que je puis avoir de mon être. Je suis seul juge de ce qui est en moi.

Rentrez dans vos greniers, médicales punaises, et toi aussi, Monsieur le Législateur Moutonnier, ce n'est pas par amour des hommes que tu délires, c'est par tradition d'imbécillité. Ton ignorance de ce que c'est qu'un homme n'a d'égale que ta sottise à le limiter. Je te souhaite que ta loi retombe sur ton père, ta mère, ta femme, tes enfants, et toute ta postérité. Et maintenant avale ta loi.

Antonin Artaud,
Œuvres complètes, I, Gallimard, 1976

Sûreté générale
La liquidation de l'opium

J'ai l'intention non dissimulée d'épuiser la question afin qu'on nous foute la paix une fois pour toutes avec les soi-disant dangers de la drogue.

Mon point de vue est nettement anti-social.

On n'a qu'une raison d'attaquer l'opium. C'est celle du danger que son emploi peut faire courir à l'ensemble de la société.

Or ce danger est faux.

Nous sommes nés pourris dans le corps et dans l'âme, nous sommes congénitalement inadaptés ; supprimez l'opium, vous ne supprimerez pas le besoin du crime, les cancers du corps et de l'âme, la propension au désespoir, le crétinisme-né, la vérole héréditaire, la friabilité des instincts, vous n'empêcherez pas qu'il n'y ait des âmes destinées au poison quel qu'il soit, poison de la morphine, poison de la lecture, poison de l'isolement, poison de l'onanisme, poison des coïts répétés, poison de la faiblesse enracinée de l'âme, poison de l'alcool, poison du tabac, poison de l'anti-sociabilité. Il y a des âmes incurables et perdues pour le reste de la société. Supprimez-leur un moyen de folie, elles en inventeront dix mille autres. [...]

Tant que nous ne serons parvenus à supprimer aucune des causes du désespoir humain, nous n'aurons pas le droit d'essayer de supprimer les moyens par lesquels l'homme essaie de se décrasser du désespoir. [...]

L'homme est misérable, l'âme est faible, il est des hommes qui se perdront toujours. Peu importent les moyens de la perte ; *ça ne regarde pas la société.*

Nous avons bien démontré, n'est-ce pas, qu'elle n'y peut rien, elle perd son temps, qu'elle ne s'obstine donc plus à s'enraciner dans sa stupidité.

Et enfin *nuisible.*

Pour ceux qui osent regarder la vérité en face, on sait, n'est-ce pas, les résultats de la suppression de l'alcool aux Etats-Unis.

Une superproduction de folie : la bière au régime de l'éther, l'alcool bardé de cocaïne que l'on vend clandestinement, l'ivrognerie multipliée, une espèce d'ivrognerie générale. *Bref, la loi du fruit défendu.* [...]

En réalité, cette fureur contre les toxiques, et les lois stupides qui s'ensuivent :

1° *Est inopérante contre le besoin du toxique,* qui, assouvi ou inassouvi, est inné à l'âme, et l'induirait à des gestes résolument antisociaux, *même si le toxique n'existait pas.*

2° *Exaspère le besoin social du toxique,* et le change en vice secret.

3° *Nuit à la véritable maladie,* car c'est là la véritable question, le nœud vital, le point dangereux :

Malheureusement pour la médecine, la maladie existe.

Toutes les lois, toutes les restrictions, toutes les campagnes contre les stupéfiants n'aboutiront jamais qu'à enlever à tous les nécessiteux de la douleur humaine, qui ont sur l'état social d'imprescriptibles droits, le dissolvant de leurs maux, un aliment pour eux plus merveilleux que le pain, et le moyen enfin de repénétrer dans la vie. [...]

Et moi, je participe à vos maux, et je vous le demande : qui oserait nous mesurer le calmant ? Au nom de quelle clarté supérieure, âme à nous-mêmes, nous qui sommes à la racine même de la connaissance de la clarté. Et cela, de par nos instances, de par notre insistance à souffrir. Nous que la douleur a fait voyager dans notre âme à la recherche d'une place de calme où s'acccrocher, à la recherche de la stabilité dans le mal comme les autres dans le bien. Nous ne sommes pas fous, nous sommes de merveilleux médecins, nous connaissons le dosage de l'âme, de la sensibilité, de la moelle, de la pensée. [...]

Antonin Artaud,
ibidem

« Causes et traitements de la morphinomanie »

Publié en 1934, cet article du docteur Dupouy, responsable du centre de désintoxication Henri-Rousselle de l'asile Sainte-Anne, cristallise tous les préjugés forgés autour du toxicomane. Les notions de « terrain favorable » et de « prédisposition » sont ici centrales, laissant peu d'espoir pour la guérison. Il faudra attendre la fin du XX^e siècle pour voir les thérapeutes, influencés par la psychanalyse, mettre l'accent sur l'histoire individuelle du drogué et prôner la psychothérapie.

Le toxicomane, c'est-à-dire par définition le sujet habitué volontairement à un toxique et incapable de s'en priver de lui-même, est en effet d'après notre expérience toujours un *algophobe*, un dolent ayant horreur de la souffrance et impuissant à la maîtriser. Si l'angoisse et l'incapacité sont identiques chez nos malheureux intoxiqués, leur souffrance par contre est variable.

La souffrance physique, d'abord, est une grande provocatrice de la toxicomanie, car c'est pour calmer les douleurs d'une colique hépatique ou néphrétique, d'une céphalée tenace, d'un accès de goutte ou de rhumatisme, d'un tabès ou d'une névrite rebelle, d'une poussée d'arthrite, de métrite ou de salpingite, celles enfin résultant d'une intervention opératoire, d'un traumatisme ou d'une blessure de guerre, que l'on a eu pour la première fois recours à la morphine. La crise passée, la souffrance éteinte, il semblerait que la drogue dût disparaître avec elles ; c'est ce qui arrive chez le sujet normal, lequel comprend la nécessité de la suppression et s'y adapte aussitôt. Mais chez le futur toxicomane, chez le prédisposé que nous décrirons dans un instant, l'accoutumance se développe instantanément, l'habitude se noue d'emblée et les forces, le courage lui manquent pour renoncer à ce bien-être languide qu'il chérit parce que celui-ci s'accorde avec son être moral et auquel il désire ne pas renoncer dès qu'il y a goûté.

Aussi, est-ce, plus encore que la douleur physique, la souffrance morale qui s'érige en pourvoyeuse de morphinomanes, du fait de cet accord parfait entre le goût préformé de certains sujets pour une béate torpeur et les effets que détermine sur eux la drogue expérimentée.

Les chagrins, les déceptions de tout ordre, perte de situation, d'argent, d'affection, et surtout l'ennui, l'ennui déprimant et rongeur, tenant à la fois au désœuvrement, à l'asthénie constitutionnelle et au dégoût de la vie, sont le plus souvent invoqués par les toxicomanes, principalement par les femmes, pour excuser leur initiation ou leur rechute.

Il est courant de charger les toxicomanes de multiples perversions

instinctives greffées sur leur déséquilibre mental constitutionnel : mendicité, mythomanie, paresse, oisiveté, amoralité, prostitution, homosexualité, propension au vol, etc. Les uns ou les autres figurent effectivement sur beaucoup de leurs dossiers. Mais que trouve-t-on à la base de ces tares, sur quel terrain dégénératif éclosent-elles pour ainsi dire toujours ? Sur un fond de faiblesse neuro-psychique, d'asthénie, d'aboulie, de fatigabilité et d'impressionnabilité anormales. Tous nous déclarent manquer d'énergie, de résistance, de volonté. C'est cette faiblesse mentale, cette lassitude, cette veulerie, cette passivité, cette répugnance à l'effort tant physique que moral, cette lâcheté devant la souffrance qui les conduit à tout ce qu'ils font pour éviter un trop dur labeur, une trop cruelle douleur. Leur psychologie maladive explique leur défaut de résistance à l'émotion, plus exactement à la dépression, leur complaisance à se laisser entraîner, la facilité de leurs chutes, leur impossibilité de lutter contre l'attrait et l'habitude du poison. [...]

Leur aversion pour toute activité et tout effort se complaît à goûter l'alanguissement toxique, à savourer la minute de torpeur euphorique, à faire fuir de leur esprit l'idée pénible du devoir et du travail. Leur moral déjà bien peu solide en raison de leur asthénie et de leur algophobie s'effrite rapidement sous l'influence de la drogue, sous l'avachissement qu'elle crée et la poussée du besoin qu'elle provoque. Alors plaît tout ce qui ne coûte ni effort ni fatigue et, pour avoir l'argent nécessaire au poison quotidien, tout est admis, accepté, consenti : le vol familial, le vol dans les magasins (parfois accompli par l'enfant dressé à cela), l'emprunt sous un prétexte fallacieux, l'escroquerie, l'abus de confiance, l'émission de chèques sans provision, ou de fausses traites, la grivèlerie de taxi, la prostitution des deux sexes (y compris celle de leurs propres enfants), l'homosexualité (passive naturellement), la mendicité (et sa variété si spéciale, le pilonnage), la trahison. Quant à la volonté, déficiente bien avant toute initiation, c'est un effondrement complet, un anéantissement aboutissant à une abdication définitive.

Lorsque l'habitude a pris suffisamment racine, et c'est tôt fait chez nos sujets constitutionnellement épris de jouissances passives, elle exige pour être brisée un effort dont ils sont personnellement incapables. Déjà chez l'individu normal la suppression brusque après un long usage du tabac est désagréable, celle de l'opium ou de la morphine, ordonnés à titre thérapeutique ou expérimentés par curiosité, pénible. Qu'est-ce alors pour eux ? La désintoxication spontanée du toxicomane est pratiquement irréalisable. Comment ! Elle exige non seulement la privation d'un contentement physique, d'une satisfaction morale si bien en harmonie avec les défectuosités ou les tares de leur personnalité, mais encore la torture du besoin non satisfait et d'heure en heure plus angoissant, plus suppliciant. C'est trop pour eux. Jamais ils ne supporteront ce martyre. Mieux vaut la mort ; et de fait, certains, capables encore d'un sursaut, cherchent leur guérison dans la mort, la mort qui leur évite cette souffrance dont ils ont horreur... Ce n'est pas hélas le bonheur qu'ils ont trouvé en la morphine, c'est un besoin de plus en plus vorace et impérieux qu'ils sont obligés d'alimenter eux-mêmes pour ne pas connaître les affres de son inassouvissement. [...]

Roger Dupouy, médecin de l'hôpital Henri-Rousselle à Paris, « Causes et traitements de la morphinomanie », *Le Monde médical*, 1er juillet 1934

Paroles de toxicomanes

Ces trois témoignages illustrent trois époques, trois sociologies, trois types différents de rapports à la drogue. Par-delà la commune expérience de la dépendance et de la souffrance physique, tout sépare en effet le médecin morphinomane du XIX^e siècle, l'esthète accroché à l'opium des années 1930 et la junkie d'aujourd'hui.

10 janvier [1882]. – Un peu abusé de la morphine ces derniers jours. J'en ai pris jusqu'à 7 centigrammes par jour.

21 février. – La morphine me soulage des fatigues occasionnées par mes nombreuses et pénibles occupations.

18 mai. – Très souffrant depuis deux jours, insomnie, névralgie, inertie digestive. J'attribue cela au manque de morphine après un usage journalier qui dure depuis bientôt deux ans. L'opium ne paraît pas la remplacer parfaitement.

22 mai. – Trois grosses pilules d'extrait d'opium atténuent l'effet de la privation de morphine, mais j'en souffre vraiment : inappétence, insomnie, membres lourds et chauds, diarrhée, affaissement général.

21 juin. – Je crois être obligé de m'avouer que la morphine, qui me donne du bien-être et de l'activité physique, m'enlève plutôt la tendance rêveuse, poétique. Je deviens un homme comme les autres, plus apte à jouir mais beaucoup moins enclin à chercher, à rêver. Elle supprime donc jusqu'à un certain point le désir, l'inquiétude, l'ardeur inassouvie qui sollicitent l'activité mentale.

14 juillet. – Reçu morphine et pilocarpine. La pilocarpine me rendra-t-elle mes beaux cheveux de vingt ans ?

5 août. – La fièvre (fièvre paludéenne) ne m'a quitté qu'hier soir ; aussi ce matin n'étais-je guère fort. Est-ce la morphine qui en est la cause ? Cet après-midi j'en ai pris beaucoup et vraiment il y a longtemps que je ne m'étais pas senti aussi vaillant que ce soir. Cela durera-t-il ?

27 août. – Petite tumeur abdominale qui menace de s'abcéder, suite (?) d'une injection hypodermique faite avec de l'eau sale de la localité.

2 septembre. – Poids : 60 kg. Mon abcès augmente encore, œdème de la peau du ventre.

5 septembre. – Me suis fait hier soir, après souper, une application de caustique de Vienne. Aujourd'hui après midi, j'ai ouvert l'abcès avec le bistouri. Il en est sorti 83 grammes de pus épais. Je me suis senti soulagé aussitôt ; mais je suis anémié, épuisé, j'ai encore la fièvre la nuit.

12 septembre. – Je suis devenu maigre, osseux, jaune ; j'ai perdu beaucoup

de ma chevelure. Il n'y a plus que mes yeux que l'on retrouve encore beaux et doux.

15 septembre. – Me voilà à l'abri de la misère ; j'ai reçu 5 à 6 grammes de morphine. Cela m'en fait 8 en tout.

17 septembre – Je me sens mieux. Est-ce l'abondance de la morphine ? La fièvre n'est pas revenue.

19 septembre. – J'ai 7,50 grammes de morphine. Il faut que je réduise à 0,05 gramme par jour. Ainsi j'en aurai pour cinq mois, soit 1,50 gramme par mois.

22 septembre. – Je vais mieux; la fièvre n'est pas revenue mais il est temps que je me modère en morphine. J'étais arrivé à 0,10 et 0,15 gramme par jour. L'excès ne me donne pas d'agrément.

24 octobre. – Je n'ai plus de morphine. J'en ai consommé, depuis le 15 septembre, 0,90 gramme par jour. Acheté une solution d'un gramme que je veux faire durer jusqu'au 14 décembre.

29 octobre. – Le courrier m'apportera-t-il de la morphine ? Grosse question ; car, sinon, c'est fini, j'en serai entièrement privé. Je serais curieux de voir ce qu'il en adviendrait. En serais-je malade quelques temps ? Dans combien serais-je guéri ? Je crois qu'après ce temps ma santé physique en profiterait… Quant au moral, l'opium m'est bien utile.

31 octobre. – Suis malade. Trois selles avant midi, la dernière graisseuse. À partir de midi plus malade encore. Vomissements bilieux continuels ; nuit affreuse ; deux vases remplis de bile. Je me rends avec peine à l'hôpital. Douleur gastro-abdominale atroce. À 9 heures je reçois un envoi sauveur, la morphine. Le soir je suis bien, la nuit est pourtant agitée.

1er novembre. – Mon mal est bien un accès bilieux comme ceux déjà éprouvés ; mais certainement la privation de morphine y est pour quelque chose. Je vais réduire de plus en plus mes doses journalières.

2 novembre. – Journée passable à l'hôpital, entouré de camarades ; je mange de la morphine en secret.

3 novembre. – Reçu aujourd'hui 6 grammes de morphine. Je sors de l'hôpital guéri, content d'avoir de la morphine mais résolu à m'en guérir peu à peu.

5 novembre. – À côté de mon abcès du mois d'août, il s'en forme un autre qui va s'ouvrir par la cicatrice du premier ; mais il n'y a pas de fièvre et j'ai encore pu le cacher à tout le monde.

28 novembre. – M'enverra-t-on de la morphine ? C'est une grosse inquiétude. J'ai été si malade la dernière fois qu'il y a bien de quoi s'en préoccuper.

2 décembre. – Reçu 10 grammes de morphine (j'en ai consommé 0,20 gramme par jour). – Me voilà rassuré pour jusqu'à la fin de mon séjour. Je n'en avais plus. Depuis hier, réduit à presque rien, j'étais malade. Enfin ce brave pharmacien ne m'a pas oublié.

Anonyme,
Journal d'un morphinomane
Éditions Allia, 1997

Jean Cocteau : la désintoxication ou l'expérience du désenchantement

Fumeur d'opium convaincu,
Jean Cocteau subit à contrecœur
les cures ponctuelles de désintoxication
que lui impose son état de santé.

Je me suis intoxiqué une seconde fois dans les circonstances suivantes :

D'abord, j'ai dû être mal désintoxiqué la première fois. Bien des toxicomanes courageux ignorent les embûches d'une désintoxication, se contentent d'une suppression et sortent ravagés d'une épreuve inutile, avec des cellules infirmes, qu'ils empêchent de revivre par l'emploi de l'alcool et du sport.

J'expliquerai plus loin que les phénomènes incroyables d'une désintoxication, phénomènes contre lesquels la médecine ne peut rien que donner au cabanon l'aspect d'une chambre d'hôtel et exiger du médecin ou de l'infirmière, patience, présence, fluide, au lieu d'être ceux d'un organisme qui se décompose, doivent être, au contraire, les symptômes incommuniqués du nourrisson et des végétaux au printemps.

Un arbre doit souffrir de la sève et ne pas sentir la chute des feuilles.

Le Sacre du Printemps orchestre une désintoxication, avec une exactitude scrupuleuse dont Strawinsky ne se doute même pas.

Je me suis donc réintoxiqué parce que les médecins qui désintoxiquent – on devrait dire simplement qui purgent – ne cherchent pas à guérir les troubles premiers qui motivent l'intoxication, que je retrouvais mon déséquilibre nerveux et que je préférais un équilibre artificiel à pas d'équilibre du tout. Ce maquillage moral trompe plus qu'une mine défaite : il est humain, presque féminin, d'y avoir recours.

Je m'intoxiquais avec prudence et sous le contrôle médical. Il existe des docteurs accessibles à la pitié. Jamais je ne dépassais dix pipes. Je les fumais à raison de trois le matin (9 heures), quatre l'après-midi (5 heures), trois le soir (11 heures). Je croyais ainsi diminuer les chances d'intoxication. J'allaitais d'opium des cellules neuves, remises au monde après cinq mois d'abstinence, et je les allaitais d'innombrables alcaloïdes inconnus, alors qu'un morphinomane, dont les pratiques m'effrayent, charge ses veines d'un seul poison connu et se livre moins au mystère. […]

Dans l'opium, ce qui mène l'organisme à la mort est d'ordre euphorique. Les tortures proviennent d'un retour à rebrousse-poil vers la vie. Tout un printemps affole les veines, charriant glaces et laves de feu.

Je conseille au malade sevré depuis huit jours d'enfouir sa tête dans son bras, de coller l'oreille contre ce bras, et d'attendre. Débâcle, émeutes, usines qui sautent, armées en fuite, déluge, l'oreille écoute toute une apocalypse de la nuit étoilée du corps humain. […]

Les cliniques reçoivent peu d'opiomanes. Il est rare qu'un opiomane cesse de fumer. Les gardes ne connaissent que les faux fumeurs, les fumeurs élégants, ceux qui combinent l'opium, l'alcool, les drogues, le décor (Opium, alcool, ennemis

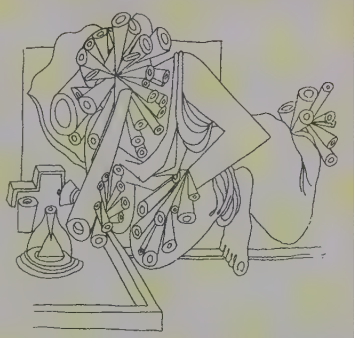

mortels) ou ceux qui passent de la pipe à la seringue et de la morphine à l'héroïne. De toutes les drogues, la drogue est la plus subtile. Les poumons absorbent sa fumée instantanément. L'effet d'une pipe est immédiat. Je parle pour les vrais fumeurs. Les amateurs ne sentent rien, attendent des rêves et risquent le mal de mer ; car l'efficacité de l'opium résulte d'un pacte. S'il nous enchante, nous ne pourrons plus le quitter.

Moraliser l'opiomane, c'est dire à Tristan : « Tuez Iseult. Vous irez beaucoup mieux après. »

L'opium ne supporte pas les adeptes impatients, les gâcheurs. Il s'en écarte, leur laisse la morphine, l'héroïne, le suicide, la mort.

Si vous entendez dire : « X… s'est tué en fumant de l'opium », sachez que c'est impossible, que cette mort cache autre chose.

Certains organismes naissent pour devenir la proie des drogues. Ils exigent un correctif sans lequel ils ne peuvent prendre contact avec l'extérieur. Ils flottent. Ils végètent entre chien et loup. Le monde reste fantôme avant qu'une substance lui donne corps.

Il arrive que ces malheureux vivent sans jamais trouver le moindre remède. Il arrive aussi que le remède qu'ils trouvent les tue.

C'est une chance lorsque l'opium les équilibre et procure à ces âmes de liège un costume de scaphandrier. Car le mal apporté par l'opium sera moindre que celui des autres substances et moindre que l'infirmité qu'ils essayent de guérir.

Jean Cocteau, *Opium,* Stock, 1930

« Tout ça a commencé très vite... »

Le parcours de cette jeune toxicomane parisienne illustre tous les mirages et les pièges de la «défonce» contemporaine : lune de miel et lune de fiel, prostitution, deal, poursuites judiciaires.

Mes premiers souvenir de défonce sont des souvenirs très chaleureux. Il y avait des côtés sordides, évidemment, surtout

quand on passe des moments, dans les chiottes des cafés, à chercher ses « bonnes veines ». Mais j'ai envie de garder de cette période un truc qui n'a pas été trop terrible. Dans ces histoires-là, les filles sont, en règle générale, plus démerdardes que les garçons. Nous étions plus organisées et puis il nous restait toujours la possibilité de se faire un mec sur un coin de trottoir, à l'hôtel du coin ou dans une suite du George V. Pour nous, les filles, c'est très facile d'écarter les jambes, plus facile que plein d'autres choses. C'est plus difficile de se dire pour un mec : « J'aime les gonzesses, mais je vais me faire mettre par un vieux pour avoir de la tune .»

C'est pour ça que je voyais plus de mecs à la ramasse que de filles.

Tout ça a commencé très vite, les boîtes de nuit, la défonce. Et puis je me suis aperçue que mon frère se défonçait, parce qu'il y avait beaucoup de passage dans sa chambre, c'était bizarre. On n'en avait jamais parlé. On s'est rendu compte qu'on avait les mêmes histoires, mais dans des milieux différents. Ça nous a rapprochés et, par la force des choses, les deux groupes ont fusionné. On commençait à connaître beaucoup de monde. Dans le lot, il y a toujours quelqu'un qui te dit : « Je t'avance dix grammes. Est-ce que tu veux les vendre pour moi ? Tu me les paieras plus tard. » Le carnet d'adresses est vite fait dans la « junkietude », on a tous besoin des uns et des autres. Les boîtes de nuit, c'était du passé, la défonce était devenue plus intéressante. J'avais 17 ans, je dealais avec mon frère. J'étais très fière de moi, très fière d'être défoncée. Je ne me suis jamais posé de questions, j'étais contente de moi. Quand tu deales t'es en position de force. J'organisais et planifiais, un peu comme une chef de bande, le téléphone sonnait toujours quinze fois avant midi. De mes

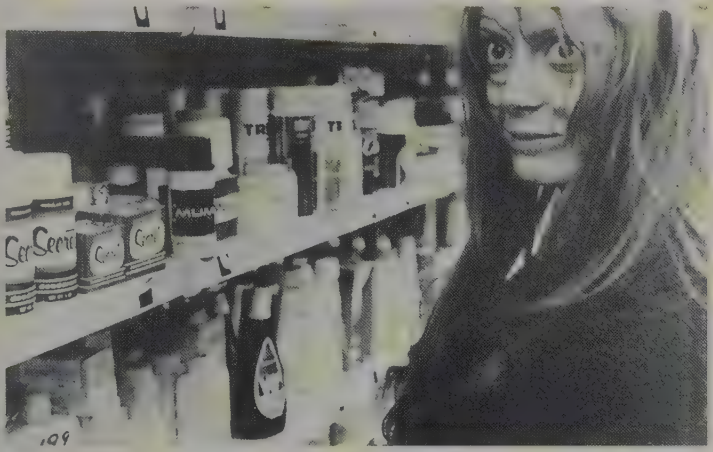

« esclaves », j'exigeais mes petits déjeuners au lit. On m'appelait pour me demander des plans. J'avais toujours plusieurs billets de cinquante sacs dans la poche, mais il m'est arrivé aussi d'être à sec. J'ai connu le truc de se réveiller à midi dans le coltar et de penser uniquement : est-ce qu'il me reste quelque chose de la veille ? Ma mère, à l'époque, bien sûr, elle savait. Que penser lorsque l'on voit sa fille au lit à 5 h de l'après-midi avec trois couvertures alors que l'appartement est surchauffé. Elle était déjà descendue m'acheter du Néo-Codion, mais sans jamais rien dire, ni soulever le débat. Comme beaucoup de parents, elle ne savait pas quoi faire, c'était un échec pour elle. Comment des enfants si merveilleux pouvaient-ils faire des conneries ?

Moi, j'étais dans l'héro et j'étais bien. C'est un état très agréable, on est dans du coton, on s'abandonne à un état de somnolence. Ça devient un rythme de vie, et on a l'impression de pouvoir faire des choses dans cet état-là. On n'est pas très constructif, mais on en a l'illusion. Vraiment, c'est un truc de je-m'en-foutisme. Il fallait passer son temps et toute son énergie à trouver de l'argent. On devenait tellement monomaniaque sur le truc qu'on en oubliait tout le reste. Ça donnait beaucoup d'assurance et un bien-être total. C'était une manière de vivre.

À 17 ans, les flics sont venus, on était repérés. Ils ont embarqué tout le monde. Ça faisait un bout de temps qu'ils nous filaient. Ils avaient remarqué la queue dans l'escalier de notre immeuble et avaient même comptabilisé soixante-quinze allers-retours dans une journée. On a été balancés, certains ont avoué aux flics qu'ils achetaient de la drogue à la maison, d'autres, fiers, n'ont rien dit. Dans ce milieu, les gens qui balancent, tu leur en veux pas. Ça fait partie du business.

Christine d'Hauthuille,
Face aux drogues, Que faire ?
Éditions n° 1, 1993

LEXIQUE

alcaloïde : substance organique basique d'origine végétale aux puissants effets physiologiques.
alcool : nom générique donné aux boissons à base d'éthanol.
amphétamine : produit de synthèse qui stimule la vigilance.
barbiturique : médicament hypnotique et sédatif commercialisé à partir de 1903.
***bhang* (hindi) ou *bangha* (sanskrit) :** boisson enivrante à base de lait et de pâte de feuille de cannabis préparée en Inde.
cannabis : plante dont les feuilles et la résine ont des propriétés psychoactives grâce à son principe actif, le tétrahydrocannabinol (THC).
champignons hallucinogènes : terme générique désignant les champignons susceptibles de provoquer des modifications sensorielles, tels les psilocybes au Mexique.
chandoô : pâte d'opium prête à fumer.
cocaïne : principal alcaloïde de la coca, isolé en 1859.
dawamesc : confiture verte à base de résine de cannabis, consommée en Égypte et à partir des années 1845, par les membres du « Club des Haschischins ».
dross : résidu de l'opium fumé, au goût très âcre, récupéré par les opiomanes en cas de disette.
ecstasy : produit de la famille des amphétamines, qui augmente la vigilance et lève les inhibitions.
ganja : terme utilisé en Jamaïque et dans la culture *rasta* pour désigner la marijuana.
haschisch : résine de cannabis.
héroïne : dérivé de la morphine, commercialisé à partir de 1898.
kief : état de béatitude chez les Turcs. Décrit l'ivresse propre à l'opium.
kif : préparation prête à fumer à base de cannabis et de tabac, répandue dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient.
LSD : substance synthétique aux puissants effets hallucinogènes, découverte par le chimiste Albert Hofmann en 1938 à partir du principal alcaloïde de l'ergot de seigle, l'acide lysergique.
marijuana : feuilles de cannabis séchées.
mescaline : alcaloïde de certaines plantes cactacées, et notamment du peyotl, aux effets puissamment hallucinogènes.
méthadone : opiacé de synthèse prescrit en substitution à la morphine ou à l'héroïne.
morphine : principal alcaloïde de l'opium, isolé en 1804.
nicotine : alcaloïde extrait du tabac et de diverses plantes solanacées.
opium : suc des capsules de pavot.
poppers : préparation à base de solvants, vendue comme aphrodisiaque dans le milieu homosexuel à partir des années 1970.
peyotl : cactus dont est extrait la mescaline.
psilocybine : alcaloïdes hallucinogènes produits par de nombreux champignons.
psychédélique : terme inventé par le psychiatre anglais Humphry Osmond pour décrire l'action des substances hallucinogènes, notamment celle du LSD.
psychotrope : toute substance dont l'effet principal est de modifier le psychisme.

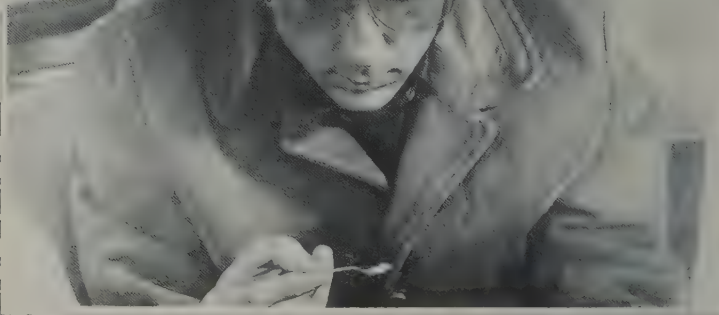

BIBLIOGRAPHIE

Généralités

– Observatoire géopolitique des drogues, *Atlas mondial des drogues*, Paris, PUF, 1996.
– Ehrenberg (textes présentés par Alain), *Penser la drogue, penser les drogues*, Paris, Descartes, 1992.
– Freud (Sigmund), *De la cocaïne*, textes réunis par Robert Bynk, Bruxelles, Complexe, 1975.
– Lewin (Louis), *Phantastica*, Berlin, 1924, trad.
– Olievenstein (Claude), *La Clinique du toxicomane*, Paris, Éd. universitaires, 1987.
– Pelt (Jean-Marie), *Drogues et plantes magiques*, Paris, Fayard, 1983.
– Richard (Denis) et Senon (Jean-Louis) (dir.), *Dictionnaire des drogues, des toxicomanies et des dépendances*, Paris, Larousse, 1999.
– Sissa (Giulia), *Le Plaisir et le mal, Philosophie de la drogue*, Paris, Odile Jacob, 1997.

Histoire des drogues

– Bachmann (Christian) et Coppel (Anne), *Le Dragon domestique*, Paris, Albin Michel, 1989.
– Boustany (Antoine), *Histoire des paradis artificiels*, Paris, Hachette, 1993.
– Butel (Paul), *L'Opium, histoire d'une fascination*, Paris, Perrin, 1995.
– Delrieu (Alain), *L'Inconsistance de la toxicomanie*, Paris, Navarin, 1988.
– Descours-Gatin (Chantal), *Quand l'opium finançait la colonisation en Indochine*, Paris, l'Harmattan, 1992.
– Escohotado (Antonio), *Histoire élémentaire des drogues*, Paris, Éditions du Lézard, 1995.
– Hodgson (Barbara), *Opium, histoire d'un paradis infernal*, Paris, Le Seuil, 1999.
– Hodgson (Barbara), *Rêves et cauchemars*, Paris, Le Seuil, 2001.
– Liedekerke (Arnould de), *La Belle Époque de l'opium*, Paris, Éditions de la Différence, 1984, rééd. 2001.
– Milner (Max), *L'Imaginaire des drogues*, Paris, Gallimard, 2000.
– Yvorel (Jean-Jacques), *Les Poisons de l'esprit*, Paris, Quai Voltaire, 1992.

Drogues et littérature

– Aguéev (M.), *Roman avec cocaïne* (1931), Paris, Presses Pocket, 1992.
– Algreen (Nelson), *L'Homme au bras d'or*, Paris, Gallimard, 1981.
– Artaud (Antonin), *Les Tarahumaras* (1945), Paris, Gallimard, 1971.
– Baudelaire (Charles), *Les Paradis artificiels* (1860), Paris, Gallimard, 1961.
– Benjamin (Walter), *Sur le haschich et autres écrits sur la drogue* (1927-1935), Paris, Christian Bourgois, 1993.
– Boissières (Jules), *Fumeurs d'opium*, Paris, Flammarion, 1896.
– Cocteau (Jean), *Opium, journal d'une désintoxication* (1930), Paris, Club français du Livre, 1957.
– Coleridge (Samuel Taylor), *Poèmes*, Paris, Aubier-Flammarion, 1975.
– Colette, *Le Pur et l'impur*, Paris, 1932.
– Daudet (Léon), *La Lutte, roman d'une guérison*, Paris, Charpentier, 1907.
– De Quincey (Thomas), *Les Confessions d'un mangeur d'opium anglais* (1822), Paris, Gallimard, 1990.
– Desnos (Robert), *Le Vin est tiré*, Paris, Gallimard, 1943.
– Drieu La Rochelle (Pierre), *Le Feu follet*, Paris, Gallimard, 1931.
– Dubut de Laforest (Jean-Louis), *Morphine, roman contemporain*, Paris, Dentu, 1891.
– Farrère (Claude), *Fumée d'opium*, Paris, Librairie Paul Ollendorff, 1904.
– Farrère (Claude), *Les Petites Alliées* (1910), Paris, J. Laffitte, 1980.
– Gautier (Théophile), *Nouvelles*, Genève, Slatkine, 1979.
– Gautier (Théophile), *Récits fantastiques*, Paris, Garnier-Flammarion, 1981.
– Gilbert-Lecomte (Roger), *Monsieur Morphée, empoisonneur public* (1930), Montpellier, Fata Morgana, 1966.
– Henrio (Claude), *Cocaïne ou les égarés*, Paris, Jules Tallandier, 1929.
– Huxley (Aldous), *Les Portes de la perception* (1956), Paris, Éditions du Rocher, 1979.
– Jünger (Ersnt), *Approches, drogues et ivresse*, Paris, La Table Ronde, 1979.
– Laloy (Louis), *Le Livre de la fumée*, Paris, 1913.
– Lorrain (Jean), *Histoires de masques*, suivi de *Contes d'un buveur d'éther*, Paris, Christian Pirot, 1987.
– Malla de Bassila (Marcel), *La Comtesse morphine*, Paris, Fernzine, Klein et Cie, 1885.
– Michaux (Henri), *Connaissances par les gouffres* (1961), Paris, Gallimard, 1967.
– Michaux (Henri), *L'Infini turbulent*, Paris, Gallimard, 1994.
– Michaux (Henri), *Misérable miracle* (1956), Paris, Gallimard, 1972.
– Tailhade (Laurent), *La Noire Idole*, Paris, Messein, 1907.
– Willy, *Lélie, fumeuse d'opium*, Paris, Albin Michel, 1911.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1er plat Scène extraite de *More*, film de Barbet Schroeder, 1969.
Dos Eugène-Samuel Grasset (1841-1917), *Morphinomaniaque,* (détail), lithographie. Ordre national des pharmaciens, collections d'histoire de la pharmacie.
2e plat Fumerie d'opium en Chine, début du XXe siècle.

OUVERTURE

1 Scène extraite de *Requiem for a dream,* film de Darren Aronofsky, 1999.
2-3 Scène extraite de *La Luna,* film de Bernado Bertolucci, 1979.
4-5 Scène extraite de *Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée,* film de Ulrich Edel, 1981.
6-7 Scène extraite de *More*, film de Barbet Schroeder, 1969.
9 Dealer de crack à New York, en 1989.

CHAPITRE 1

17 Ascète indien fumant du haschisch.
11 Vase représentant un dignitaire sous l'influence de la coca, terre cuite, Ier-VIIIe siècle. Freud Museum, Londres.
12g Capsule de pavot *(Papaver somniferum).*
12d Feuilles de *Cannabis sativa.*
13 Fruit et feuilles d'*Erythroxylum coca.*
14 Pochette en cuir destinée à contenir des grains de chanvre, ornée d'un coq de bruyère terrassé par un griffon, art scythe, Pazyryk (Altaï), IVe siècle.
15 Mystiques soufis en extase, miniature moghole, XVIIe siècle.
16h Préparation du *bhang* (boisson à base de cannabis), miniature indienne, XVIIIe siècle. Coll. part.
16b Préparation et consommation du *bhang*, miniature indienne, XVIIIe siècle. Coll. part.
17 Buveurs et fumeurs de cannabis, miniature indienne, s. d.
18 Deux prêtres, l'un portant une gazelle et une fleur de mandragore, l'autre des capsules de pavot, détail d'un bas-relief assyrien, VIIIe siècle av. J.-C., provenant du palais de Sargon II à Khorsabad. Musée du Louvre, Paris.
19 Portrait de l'impératrice Livie en Cérès, marbre, époque romaine, vers 20 apr. J.-C. Musée du Louvre, Paris.
21 Le médecin Abraqlidis et son assistant préparent la thériaque, enluminure extraite du *Traité de la thériaque*, manuscrit arabe d'après Galien, 1199. Bibliothèque nationale de France (BnF), Paris.
22 Cochero ou mâcheur de coca, Équateur, culture *del Carchi*. Musée Banco Central, Quito.
23h Quête du peyotl, tissage contemporain des Indiens Huichols, Mexique.
23b Figure anthropomorphe avec une tête de cerf, vraisemblablement un chamane au moment de sa transformation, culture Moche, Pérou, vers 100 av. J.-C.-600 apr. J.-C. British Museum, Londres.
24-25 Transport des feuilles de coca, La Paz (Bolivie), années 1930.

CHAPITRE 2

26 Chinois fumant de l'opium après le repas, photographie extraite de J. Thomson *Illustrations of China,* 1873. BnF, Paris.
27 Caricature à propos de la guerre de l'opium in *Le Rire*, 1899.
28 Turc incisant des capsules d'opium, gravure extraite de *Opiologia*, 1632
29 Fumerie d'opium dans une maison de thé, peinture chinoise, 1850. Coll. part.
30-31 Manufacture d'opium en Inde, peinture indienne sur verre, XIXe siècle. Victoria and Albert Museum, Londres.
31d Transport d'opium en Inde, Victoria and Albert Museum, Londres.
32-33 Les ouvriers d'une fumerie d'opium coupent des boules d'opium et les mélangent avec du tabac, peinture sur papier extraite de *Evils of Opium Smoking.* British Library, Londres.
34 Bateau à vapeur de l'East India Company détruisant des jonques chinoises dans la baie d'Anson lors de la première « guerre de l'opium », 7 janvier 1841, gravure anglaise. Coll. part.
35 Un Anglais force un Chinois à acheter de l'opium contre du thé, caricature française, vers 1860. Coll. part.
36-37 Fumerie d'opium en Chine, début du XXe siècle.
38-39 Opiomanes javanais, début du XXe siècle.

CHAPITRE 3

40 Charles Baudelaire, *Autoportrait sous l'influence du haschisch*, aquarelle. BnF, Paris.
41 Couverture du livre de Willy, *Lélie, fumeuse d'opium*, Paris, 1911.
42h Portrait de Thomas De Quincey, gravure de Francis Croll d'après un daguerréotype.
42m Détail du frontispice du livre de Thomas De Quincey, *L'Anglais mangeur d'opium,* traduction française, Paris, 1828.
42b Flacon de laudanum appartenant à la mallette de voyage d'un pharmacien anglais, XIXe siècle. Tiré de *In the Arms of Morpheus* par Barbara Hodgson, Greystone/Seuil.
43 William Hogarth, *Mariage à la mode, VI, Le Suicide de la comtesse,* huile sur toile, 1743. National Gallery, Londres.

44 Jean-Martin Charcot, « Dessin sous l'influence du haschisch », 1853, plume sur papier. Hôpital de la Salpétrière, Paris.
45 Théophile Gautier fumant la pipe à opium, aquarelle.
46-47 Léon Herbo (1850-1907), *La Pipe à opium*, huile sur toile. Whitford and Hughes, Londres.
48 « Un écrivain qui a depuis dix ans l'intention de travailler », caricature romantique. Musée Carnavalet, Paris.
49 Achille Théodore Cesbron (1849-1915), *Les Fleurs du sommeil*, huile sur toile. Musée des Beaux-Arts, Mulhouse.
50 Fumerie d'opium en France, lithographie extraite du *Petit Parisien*, 1907.
51 « La Mandoline, l'œillet et le bambou », calligramme de Guillaume Apollinaire in *Calligrammes*, Gallimard, 1925.

CHAPITRE 4

52 Eugène-Samuel Grasset (1841-1917), *Morphinomaniaque*, lithographie. Ordre national des pharmaciens, collections d'histoire de la pharmacie.
53 Petit pot de porcelaine rouge utilisé pour l'opium, France, XIXe siècle. Ordre national des pharmaciens, collections d'histoire de la pharmacie.
54g Ordonnance de Sigmund Freud prescrivant de la cocaïne, 1893.
54d Seringue hypodermique, vers 1920. Coll. C. Nemes, Pfaffenhofen.
55 « Garçon ! un coca des Incas », affiche, début du XXe siècle.
56 Publicité de la firme Bayer vantant ses produits pharmaceutiques dont l'héroïne, vers 1900.
57 « Les possédés de la morphine », illustration de Steilen parue dans *Gil Blas illustré*, 21 février 1892. Coll. Aymon de Lestrange.
59 Albert Matignon, *La Morphine*, 1905, huile sur toile. Château-musée de Nemours.
60 Fumerie d'opium aux États-Unis, scène extraite de *The Dividend*, film de Walter Edwards, 1916. Coll. Aymon de Lestrange.
60-61h Titre d'un article du docteur Edward Williams paru dans le *New York Times*, 24 juin 1914.
62 « La cocaïne ou le Nouveau Cancer » dessins d'Henriot parus dans *Le Pèlerin*, 10 septembre 1922.
63 « Boîte de nuit : les Raffinés », caricature de R. Chancel extraite du *Rire*, 1er février 1924.

CHAPITRE 5

64 Femme sniffant de la cocaïne, couverture de *Police Magazine*, 14 décembre 1930. Coll. Aymon de Lestrange.
65 Le trafiquant Lucky Luciano arrivant à la Cour suprême de New York le 5 août 1930.
66 Scène extraite du film *Les Egarés*, reproduite dans le livre de Claude Henrio, *Cocaïne ou les Egarés*, 1929. Coll. Aymon de Lestrange.
67 Publicité pour l'enquête du *Petit Journal* sur la cocaïne, 18 février 1925.
68 Pipes à opium sur le point d'être détruites, Honolulu, années 1930.
69h Pipes à opium brûlées à Shangai, vers 1925.
69b Fichage du trafiquant Jack « Legs » Diamond à la prison de Philadelphie, 22 septembre 1930.
70-71 Saisie record de drogues aux États-Unis, années 1930.
72 Portait de Robert Desnos, photographie.
73 Dealer injectant de l'héroïne à un toxicomane, San Francisco, années 1930.
74 Titre d'un article sur la Commission consultative du trafic des stupéfiants à la Société des Nations in *Vu*, 1930.

CHAPITRE 6

76 Hippie fumant de la marijuana pendant la tournée du groupe Les Monkees, août 1967.
77 Affiche de prévention contre l'héroïne, Grande-Bretagne, années 1990.
78 Allen Ginsberg lors d'une manifestation en faveur de la marijuana, New York, années 1960.
79 Rassemblement de hippies lors d'un *love-in*, Los Angeles, juin 1967.
80 Affiche de B. McLean pour le festival rock de Fillmore, San Francisco, 25-30 juillet 1967.
81 Janis Joplin en concert à Woodstock, 15-17 août 1969.
82-83 Bus psychédélique de Ken Kesey vantant le LSD, San Francisco, 1966.
85 Junkies dans le quartier de la gare à Francfort, années 1990.
86 *Rave party* aux États-Unis.
87 La championne américaine Florence Griffith Joyner lors des jeux Olympiques de Séoul en 1988.
88 Vente d'opium sur un marché en Birmanie.
89 Carte des zones de production et des circuits de commerce clandestin de la drogue, infographie d'Édigraphie.
90-91 Soldats gardant un champ d'opium dans la vallée de Koggiani en Afghanistan, 1995.
92 Soldat thaï participant à l'opération d'éradication de l'opium dans la province de Mae Hong Son, 1994.
93 Destruction de six tonnes de cocaïne en Colombie, 1990.
94 Ravers au club Kinetic en Angleterre.
95 Rallye pour la légalisation de la marijuana à New York, juillet 1992.

96 Drogues illicites : graines et résine de cannabis, champignons hallucinogènes, cocaïne, amphétamines et ecstasy.

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

97 Fumeuse d'opium à Paris, vers 1930.
107 Timothy Leary enseignant les vertus des drogues aux étudiants de College Park, Maryland, années 1960.
115 Scène extraite de *The Human Wreckage,* film de John Griffith Wray, 1923.
117 «Fumeur d'opium», dessin de Jean Cocteau in *Opium*, 1930.
118 Helmut Berger dans *Les Damnés*, film de Luchino Visconti, 1969.
119 Scène extraite de *Joe, c'est aussi l'Amérique*, film de John Avildsen, 1970.
120 Scène extraite d'*Easy Rider*, film de Denis Hopper, 1969.

INDEX

A

Afghanistan 15, *28,* 88, 89, *91.*
Afrique 15, 88, 94.
Agra 30.
Alcool/Alcoolisme 58, 61, *61, 62,* 67, 87, 95, *95.*
Alexandre le Grand 19.
Algérie 44.
Allemagne 22, 58, *62,* 63, *63,* 68.
Amanite tue-mouches 22.
Amphétamines 12, 78, *78,* 81, 87.
Angleterre/Anglais 22, 29, 30-31, 32, 33, 34-35, 42, *42,* 44, 58, 62, 63, 69, 78, 79, 95.
Anson, baie d' *34.*
Antidépresseurs 87.
Anxiolytiques 87.
Apollinaire, Guillaume 50, *51.*
Arabe, médecine 19, *20.*
Aragon, Louis *72.*
Aristote 19.
Asie centrale 19.
Assyriens *18.*
Atharva Veda 14.
Athènes *19.*
Aubert-Roche, Louis 45.
Australie 62.
Avicenne 20.
Aztèques 23.

B

Babyloniens 18.
Balkans 15.
Balzac, Honoré de 45.
Barnitz, Park 51.
Barrett Browning, Elizabeth 42.
Baudelaire, Charles *41,* 45, 48, *48, 49.*
Bayer, laboratoires 56, *56.*
Beat Generation 78, *78.*
Beatles, les 81.
Belladone 20.
Bénarès 30, *30, 31,* 38.
Bengale 29, 30, 31, *31.*
Bergé, docteur *66.*
Berlin 66.
Bhang 14, *15.*
Big Brother (groupe) *81.*
Birmanie 69, 88, *88.*
Boissard, Fernand 45.
Boissière, Jules *50.*
Bolivie 25, *25.*
Bonaventure Carbone, Paul 67.
Bonnetain, Paul *50.*
Book of Jade, The (Park Barnitz) 51.
Borys, Daniel 50.
Botta, Paul-Émile *45.*
Bouddhisme 14.
Brest 49.
Breton, André *72.*
Brigade mondaine 74.
Burroughs, William 73, *78, 84.*
Byrds, les 80.

C

Calcutta 31.
Cambodge 35, 88.
Canada 62.
Cannabis *(Cannabis sativa) 11,* 12, *12,* 13, 14-15, 20, 61, *61,* 68, *77,* 78, *79,* 81, 88, *89,* 94, 95, *95. Voir aussi* Haschisch.
Canton 31, 32, 33.
Carco, Francis 50.
Casamance 89.
Chamanisme *22,* 23, *23.*
Champignons psilocybes *22,* 23, *80.*
Chanvre indien *voir* Cannabis.
Charcot, Jean Martin *44.*
Charles II 22.
Chen-Nong, empereur 14.
Chine 14, 15, 20, *27,* 28, *29, 29,* 30-39, 50, *50,* 56, 60, 61, *61,* 68, 69.
Chypre 19.
Clive, Robert 30.
Club des Haschischins 45, *72.*
Coca *11,* 12, 13, *13,* 22, *22,* 23, 24-25, 55, *55,* 88.
Coca bolivienne (*Erythroxylum coca*) *13,* 24.
Coca colombienne (*Erythroxylum novogranatense*) *13.*
Cocaïne *13,* 25, *54,* 55, *55,* 58, 59, 60, 61, 62-63, *65,* 66, *66,* 72, 81, 86, *89, 91,* 94.
Cocaïne ou Les Égarés (Claude Henrio) *66.*
Cochinchine 35.
Coco, poison moderne, La (Victor Cyril et docteur Bergé) *66.*
Cocteau, Jean *72.*
Codéine 54.
Coleridge, Samuel *42,* 43, 48.
Colette 50.
Colombie 89, *91.*
Commission consultative de l'opium et autres drogues nuisibles (CCO) 75.
Commission consultative du trafic des stupéfiants *74.*
Comtesse Morphine, La (Mala de Bassilan) *58.*
Confessions d'un Anglais mangeur d'opium (Thomas De Quincey) 43, 45.
Coran 15.
Corse 67.
Côte d'Azur 68, 89.
Crack *13,* 81, 94.
Cromwell, Olivier 22.
Cyril, Victor *66.*

D

Dangerous Drug Act 63.
Datura *22.*
Daumier, Honoré 45.
Dawamesc 45.
Déméter 19, *19.*
De Quincey, Thomas *42,* 43, 45, 48, *53.*
Desnos, Robert *72.*
Détective (revue) *65.*
Dickens, Charles 42.
Dionysos 19.
Dividend, The (Walter Edwards) *61.*
Doors of perception, The (Aldous Huxley) 81.
Doors, les *80,* 81.
Dopage 87, *87.*
Doumer, Paul 35.
Dover, médecin 22.
Dreser, Heinrich *56.*
Drieu La Rochelle,

Pierre 72.
Du haschisch ou de l'aliénation mentale (Joseph Moreau de Tours) 44.

E

East End (Londres) 51.
East India Company 30, 31, *31*, 32, *34*.
Ebers, papyrus d' 20.
Ecstasy (ou MDMA) 12, 81, *86*, *94*, 95.
Église 24.
Égypte 14, 18, 20, *47*.
Éleusis *19*.
Équateur *22*.
Espagne/ Espagnols 28, 95.
États-Unis 39, 50, 58, 60, 61, 61, 62, 67, 68, *71*, 74, 79, 84, 86, 88, 95.

F

Fargue, Léon-Paul 50.
Farrère, Claude *50*.
Festin nu, Le (William Burroughs) *84*.
Feu follet, Le (Pierre Drieu La Rochelle) *72*.
Fillmore, festival de *80*.
Fleischl-Marxow, Ernst Von *55*.
Fleurs du mal, Les (Charles Baudelaire) *49*.
Fleurs du sommeil, Les (Achille Théodore Cesbron) *49*.
Floride 89.
Folie d'opium (Jane de la Vaudère) 50.
Formose 29.
France/Français 35, *35*, 42, 43, 69, 95.
Francfort *85*.
Freud, Sigmund *54*, *55*, 56.
Fujian 29, 38.
Fumée d'opium (Claude Farrère) *50*.
Fumerie d'opium 49, 50-51, 58.
Fumeurs d'opium (Jules Boissière) *50*.

G

Galien 19, 20, *20*.
Ganja 81.
Garçonne, La (Victor Margueritte) *66*.
Gautier, Théophile 45, *45*.
Genève, convention de 75.
Ghazipur, manufacture de 30.
GHB *94*.
Ginsberg, Allen *78*.
Gladstone 33, *35*.
Grasset, Eugène-Samuel *53*.
Grateful Dead 81.
Grèce antique 19, 28.
Griffith Joyner, Florence *87*.
Guangdong 29.
Guerre de 1870 58.

H

Hachîchiyîn, secte des *14*.
Hallucinogènes, drogues *22*, 23, 79, *80*.
Hambourg *71*.
Harrison Narcotic Act 62.
Haschisch *12*, *14*, 44-45, *47*, 48, 49.
Voir aussi Cannabis.
Hassan ben Sabah 14.
Hastings, Warren 31.
Hendrix, Jimi 80, 84.
Henrio, Claude *66*.
Henriot *62*.
Héphaïstos *19*.
Hérodote *14*.
Héroïne 55, 56, *56*, 58, *71*, *72*, *73*, *77*, *78*, *81*, 84, *84*, *85*, 86, *91*, 94.
Hésiode 18.
Hindouisme 14.
Hippocrate 19.
Hofmann, Albert 79.
Hogarth, William *43*.
Hollande *voir* Pays-Bas
Homère 18.
Homme au bras d'or, L' (Otto Preminger) 73.
Homosexualité *61*.
Hong-Kong 33.
Huichols, indiens *23*.
Huxley, Aldous 79, 81.

I

Incas 24.
Inde *11*, 14, 19, 20, 28, 29, 30-31, *32*, 35, *35*, 69, *88*.
Indochine 49, 50, 69.
Indonésie 15, 20, 28, 29, 30, 61.
Interpol 74.
Iran 18, 20, 35, *35*, 68, 75.
Irlande 95.
Islam *14*, 15, 20.
Italie 95.

J - K

Jacob, Max 50.
Jamaïque 81.
Japon 15.
Jardine, William 32.
Java *39*.
Jefferson Airplane 80.
Jiangsu 38.
Joplin, Janis 80, *81*.
Junkie (William Burroughs) 73.
Jusquiame 20.

Karr, Alphonse *45*.
Keats, John 42.
Kerouac, Jack *78*.
Kesey, Ken *80*.
Kétamine *94*.
Khorsabad *18*.
Kipling, Rudyard *30*.
Kosovo 89.
Kubla Khan (Samuel Coleridge) 43.
Kykeon *19*.

L

La Haye, conférence de 62, 63.
Laloy, Louis *50*.
Land and the people of China, The (John Thomson) 27.
Laos 35, 88.
Laudanum 22, 42-43, 45.
Le Breton, Auguste 73.
Leary, Timothy 79.
«Legs» Diamond, Jack 67, *69*.
«Lepke» Buchalter, Louis 67.
Limehouse (Londres) 51.
Lin Tsê-Hsu 33.
Lindesmith, Alfred 72.
Livre de la fumée, Le (Louis Laloy) *50*.
Loi de 1916 12.
Loi de 1970 12, 84, *85*.
Londres 51, 59.
Lorrain, Jean 49.
LSD 12, 79, *79*, *80*, 81, 84, *94*.
Luciano, Lucky *65*, 67.

M

Maghreb 15.
Malaisie 29.
Malwa (Inde) 29, 32, 38.
Mandchourie 38.
Mandragore 20.
Margueritte, Victor *66*.
Mariage à la mode (William Hogarth) *43*.
Mariani, vin *55*.
Marijuana *voir* Cannabis.
Maroc 88.
Marseille 49, 67, 68.
Matheson, James 32.
Matignon, Albert *59*.
Maupassant, Guy de 49.
Mescaline *23*.
Méthadone 95.
Mexique/ Mexicains. *22*, *23*, 61, 68, 89.
Meyer Lansky 67.
Modigliani, Amedeo 50.
Moghol, Empire 30.
Montmartre 50, 59, 66.
Montparnasse 50, 66.
Moreau de Tours, Joseph 44.
Morphée 54.

Morphine (Dubut de Laforêt) *58.*
Morphine *28, 43,* 54, *54, 55,* 56-57, 58-59, 62, *63,* 68, 69, *71.*
Morphine, La (Albert Matignon) *59.*
Morphinomanie *53,* 56, 57, *57.*
Moyen-Orient 88.
Musset, Alfred de 43.
Mycénienne, époque *19.*

N

Nadaud, Maurice *67.*
Nahas, Gabriel *95.*
Nankin, traité de 33.
Nantes 49.
Narguilé *15,* 20.
Nepenthes 18.
Nerval, Gérard de 45.
Neuroleptiques 87.
New York 51, *95.*
Niemann, Albert 55.
Nive, La (navire) *63.*

O

Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) *94.*
Odyssée (Homère) 18.
Olievenstein, docteur *85.*
Opium 12, 18, 19-20, 22, 27-39, 42-43, 44, *45, 47,* 48-51, *53,* 54, *56,* 58, 60, 61, *61,* 62, *63,* 66, *66, 68,* 69, 72, *88, 89, 91. Voir aussi* Pavot.
Opium, guerre de l' 33, 34-35.
Opium, L' (Paul Bonnetain) *50.*
Orientalisme *47.*
Orphée 19.
Osmond, Humphrey *80.*

P

Palmerston, ministre *35.*
Papavérine 54.
Paracelse 20.
Paradis artificiels, Les (Charles Baudelaire) *45,* 51.
Paris 58, 68.
Patna 30.
Pavot (*Papaver somniferum*) *12,* 13, 18-20, *30,* 88, *91. Voir aussi* Opium.
Pays-Bas 22, 29, 68, 94, 95.
Pèlerin, Le 62.
Pérou *11, 22,* 25, 89.
Perse *voir* Iran.
Perséphone *19.*
Petit Journal, le 67.
Petit Parisien, Le 50.
Peyotl *22,* 23, *23,* 24, *80.*
Peyotl, Le (Alexandre Rouhier) 11.
Philippines 29, 61.
Picabia, Francis 50.
Picasso, Pablo 50.
Pigalle 67.
Pimodan, hôtel de 45.
Pipe d'opium, La (Théophile Gautier) 45, *45.*
Plassey, victoire de 30.
Poe, Edgar 48.
Police Magazine 65.
Portugais 28.
Possédés de la morphine, Les (Maurice Talmeyr) *57.*
Pravaz, Charles Gabriel *54.*
Preminger, Otto 73.
Proche-Orient 14.
Prostitution *61,* 67, *69,* 84.

R

Rabbe, Alphonse 44.
Rave party 81, 85, *86.*
Razzia sur la chnouf (Auguste Le Breton) 73.
Reagan, Ronald 95.
Reggae 81.
Régie de l'opium 35, 69.
Rhazès 20.
Rimbaud, Arthur 49.
Rolling Stones, les 84.
Rome antique *19,* 28.
Roosevelt, Théodore 61.
Royaume de l'oubli, Le (Daniel Borys) 50.

S

Salmon, André 50.
San Francisco 51, *73,* 79, *81.*
Sargon II, palais de (Khorsabad) *18.*
Scènes de la vie de bohème (Henri Murger) 44.
Scott, Walter 42.
Scythes *14.*
Sécession, guerre de 58.
Seguin, Armand 54.
Seigle, ergot de *19,* 20.
Sertürner, Friedrich 54.
Sex Pistols 84.
Shangai *34, 37,* 61, 68.
Sichuan *37,* 38.
Sid Vicious 84.
SIDA 95.
Société des Nations *74,* 75, *75.*
Soho (Londres) 51, 66.
Somnifères 87.
Soufis *14.*
Spirito, Louis-François 67.
Stranglers, les 84.
Suisse 68, 95.
Sumériens 18.
Sur la matière médicale (Dioscoride) 19.
Sur la morphine (Édouard Levinstein) 57.
Sydenham, Thomas 22, *42.*
Symons, Arthur 51.
Syrie 20.

T

T'ien-Tsin, traité de 34, *37,* 38.
Tabac *33,* 87, 95, *95.*
Talmeyr, Maurice *57*
Tchang Kaï-shek 69.
Thaïlande *91.*
THC (tétrahydrocannabinol) *12.*
Thébaïne 54.
Théogonie (Hésiode) 18.
Thériaque 20, *20.*
Toulet, Paul-Jean 50.
Toulon 49, *63.*
Toxicomane 72-73, 74, *77,* 84, *84, 85.*
Trafic de drogue 67, 68-69, *71,* 74, 84, 85, 88, 89, *89, 91.*
Traité de la thériaque (Galien) *20.*
Triangle d'or 88.
Turc *35.*
Turkestan 14.
Turquie 15, *28, 45, 47,* 68, *75.*

U - V

Ullmo, affaire 62, *63.*

Vaudère, Jane de la *50.*
Velvet Underground, le 84.
Venise/Vénitiens 20, *20.*
Viêt-Nam 35.
Viêt-Nam, guerre du 84.
Vin est tiré, Le (Robert Desnos) *72.*
Vu (magazine) *74.*

W - Y

Willy 50.
Wood, Alexander 54.
Wright, Dr. Hamilton 61.

Yardbirds, les *80.*
Yougoslavie 68, *75.*
Yunnan 38.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

AKG 27, 54d, 56, 97. AKG/Werner Forman 23b. The Advertising Archive, Londres 77. The Art Archive, Londres 30-31, 31d. Bridgeman Giraudon 11, 18, 21, 32-33, 42h, 46-47, 49, 80. Bridgeman Giraudon/J.-L. Charmet dos, 26, 40, 44, 48, 50, 52. Coll. BFI, Londres 115. Coll. Aymon de Lestrange 41, 57, 60, 64, 66. Coll. part. 28, 55, 60-61h, 67. Coll. Christophe L. 1er plat, 1, 2-3, 4-5, 6-7, 118, 119, 120. Coll. Emmanuelle Retaillaud-Bajac 62. Corbis/Bettmann 25, 65, 69b, 78, 107. Corbis/Henry Diltz 76, 79, 81. Corbis/Christophe Loviny 88. Corbis/Lawrence Manning 86. Corbis/Françoise de Mulder 90-91. Corbis/Sean Sexton Collection 38-39. Corbis/Ted Streshinsky 82-83. Corbis/Underwood and Underwood 68. Corbis-Sygma/Stone Les 93. Cosmos/Science Photo Library 12d, 96. Cosmos/Science Photo Library/Dr. Jeremy Burgess 12g. Cosmos/Science Photo Library/Dr. Morley Read 13. D.R. 54g. Dagli-Orti 22. Gamma/D. Darr 23h. Gamma/Duclos-Gouverneur 87. Gamma/Liaison/Halebian 95. Gamma/Lopparelli/Zemouri 85. Barbara Hodgson, *In the Arms of Morpheus* (Greystone/Seuil) 42b. Keystone 2e plat, 36-37, 70-71, 73. Kharbine-Tapabor 35, 63, 74. Magnum/Thomas Dworzak 9. The National Gallery, Londres 43. Ordre national des pharmaciens, Collections d'histoire de la pharmacie 53. Rapho/Roland et Sabrina Michaud 10, 15, 16h, 16b, 17, 29. Rapho/Network/ Jonathan Olley 94. Réunion des Musées nationaux/H. Lewandowski 19. Réunion des Musées nationaux/R. G. Ojeda 59. Reuters/Maxppp/Arthur Tsang 92. Roger-Viollet 42m, 69h, 72. Rue des Archives/The Granger Collection, NYC 34. Rue des Archives/Tal 45. Vladimir Terebenine 14.
© Love Productions 1er plat.
©Bruce McLean 80.
© ADAGP Paris 2002 117.
© Gallimard 51.

REMERCIEMENTS

L'auteur exprime sa reconnaissance à Quentin Bajac pour son soutien et ses conseils.
L'éditeur adresse ses remerciements à l'Ordre national des pharmaciens, collections d'histoire de la pharmacie ainsi qu'à Aymon de Lestrange et Véronique Schiltz pour leur précieuse collaboration.

ÉDITION ET FABRICATION

Découvertes Gallimard
Collection conçue par Pierre Marchand.
Direction Élisabeth de Farcy.
Coordination éditoriale Anne Lemaire.
Graphisme Alain Gouessant.
Coordination iconographique Isabelle de Latour.
Suivi de production Fabienne Brifault-Dandé.
Suivi de partenariat Madeleine Gonçalves.
Promotion & presse Brigitte Benderitter et Pierre Gestède.

Les drogues, une passion maudite
Édition Laurent Lempereur.
Iconographie Any-Claude Médioni.
Maquette et montage Virginie Lafon.
Lecture-correction Jocelyne Marziou.
Photogravure Turquoise.

Emmanuelle Retaillaud-Bajac est ancienne élève de l'École normale supérieure et agrégée d'histoire. Elle a consacré sa thèse de doctorat d'histoire aux usagers de drogues en France dans l'entre-deux-guerres. Elle prépare actuellement un essai sur Jean Cocteau et l'opium.

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays
© Gallimard 2002

Dépôt légal : octobre 2002
Numéro d'édition : 11579
ISBN : 2-07-076557-1
Imprimerie Moderne de l'Est
25110 Baume-les-Dames
Numéro d'impression : 16106

DERNIERS TITRES PARUS

320/ L'INDE MOGHOLE
321/ L'HISTOIRE DU LIVRE, VOL. 1
322/ FERNAND LÉGER
323/ HONG KONG
324/ MAGNA GRECIA
325/ NAÎTRE
326/ LE LANGAGE
327/ LA RÉVOLUTION RUSSE
328/ ARAGON
329/ GEORGES DE LA TOUR
330/ LUTÈCE
331/ LE MONT ATHOS
332/ LA DANSE MODERNE
333/ SHERLOCK HOLMES
334/ LA BEAT GENERATION
335/ LES ÉCHECS
336/ LES PIERRES PRÉCIEUSES
337/ FERRARI
338/ LES ROUX
339/ COUPERIN
340/ LEWIS CARROLL
341/ VICTOR HUGO
342/ UN JOUR EN FRANCE
343/ L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE
344/ RAMSÈS II
345/ DE L'INDIGÈNE A L'IMMIGRÉ
346/ VERS LA TERRE D'ISRAËL
347/ DELACROIX
348/ DON JUAN
349/ LA MÉMOIRE
350/ MAI 68
351/ LES CHEVALIERS DE MALTE
352/ LE PHARE D'ALEXANDRIE
353/ LES MÉGALITHES
354/ SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
355/ LES STADES
356/ SAINT-EXUPÉRY
357/ LA GRANDE GUERRE 1914-1918
358/ LES PHÉNICIENS
359/ LE THÉÂTRE DE BOULEVARD
360/ LA REDÉCOUVERTE DE LA CHINE ANCIENNE
361/ NAPOLÉON
362/ LE JAPON ÉTERNEL
363/ L'HISTOIRE DU LIVRE, VOL. 2
364/ LES JUMEAUX
365/ LA GÉNÉALOGIE
366/ L'INQUISITION
367/ L'EUROPE
368/ LES PRÉRAPHAÉLITES
369/ LE PAPIER
370/ LA DOULEUR
371/ HEMINGWAY
372/ PÉTRA
376/ BONNARD
377/ CHARDIN
378/ L'EUROPE À L'ÂGE DU BRONZE
379/ L'EURO
380/ L'IMMIGRATION
381/ PROUST
382/ L'ILLUSION BAROQUE
383/ LES MATÉRIAUX DE LA COULEUR
388/ LE CONSEIL D'ÉTAT
389/ VIVE L'EAU
392/ LA BIBLE
393/ LES ARTS PREMIERS
394/ BERLIN
395/ L'ÉGYPTE COPTE
396/ VENISE
397/ DARWIN
398/ LA SCIENCE-FICTION
399/ LE VERRE
400/ LE CALENDRIER
401/ LA VIERGE
402/ MARIE-ANTOINETTE
403/ LA POLICE JUDICIAIRE
404/ SIGNAC
405/ LE CHEVEU
406/ L'ALIMENTATION
407/ CÉLINE
408/ GAUDÍ
409/ SALADIN
410/ LA VILLE
411/ LES ARCHÉOLOGUES EN ASIE CENTRALE
412/ ALEXANDRIE
413/ LA BIOSPHÈRE
414/ L'INVENTION DE LA PHOTOGRAPHIE
415/ HENRI IV
416/ SAINT AUGUSTIN
417/ LA LONGUE MARCHE DES GAYS
418/ TOUAREGS
419/ LA LÉGION D'HONNEUR
420/ LA PEAU
421/ FLAUBERT
422/ GENGIS KHAN

UNE AUTRE HISTOIRE DES RELIGIONS (6 VOL.)
373/ L'HÉRITAGE DES RELIGIONS PREMIÈRES
374/ LE DIEU DU CROISSANT FERTILE
384/ LES SPIRITUALITÉS INDIENNES
385/ LES RELIGIONS EXTRÊME-ORIENTALES
390/ L'ESPRIT DES SAVOIRS
391/ LE SACRE DES POUVOIRS

UNE AUTRE HISTOIRE DE L'ESPACE (3 VOL.)
375/ L'APPEL DU COSMOS
386/ HOMMES ET ROBOTS DANS L'ESPACE
387/ LE VILLAGE INTERPLANÉTAIRE

Marijuana, héroïne, LSD, cocaïne, crack, ecstasy… À partir des années 1960, la drogue devient un phénomène de masse qui touche tout particulièrement la jeunesse occidentale. Campagnes d'information et de prévention, barrières législatives, lutte contre les narcotrafiquants, la société choisit de réagir avec vigueur. Pourtant les substances psychoactives sont connues depuis la plus haute Antiquité. Toutes les civilisations ont eu recours à des plantes « magiques », à des fins thérapeutiques, religieuses ou hédonistes : coca en Amérique du Sud, chanvre autour du bassin méditerranéen, pavot sur le continent asiatique… Mais comment est-on passé d'un usage modéré des drogues à la consommation exponentielle d'aujourd'hui ? Nouant étroitement les dimensions biologique, sociale, politique et économique du phénomène, Emmanuelle Retaillaud-Bajac retrace les épisodes marquants d'une histoire fascinante et tragique.

Des rites d'initiation
aux *love-in* et aux *rave parties*,
des remèdes d'apothicaire
à la chimie des laboratoires
clandestins, des guerres
coloniales de
aux narcot
des paradis a
à l'enfer de la d
100 docum

A 7655
ISBN : 2-07-0

KR-317-828

9 782070 765577

catégorie 5